

HISTOIRE

LE MONDE DE LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XIXÈ SIÈCLE À NOS JOURS.

MODULE I : LES IMPÉRIALISMES.

LEÇON 1: PARTAGE ET CONQUÊTE DE L'AFRIQUE PAR LES

EUROPÉENS.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de revendiquer ce qui lui appartient de dénoncer la violation de ses droits.

Exemple (s) de situation	Le trafic d'influence dans la propriété foncière/La spoliation des terres des ayants-droit
Exemple (s) d'action	Dénoncer la violation de ses droits, porter plainte auprès de l'institution compétente.

I. Les conquêtes et ambitions européennes avant 1884.

A. Les conquêtes européennes avant 1884.

Document 1: En Afrique septentrionale.

Profitant de l'affaiblissement de l'empire ottoman, les puissances européennes pénètrent en Afrique du nord au XIX^e siècle. La France entreprend la conquête de l'Algérie à partir de 1830. En 1881, elle place la Tunisie sous protectorat, confirmé deux ans après par la Convention de la Marsa. Entre 1879, l'Égypte passe sous le contrôle de la France et de la Grande Bretagne.

Document 2: En Afrique occidentale et centrale.

En Afrique occidentale, les Britanniques fondent la Sierra Léone en 1792, colonie destinée à accueillir les esclaves affranchis. Elle occupe également la Gambie en 1821 et le Nigeria. La France en 1817 occupe le Sénégal. Elle prend possession de la Côte de l'Ivoire en 1843, assure le protectorat sur Porto Novo en 1865 et annexe Cotonou en 1868. La Guinée (Bissau) et le Cap-Vert deviennent des dépendances portugaises.

En Afrique centrale la France prend possession du Gabon en 1868. L'Espagne occupe l'île de Fernando-Po

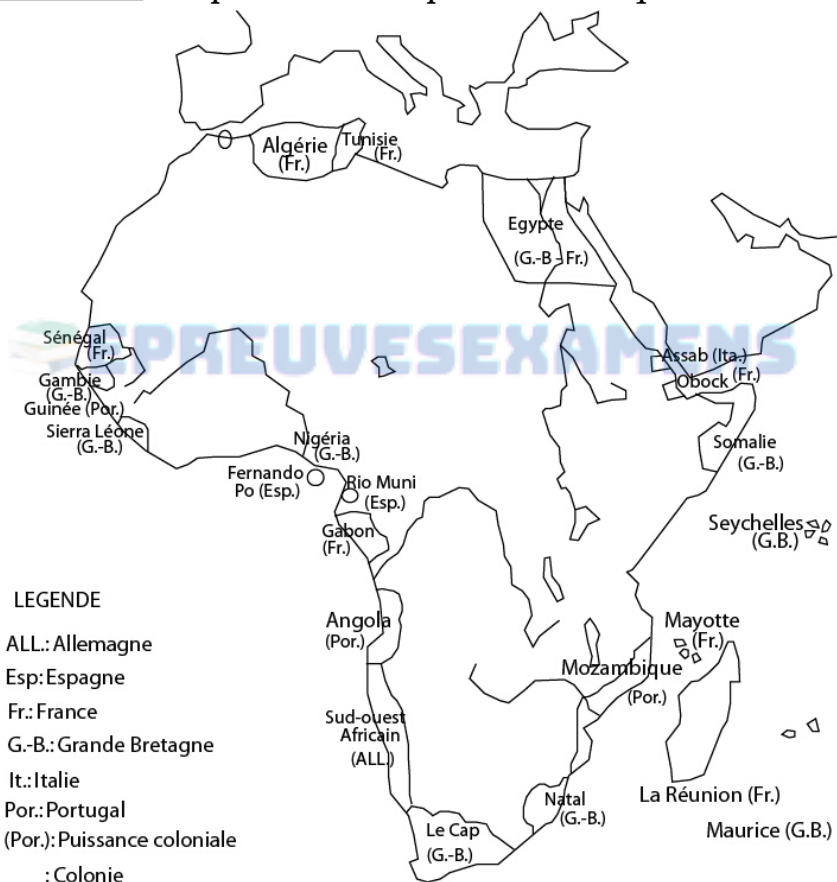
Document 3: En Afrique orientale et méridionale.

En Afrique orientale, l'Angleterre s'empare de l'Ogaden en 1839 et progressivement s'accapare de la Somalie. La France occupe en 1882 le port Obok en Éthiopie. Dans l'océan

Indien, les Britanniques prennent possession en 1810 des îles Maurice, Rodrigues et Seychelles. La France s'installe dans l'île de la Réunion.

En Afrique méridionale l'Angleterre annexe le Natal en 1842 et s'empare aussi du Cap. Le Portugal annexe l'Angola puis le Mozambique en 1880. En avril 1883, le gouvernement allemand proclame sa souveraineté sur le Sud-ouest africain.

Document 4: La présence européenne en Afrique avant 1884.



B. Les ambitions européennes avant 1884.

Document:

Les puissances européennes établirent des plans pour assurer leur domination sur le continent noir. La grande Bretagne désirait fonder un territoire s'étendant du Cap au Caire. La bourgeoisie française rêvait de créer une « Afrique française » en réunissant les possessions du Soudan occidental à Obok (sur la mer Rouge), ainsi que de l'Algérie au Bas-Congo. L'Allemagne visait la liaison entre le Sud ouest Africain et l'Afrique orientale. L'Italie plus faible, cherchait à consolider son influence en Éthiopie et en Afrique du nord-est, sur la côte des Somalis. Le Portugal, enfin, conçut le rêve d'établir une liaison directe entre l'Angola et le Mozambique

L'incompatibilité flagrante de ces projets déclencha les rivalités entre les puissances.

Source: I. Baba Kake et als, Histoire générale de l'Afrique, vol.8, l'Afrique coloniale Belgique, Casterman, 1978, p.30.

II. Les rivalités.

Document 1 : Les rivalités en Afrique septentrionale et orientale

En Afrique du nord, le contrôle du canal de Suez ouvert en 1869 oppose Français et Anglais. En 1879, l'Égypte devient un condominium franco-britannique. La France et l'Italie sont également en opposition à propos de la Tunisie

Dans l'océan indien, les Anglais et les Français revendiquaient les droits de propriété sur l'île Maurice et Madagascar. Les explorateurs et les missionnaires en Afrique orientale attisent bon nombre de rivalités. Les commerçants allemands et anglais se disputent de nouveaux marchés au Kenya et au Tanganyika, des traités commerciaux avec les chefs locaux se multiplient.

Document 2: Les rivalités en Afrique méridionale.

Les rivalités pour le contrôle de l'Afrique du sud

entraînent des guerres entre Boers, Bantous et Britanniques jusqu'en 1880. L'annexion du Sud-ouest africain en 1883 par l'Allemagne inquiète les Anglais qui craignent une poussée allemande vers l'est ou alors une jonction entre les possessions du Sud-ouest africain et les républiques Boers du Transvaal et de l'Orange. Par ailleurs, les Anglais contestaient au Portugal des « droits historiques » sur le territoire compris entre les côtes du Mozambique et de l'Angola.

Document 3 : Les rivalités en Afrique occidentale et centrale.

En Afrique occidentale les projets coloniaux de la France et ceux des Anglais se heurtent dans la boucle du Niger.

En Afrique centrale, l'installation des commerçants allemands au Cameroun à côté des Anglais et des Français, fit du territoire un champ d'intenses rivalités commerciales et diplomatiques. Le Portugal, la Belgique et la France revendiquaient chacun des droits de propriété sur le Congo. Le Portugal sentant la menace, émit alors l'idée d'une conférence internationale.

II. Le Congrès de Berlin et ses conséquences.

Document 1 : La convocation du Congrès de Berlin.

Au XIX^e siècle, des rivalités naissent entre les puissances européennes au sujet de l'occupation des territoires de l'Afrique. Pour éviter un affrontement direct entre les nations européennes, fixer les modalités d'occupation des territoires et jeter les bases d'un partage éventuel de l'Afrique le chancelier allemand Otto von Bismarck convoque une réunion internationale à Berlin qui se tient du 15 novembre 1884 au 26 février 1885.

Le congrès de Berlin sur l'Afrique sans les Africains réunissait 13 pays européens: Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, empire Ottoman, Espagne, France, Grande-Bretagne, Hollande, Italie, Russie, Suède et les

États-Unis d'Amérique.

Document 2 : Les résolutions du Congrès de Berlin.

- L'Acte final de Berlin comprend les clauses suivantes :
- L'indépendance du Congo placé sous la souveraineté de Léopold II roi des Belges ;
 - La reconnaissance de l'autorité de la France sur la rive droite du Congo et de l'Oubangui ;
 - La reconnaissance de l'autorité du Portugal sur l'enclave de Cabinda ;
 - La liberté de la navigation et du commerce sur les grands fleuves africains ;
 - L'occupation effective de l'hinterland ;
 - La lutte contre l'esclavage et la traite négrière ;
 - La diffusion des bienfaits de la science aux Africains.

Document 3 : Les conséquences du Congrès de Berlin.

Le Congrès de Berlin constitue un drame pour l'Afrique. Au plan politique il a donné le coup d'envoi de la ruée des puissances européennes sur le continent. Il devient alors un théâtre de guerres où s'affrontent les conquérants et les résistants. Au final, l'Afrique est balkanisée, elle hérite des frontières artificielles et arbitraires et tombe sous la domination européenne.

Au plan humanitaire le congrès a contribué à la lutte contre l'esclavage et de la traite négrière en Afrique. En plus, l'Afrique s'est ouverte à la science occidentale.

En bref

L'impérialisme est la domination des États forts sur les peuples faibles. C'est une entreprise engagée par certaines puissances européennes qui, avant 1884, avaient occupé des territoires en Afrique. Les convoitises et ambitions de ces différentes puissances alimentent partout sur le continent

concurrence et foyers de tensions

Le Congrès de Berlin qui se tient dans la capitale allemande du 15 novembre 1884 au 26 février 1885 se proposait d'éviter les affrontements directs entre les nations européennes et de fixer les modalités d'occupation et du partage de l'Afrique. Plusieurs résolutions furent adoptées à l'issue de cette Conférence. Au total, la Conférence de Berlin a causé beaucoup de torts à l'Afrique, notamment les conflits ethniques et frontaliers actuels qui déchirent le continent.

LEÇON 2: LES RÉSISTANCES EN AFRIQUE.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de protester devant une injustice, une violation de ses droits, d'éviter la passivité.

Exemple (s) de situation	Agression physique.
Exemple (s) d'action	Se défendre, porter plainte auprès de l'institution compétente.

I. Origines

Document 1 :

... La première réaction des Noirs devant ces Blancs fut rarement l'hostilité. Celle-ci a pu provenir entre autres causes, du fait que la traite ayant atteint surtout les petites tribus inorganisées, celles-ci avaient tendance à voir dans tout convoi conduit par un étranger un prélude à la traite. Au Bornou, les Blancs étaient regardés avec horreur soit parce qu'ils étaient soupçonnés d'être lépreux, soit en tant qu'infidèles, un Kaffir (païen)...

La résistance va prendre sa source dans la conscience d'un danger mortel pour les collectivités africaines. Les chefs ou des minorités voyaient dans l'intrusion européenne une menace pour leurs privilèges... Devant l'installation du système colonial, avec ses brimades et parfois ses crimes, il y aura une résistance en général plus populaire...

Source : J. Ki-Zerbo, Histoire générale de l'Afrique Paris, Hatier, 1973, pp.413-415.

Document 2:

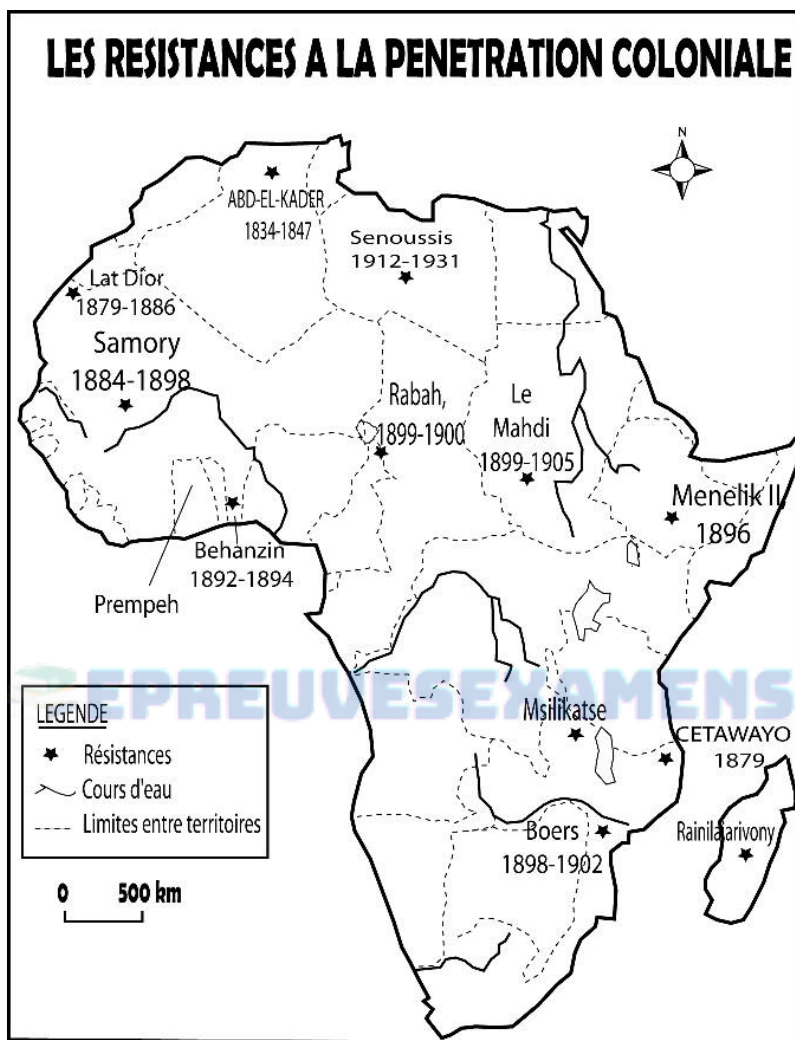
Les causes des résistances populaires sont liées au système d'oppression économique, politique et culturelle mis en place par les colonisateurs européens

Le portage, les corvées diverses et le travail obligatoire provoquent l'épuisement physique des populations ; l'impôt de capitation, dont la perception s'accompagne toujours de brimades injustifiées, aggrave la situation économique des villages... À ces causes générales s'ajoutent évidemment les causes particulières qui, dans chaque cas, ont facilité l'éclosion de la révolte : insulte contre les chefs honorables et respectés, attentats aux règles morales et religieuses commis par des agents indécents.

Source : C. Wondji « Résistances africaines noires à la colonisation » in www.rpcafrique.free.fr >39_wondji

II. Les résistances

Document 1 : Les résistances africaines à la pénétration coloniale.



Document 2: Les grandes figures de la résistance.

A. Abd-el-Kader.



L'Émir Abd el-Kader succède à son père en 1832 à l'ouest de l'Algérie. Son projet d'établir un État musulman et de nationalité arabe ne pouvait en effet se concilier avec la politique du colonisateur français. Après avoir

combattu les Turcs en 1834, il se fait reconnaître par la France comme un souverain indépendant. Il lance un appel à la guerre sainte et en 1835, il inflige une cuisante défaite aux Français dans l'Oran.

Toutefois, il se heurte à l'hostilité de la confrérie Tidjaniya. L'insurrection de son peuple se généralise jusqu'en décembre 1847 où il est traqué par le général Bugeaud après avoir été abandonné par les Marocains et sans l'appui des Kabyles.

B. Samory Touré



Samory fonde un vaste empire en Haute Guinée en 1867 et prend le titre de « Almany ». Il met en place une armée disciplinée évaluée à 30 000 fantassins et 3 000 cavaliers. À partir de février 1882, Samory s'oppose à la pénétration française dans son empire. Au cours de ses opérations guerrières, il fait preuve d'un génie extraordinaire en adoptant entre 1894 à 1898, la « stratégie de la terre brûlée ». Celle-ci consiste à faire le vide en brûlant tout ce qui peut servir à l'ennemi en le harcelant sans trêve et en réoccupant le terrain après son passage.

Cette stratégie permit à son initiateur de mettre en échec les troupes françaises pendant plusieurs années. Trahi par les siens et privé de l'aide d'Amadou il est arrêté en septembre 1898 par le Commandant Gouraud puis exilé au Gabon où il meurt en 1900.

C. Lat Dior

Document:

Au Sénégal, le principal adversaire de l'implantation française, après El-Hadj Omar est Lat Dior Diop... Lat Diop devient Damel (roi) du Cayor en 1862

Les hostilités reprirent avec les Français jusqu'en 1871 où un traité reconnut à Lat Dior le titre de Damel du Cayor sous le protectorat des Français. À ce titre, il les aida à liquider le marabout toucouleur Ahmadou Cheikou... Mais en 1879, les Français décidèrent de construire un chemin de fer de Dakar à Saint Louis, afin d'en faire le principal stimulant du commerce et l'axe de leur

emprise politique. Il se révolta à nouveau et doit se réfugier dans le Baoul. Le Cayor est à nouveau annexé par les Français qui le transformèrent en une confédération Infatigable et refusant le fait accompli, Lat Dior poursuivit la guérilla jusqu'à aujourd'hui il tombe le 26 octobre 1886.

Source: J. Ki-Zerbo, Histoire générale de l'Afrique Paris, Hatier, 1973, pp.415-417.

D. Rabah.



Autour du lac Tchad.. l'armée de Rabah comptait vingt-mille hommes, avec près de cinq mille fusils. Rabah et les Français s'affrontèrent autour du Baguirmi. La mission Voulet-Chanoine fut exterminée le 14 juillet 1899 par les soldats de Rabah. C'est alors que trois missions françaises de l'Afrique équatoriale firent leur jonction à Kousserisur le Logone. Le 22 avril 1900, il fut attaqué. Rabah se défendit en tuant le commandant Lamy et le capitaine Coindet.

Se voyant débordé, il prit la fuite et, poursuivi, il fut abattu et décapité par un de ses anciens soldats devenu membre de la mission Joalland.

Source: E. Mveng, Histoire du Cameroun, tome 2, Yaoundé, CEPER, 1985, pp.26-28.

E. Mahdi

Le mouvement mahdiste exprima la révolte des peuples du Haut-Nil contre l'impérialisme anglo-égyptien qui s'exerçait dans le pays depuis 1820. Ses racines populaires étaient profondes et son fanatisme musulman enseignait la haine des « infidèles ».

De 1881 à 1885, son chef Mohammed Hamed, le mahdi, aidé d'excellents chefs de guerre, chassa les Égyptiens et leurs alliés anglais de tout le Soudan oriental. Quand, en 1897, le gouvernement anglais reprit l'offensive en armant une troupe de 25 000 hommes, les mahdistes se défendirent d'une façon admirable... En 1898, avec l'utilisation de la nouvelle mitrailleuse Maxim, les troupes de Kitchener vinrent naturellement à bout du mouvement « nationaliste » du mahdi.

Source: I. Baba Kake et E. M'bokolo, Histoire générale de l'Afrique,

F. Béhanzin.



Le Dahomey entra en conflit ouvert avec la France qui avait imposé son protectorat à Porto Novo. Le prince Kondo, qui avait pris le pouvoir en décembre 1889 sous le nom de Béhanzin, réagit en mobilisant ses troupes soutenues par les amazones, guerrières très redoutées. Le roi entreprit de moderniser son armée en achetant des armes aux firmes allemandes de Lomé. Les soldats ne ménagèrent pas leurs efforts, recourant à leurs moyens d'action traditionnels : attaques surprise à l'aube, embuscades, défense en ligne, tactique de harcèlement et autres formes de guérilla.

En novembre 1892, le colonel Dodds faisait son entrée à Abomey. Les Français lancèrent en septembre 1893 un autre corps expéditionnaire qui parvint à conquérir le nord du Dahomey. Béhanzin fut arrêté à la suite d'une trahison en janvier 1894.

Source : A. AduBoahen Histoire générale de l'Afrique VII. L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935, pp.140-141.

G. Msilikatsé.

Document: Msilikatsé ou Moselikatse

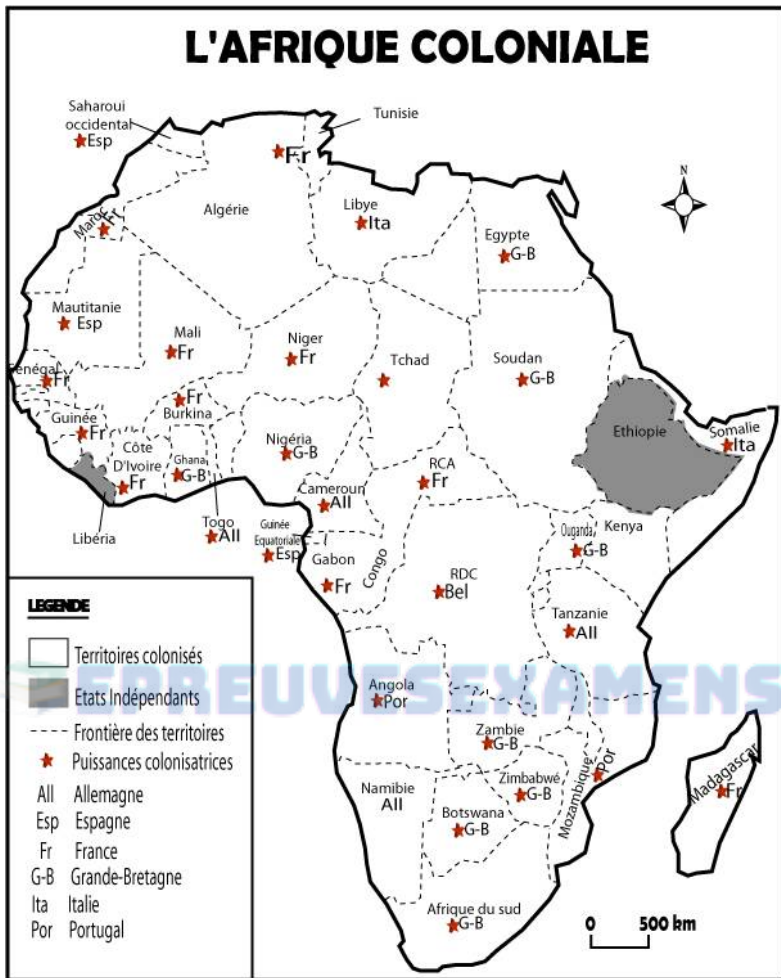
Msilikatsé, chef des Matabélé et ancien lieutenant de Tchaka, pouvait mettre en campagne vingt mille guerriers, organisés en régiments et dressés à combattre en bon ordre, avec la « tête de bœuf » au centre, les « cornes » s'affilant à chaque aile, pour encercler l'ennemi avant que l'ordre de charger ne soit donné, et la réserve en attente à l'arrière.

En 1837, le groupe des Matabélés se heurte aux Boers. Msilikatsé évacue le territoire et amène son peuple au nord du Limpopo où il fonde le royaume Matabélé. La compagnie de Cecil Rhodes se heurte au soulèvement des Matabélés qui étaient mécontents de ne plus percevoir le tribut de leurs vassaux. Ils attaquent la ville de Victoria en 1893 et sont vaincus. Le territoire n'est annexé par les Anglais qu'après des luttes qui ne finissent qu'en 1897.

II. Bilan

Document 1 :





Document 2:

Au début de la Première Guerre Mondiale, seuls l'Éthiopie et le Libéria avaient échappé à la domination coloniale. Malgré la vaillance des résistances, l'Afrique est presque entièrement occupée par sept puissances européennes : la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal et l'Italie.

Dans l'ensemble, le bilan a été négatif. On peut relever de lourdes pertes matérielles et humaines dues aux massacres au cours des guerres de conquête, la destruction des sociétés africaines. Il faut rechercher les causes de l'échec des résistances africaines dans la supériorité militaires de l'adversaire, l'impréparation et la naïveté des Africains, le soutien apporté aux Européens par certains peuples et leaders africains, les conflits entre résistants...

Toutefois, certaines figures de la résistance armée restent dans la mémoire collective et servent de référence pour les générations actuelles. En plus, sur le plan religieux, l'islam et l'animisme ont été consolidés dans certaines régions de l'Afrique.

En bref

Les résistances sont les mouvements de lutte des Africains contre la pénétration et de la domination européennes. Elles ont des origines politiques, économiques et socioculturelles.

De grandes figures ont marqué cette résistance en Afrique: Abd el-Kader, Samory Touré, Lat Dior, Rabah, le Mahdi, Béhanzin, Msilikatsé..

Au total, presque toutes les résistances ont échoué pour des raisons diverses.

LEÇON 3: L'ÉTHIOPIE ET LE LIBERIA : LA SURVIE DE DEUX ÉTATS AFRICAINS.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de défendre ses droits bafoués.

Exemple (s) de situation	L'agression physique.
Exemple (s) d'action	Se défendre, porter plainte auprès de l'institution compétente.

I. L'Éthiopie

A. Situation intérieure avant les conquêtes européennes

Document 1 : Le renouveau éthiopien.

Peu de temps avant la mort de Théodoros en 1868, les ras du Tigré, du Choa et du Godjam reprirent leur indépendance. Le plus puissant d'entre eux, Johannès IV, prit le titre de négus en 1871. L'essence de sa politique concerna la lutte contre les invasions étrangères. En 1875, les Égyptiens lancèrent une attaque contre l'Éthiopie mais ils furent écrasés. Johannès IV stoppa également sur ses frontières les mahdistes venus du Soudan. Il contracta une alliance avec Ménélik

Ménélik II est, à proprement parler, le père de créateur de l'Éthiopie moderne. Régnant à partir de 1889, il étendit le territoire de l'empire, le dota d'une nouvelle capitale, Addis-Abeba, et acheva son unification. Il abolit la traite des esclaves, fit construire une ligne de chemin de fer, des hôpitaux, des écoles...

Source : Dictionnaire universel de la Francophonie Paris, AUPELF, 2000, p.1368.

B. Un exemple de résistance victorieuse.

Document: L'Éthiopie de Ménélik face à l'Italie.



Abusé par la version italienne du traité d'Uccialini signé le 2 mai 1889 faisant de l'Éthiopie un protectorat italien, Ménélik dénonce ce traité le 12 février 1893 et en informe les puissances européennes.

En 1895, le général Baratieri franchit la frontière du Mareb avec ses troupes. L'année suivante, il envahit le Tigré. À la tête d'une forte armée, Ménélik repousse les Italiens et les assiège. Les envahisseurs déposent les armes le 23 janvier 1896. L'armée italienne forte alors de 12 000 hommes contre-attaque.

Les 75 000 soldats de Ménélik II battent sévèrement l'ennemi dans la plaine autour des montagnes d'Adoua. Les Italiens laissent sur le terrain 8 000 morts et abandonnent la totalité de leur artillerie. Vaincus les Italiens, par le traité d'Addis-Abeba du 4 octobre 1896, reconnaissent l'indépendance absolue de l'Éthiopie.

Source : I. Baba Kake et E. M'bokolo, Histoire générale de l'Afrique, vol.11, Léveil du nationalisme Belgique, Casterman, 1978, pp.78-81.

II. Le Libéria formation de l'État de 1816 jusqu'à la signature des traités de 1911.

Document 1 : La formation de l'État du Libéria.

L'avènement du Libéria est lié à un contexte marqué par l'abolition de l'esclavage et la recherche d'une « terre promise » pour les affranchis noirs américains.

C'est à la Société Américaine de Colonisation fondée en décembre 1816 que revient l'initiative de la création du Libéria. Soutenue par le président américain James Monroe, celle-ci lance une expédition chargée de trouver des terres aux immigrants en Afrique. Finalement en 1821, une bande de terre est trouvée en Afrique occidentale. En avril de la même année, la ville de Monrovia est née. La Société nomma un gouverneur pour son administration. En 1825, Monrovia devient la capitale d'un nouveau pays appelé Libéria.

À partir de 1841, le nouveau gouverneur Joseph Jenkins Roberts commence à rejeter la tutelle de la Société Américaine de Colonisation. Son projet aboutit le 26 juillet 1847 avec la proclamation de l'indépendance de la République du Libéria.

Document 2 : Évolution du Libéria jusqu'à la signature des traités de 1911.

Bien qu'indépendant, le Libéria subit les assauts des puissances coloniales. En 1891 par exemple, la France annexe une bande de terre au sud-est du Libéria, la Grande Bretagne en fait de même. Pour défendre la souveraineté du pays, les USA contribuent à la mise en place d'une armée nationale libérienne. En 1911, des accords sont signés, fixant les frontières du Libéria avec la Sierra Leone, le Soudan français et la Côte d'Ivoire. L'indépendance du Libéria fut définitivement préservée.

En bref

L'Éthiopie et le Libéria, bien qu'ayant connu des évolutions politiques différentes, sont les seuls territoires de l'Afrique qui ont préservé leur indépendance.

Au milieu du 19^e siècle, les souverains qui se succèdent à la tête de l'empire initient de nombreuses réformes faisant l'Éthiopie un État puissant. Fort de cette puissance, l'empereur Ménélik II (1889-1913) organise une résistance victorieuse qui aboutit à l'indépendance le 4

octobre 1896.

Le Libéria quant à lui est une initiative de la Société Américaine de Colonisation créée en 1816. Le rejet de la tutelle de cette Société aboutit à la proclamation de l'indépendance du Libéria le 26 juillet 1847. Après l'indépendance, le Libéria défend ses frontières contre les convoitises des puissances européennes jusqu'à la signature des accords de 1911.

LEÇON 4 : L'EXPLOITATION DES COLONIES D'AFRIQUE.

Justification : Cette leçon permet à l'apprenant de défendre et de disposer de sa propriété, de ses biens.

Exemple de situation	L'expropriation des terres.
Exemple d'action	Défendre ses terres, exploiter soi-même ses terres.

I. Les systèmes d'administration

Document :

Les Anglais ont appliqué le système d'administration indirecte, plus couramment appelé indirecte. La colonie était placée sous l'autorité des dirigeants nommés par la métropole. Les indigènes, dont les chefs traditionnels étaient associés à l'administration de leur territoire.

Les Français ont pratiqué l'administration directe : les pouvoirs étaient concentrés entre les mains des administrateurs coloniaux nommés depuis la métropole. Les chefs traditionnels n'étaient que des auxiliaires de l'administration, les populations étant assujetties au « code de l'indigénat ».

La Belgique a pratiqué le paternalisme qui considère

l'Africain comme un enfant à qui l'on doit tout apprendre. Le système colonial portugais consistait à initier l'Africain à la civilisation portugaise, d'où le terme « assimilados ».

II. L'exploitation économique

Document 1 :

La mise en valeur et l'exploitation des colonies nécessitaient que celles-ci s'autofinancent. Les sources de financement étaient multiples : droits de douanes, taxes, impôts, corvées.

Les terres fertiles furent confisquées aux Africains et cédées aux colons pour pratiquer les cultures d'exportation telles que le cacao, le café, le thé, le tabac, le palmier à huile, la banane, le coton... Dans le domaine de l'industrie, les colons développent l'exploitation forestière et l'extraction minière. Pour mieux exploiter leurs colonies, les puissances coloniales ont mis en place les routes, le chemin de fer, les ports, les aéroports... La monnaie était également introduite pour faciliter les échanges. Tout ceci obéissait au pacte colonial : organisation et mise en valeur de la colonie pour le seul bénéfice de la métropole.

Document 2 : Les devoirs des missionnaires dans les colonies.

Révérands Pères et Chers Compatriotes... votre rôle consiste, essentiellement, à faciliter la tâche aux administratifs et aux industriels. C'est donc dire que vous interpréterez l'évangile de la façon qui sert le mieux nos intérêts... Pour ce faire, vous veillez entre autres à

Désintéresser nos « sauvages » des richesses matérielles dont regorgent leur sol et sous-sol... Votre connaissance de l'évangile vous permettra de trouver facilement des textes qui recommandent et font aimer la pauvreté. Exemple : « Heureux sont les pauvres, car le royaume des cieux est à eux »...

Source : Extrait de la causerie du Ministre des colonies

M. Jules Renquien 1920 avec les missionnaires catholiques du Congo-Belge.

III. Le bouleversement des structures sociales et culturelles

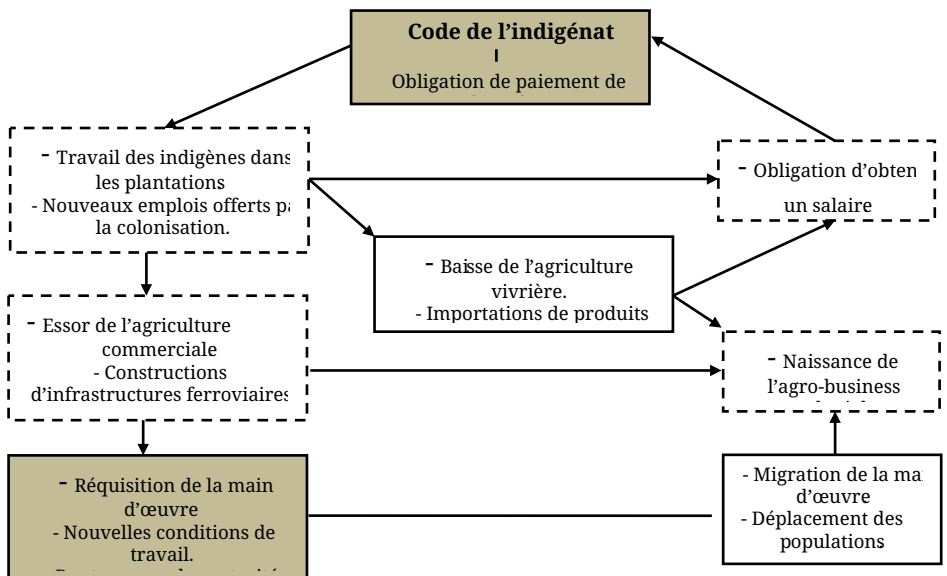
Document 1:

L'exploitation des colonies a doté l'Afrique de nombreuses infrastructures, mais elle a surtout eu un impact négatif sur les structures sociales et culturelles du continent.

L'idée de profit et de rendement a développé l'individualisme. L'administration coloniale a affaibli le pouvoir des chefs traditionnels. Les religions traditionnelles ont été banalisées et les repères coutumiers dévalorisés.



Document 2:



Intégration des colonies dans l'économie monétaire

Répression et extermination des Hereros dans les camps de concentration

Document 2 :

Le Sud-ouest Africain avait été conçu à l'origine comme une colonie de peuplement. Les terres des Hereros, éleveurs traditionnels, sont, avec le bétail, confisquées peu à peu au profit des colons blancs. Et les réserves assignées aux Hereros sont pour la plupart infertiles et souvent éloignées des points d'eau.

Le projet de construction d'une ligne de chemin de fer entre Swakopmund sur la côte, et Otavij en plein pays Hereros sert de catalyseur du mécontentement général. En 1903, le pays entier se soulève sous le commandement du chef des Hereros par Samuel Maharero. 123 colons sont massacrés.

Source: J. Dumont et al., L'histoire générale de l'Afrique Paris, François Beauval 1972, p.527.

Document 3:

Devant l'ampleur de l'insurrection du général allemand von Trotha débarque au début de l'année 1904. En avril, il réussit à encercler les Hereros dans le massif du Waterberg. Puis, à l'issue de durs combats, ils sont rejetés plus à l'est encore, dans le désert de sable d'Omaheke. Mourant de soif, les Hereros décident de se rendre mais Trotha refuse toute capitulation. Ainsi, 14 000 Hereros furent condamnés à mourir d'inanition. Il y eut d'autres épisodes d'extermination des Hereros.

Source: J. Dumont et al., L'histoire générale de l'Afrique Paris, François Beauval 1972, p.527.

Document 4 : La vie des Hereros dans les camps de concentration.

Les camps encerclés de fils barbelés, se trouvent sur la péninsule de Shark Island, puis autour de Swakopmund. Chaque détenu est tatoué des lettres GH, pour Gefangen Herero (prisonnier Herero). Les prisonniers vivent pas groupe de cinquante dans de misérables cahutes. Ils sont condamnés aux travaux forcés, principalement la construction des chemins de fer. Chaque jour de la semaine, sans aucun repos, à la merci des coups violents et

incessants de gardiens ils tombent par centaines, et leurs corps sont brûlés, sur place

Document :

Le massacre des Héréros entraîné des conséquences dramatiques. Au plan démographique la population a connu une baisse brutale : de 80 000 âmes au début du massacre, elle est réduite à 20 000. Des Hereros ont du migré pour échapper à l'extermination. Les colons allemands s'en sont indignés pour la perte de la main d'œuvre bon marché. Les Héréros ont également subi de nombreuses atrocités dans les camps de concentration : sévices corporels, famine, soif...

Questionnaire

1. Présenter les documents : nature et idée générale.
2. Quand a eu lieu le massacre des Héréros ? (doc.1)
3. Citer les causes du massacre des Héréros ?
4. Quelles sont les manifestations du massacre des Héréros ?
5. Quelles en furent les conséquences ?
6. a) Quel autre massacre de masse connaissez-vous ?
b) Proposez un comportement qui peut contribuer à la prévention des massacres entre les groupes humains ?

Retenons

Le massacre des Hereros en Afrique australe par les Allemands entre 1904 et 1908 est un génocide, un crime contre l'humanité.

MODULE 2 : CRISES ET GUERRES AU ~~XX~~^{XXI}ÈME SIÈCLE.

LEÇON 5: LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de condamner les conflits et de contribuer à leur résolution.

Exemple (s) de situation	Les conflits entre agriculteurs et éleveurs.
Exemple (s) d'action	Négocier, arbitrer, faire des concessions

I. Les origines

Document1 : Les origines profondes.

Les rivalités entre nations européennes font de l'Europe un foyer de tensions : crise franco-allemande à propos de l'Alsace-Lorraine, problèmes des nationalités dans les Balkans. Des tensions persistent aussi dans les colonies : crises franco-allemandes au Maroc.

Les puissances se regroupent en blocs d'alliances antagonistes : la Triple Alliance qui unit l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie et la Triple Entente constituée de la France, la Grande Bretagne et la Russie. Chaque camp se prépare à la guerre à travers la course aux armements et le prolongement du service militaire.

Document 2: Les causes immédiates.

Le 28 juin 1914, à Sarajevo en Bosnie, l'héritier de l'empire d'Autriche-Hongrie, l'archiduc François-Ferdinand est assassiné par un étudiant.

L'enquête révèle que la Serbie a laissé préparer l'attentat. Soutenu par l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie voit l'occasion de régler ses comptes à la Serbie. Elle lui adresse un ultimatum que la Serbie refuse et lui déclare la guerre le 28 juillet. Alors, la Russie mobilise. C'est l'engrenage des alliances. En quelques jours, on passe d'un conflit local à un embrasement de l'Europe.

Source : R. Knafo, Histoire-Géographie, Paris, Belin, 1989, p.12.

II. Les grands moments et les caractères nouveaux

A. Les grands moments.

Document1 :

La première guerre mondiale a connu trois grands moments : la guerre de mouvement (août-novembre 1914), la guerre de position (novembre 1914-mars 1918) et le retour à la guerre de mouvement (mars-novembre 1918).

La guerre de mouvement est marquée par l'extrême mobilité des troupes dans les deux camps pour une victoire rapide. Sur le front ouest, les Allemands envahissent la Belgique le 2 août et la France le 2 septembre. Le front allemand est rompu dès le 6 septembre dans la bataille de la Marne. Sur le front est, l'armée russe est vaincue à Tannenberg le 26 août 1914. Les Serbes résistent et reprennent leur capitale. En Afrique et en Asie, les Alliés chassent les puissances centrales de leurs colonies. Jusqu'en novembre les fronts se stabilisent à un camp n'a gagné.

Peu à peu, les états-majors s'installent dans une guerre de position: les deux camps creusent des tranchées pour se protéger et les forces de l'ennemi tentent de détruire. Cette stratégie est appelée guerre de tranchées ou guerre d'usure. À partir de 1915, de nouveaux États entrent en guerre: la Turquie dans le camp des empires centraux; le Japon et l'Italie dans le camp de la Triple Entente. En 1916, la bataille de Verdun coûte chère à la France et à l'Allemagne. L'Allemagne déclenche la guerre sous-marine à outrance qui provoque l'entrée en guerre des États-Unis aux côtés des Alliés le 2 avril 1917. Menacée par la révolution, la Russie se retire de la guerre en signant la paix de Brest-Litovsk avec l'Allemagne en mars 1918.

Dès mars 1918, les deux camps retournent à la guerre de mouvement. Les offensives générales obligent les Allemands à un repli général. Sur les autres fronts, Turcs et austro-hongrois déposent les armes. L'Allemagne signe l'armistice le 11 novembre 1918.

B. Les caractères nouveaux.

Document 2 :

La première guerre fut longue et elle dura quatre années. Elle a aussi été meurtrière, faisant près de 10 millions de morts.

De par son origine et ses principales batailles, la guerre a été d'abord européenne avant de s'étendre dans les autres continents. Toutefois, dans ce conflit, certaines nations européennes comme l'Espagne, la Suisse et les pays scandinaves ont gardé leur neutralité.

La première guerre mondiale a été totale par la mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles. Le matériel a évolué considérablement avec le développement de l'industrie, donnant à la guerre un caractère industriel et scientifique.

III. Les conséquences

Document1 : Les conséquences socio-économiques.

La première guerre mondiale a fait de nombreuses victimes : 10 millions de morts, 20 millions de blessés et des invalides. Elle a provoqué une forte diminution des naissances et de nombreuses épidémies comme la « grippe espagnole ». La guerre a obligé les femmes à travailler et à prendre des responsabilités, marquant ainsi le début de l'émancipation féminine.

Le bilan économique de la guerre est désastreux. Les villes, les usines, les plantations sont détruites. La production agricole et industrielle a baissé en Europe, les pays sont endettés, la chute des monnaies a entraîné l'inflation. Par contre, les États-Unis et le Japon ont pu accroître leur puissance industrielle.

Document2 : Les conséquences politico-diplomatiques.

Les différents traités signés à la fin de la guerre ont modifié la carte de l'Europe. L'Autriche et la Hongrie deviennent deux États indépendants. De nouveaux États sont créés à savoir la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie. La Pologne recouvre son indépendance ainsi que les pays baltes.

Le traité de Versailles signé le 28 juin 1919 crée la Société des Nations chargée de maintenir la paix et la sécurité et de régler pacifiquement les conflits dans le monde. Les possessions coloniales des vaincus de la guerre sont placées sous mandat de la SDN.

En bref

La première guerre mondiale débute en 1914 et s'achève en 1918. Ses causes sont à la fois lointaines et immédiates. Il s'agit notamment des tensions entre les États européens, de la formation des blocs d'alliances, des crises coloniales, de la course aux armements et surtout de l'attentat de Sarajevo qui a déclenché la guerre.

Cette guerre a connu trois grands moments : la guerre de mouvement, la guerre des tranchées et le retour à la guerre de mouvement. Ses caractères nouveaux sont d'être une guerre longue, meurtrière, totale, industrielle et scientifique.

Au total, la première guerre mondiale a eu de nombreuses conséquences négatives. Mais, elle a tout de même permis la création de la société des Nations.

LEÇON 6 LA CRISE DE 1929.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de comprendre le mécanisme et les dangers des crises socio-économiques afin de les prévenir.

Exemple (s) de situation	La pénurie officielle.
Exemple (s) d'action	Dénoncer traduire en justice les commerçants qui se livrent à ces pratiques.

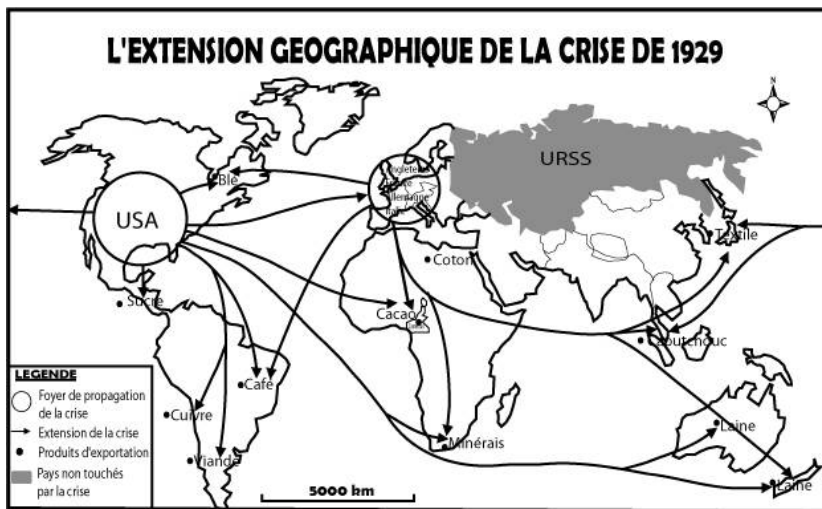
I. L'éclatement et propagation de la crise.

Document 1 : Les causes de la crise.

Le jeudi 24 octobre 1929, le fameux « jeudinoir », les cours des valeurs mobilières baissent brutalement à la bourse de Wall Street : c'est la crise économique. En effet, ce jour-là, plusieurs millions d'actions perdent leur valeur et les titres sont vendus à des prix bas ou ne sont pas achetés.

Au-delà du crash boursier de Wall Street, la crise a des causes plus profondes : la surproduction industrielle et agricole, la saturation des marchés, la baisse des prix des produits, la sous-consommation, l'abus des crédits souvent sans garantie de remboursement, la spéculation à la bourse.

Document 2 :



Document3 :Les raisons de la propagation.

Née aux États-Unis, la crise se propage sur l'ensemble du monde, à l'exception de l'URSS, engagée dans la voie du socialisme.

L'extension mondiale de cette crise s'explique par le rapatriement des capitaux américains, la baisse du commerce mondial, la chute des prix industriels et agricoles, bref le rôle prédominant des États-Unis dans l'économie mondiale.

Les vendeurs des produits primaires, essentiellement les pays colonisés, sont touchés dans la mesure où leurs produits ne peuvent plus atteindre les marchés européens et américains.

II. Les conséquences économiques et sociales.

Document:

La crise boursière ébranle tout le système du crédit. Les épargnants, effrayés, retirent leurs dépôts des banques.. C'est la faillite des banques. À la suite de la crise du crédit se succède la chute brutale des investissements et de la production industrielle

Dans le domaine du commerce international, le

Le volume des exportations diminue aussi bien que les prix des matières premières et des produits manufacturés. L'effondrement des cours de produits agricoles (café, cacao) précipite la ruine de nombreux planteurs et ouvriers agricoles en Amérique latine et dans les colonies d'Afrique et d'Asie. Exaspérés par la crise, les grandes puissances recourent tantôt à la dépréciation de leur monnaie, tantôt au protectionnisme.

La chute de la production et les multiples faillites entraînent le gonflement catastrophique du chômage et la baisse de l'emploi dans les pays industriels qui s'accompagnent inéluctablement de la misère. Ceux qui gardent leurs emplois sont atteints par la baisse des salaires.

Source : J. Marseille, Histoire 1^{re}, Paris, Nathan, 1988, p.244.



III. Les répercussions au plan politique dans le monde.

Document:

La crise de 1929 apparaît comme la faillite du capitalisme. Le communisme se répand en Europe. Les régimes dictatoriaux émergent - fascisme, nazisme - et sont d'ailleurs à l'origine de la deuxième guerre mondiale.

Le renforcement du protectionnisme contribue à isoler les nations sur le plan politique. Ainsi, à l'échec du projet de création de fédération européenne s'ajoute celui de la conférence de désarmement de 1932.

En bref

La crise économique est une période de baisse ou de ralentissement de l'activité économique. La crise de 1929 commence le jeudi 24 octobre à la bourse de Wall Street à New York aux USA à cause de la baisse brutale de la valeur des actions.

Le rôle prédominant des États-Unis dans l'économie mondiale est à l'origine de la propagation de la crise dans le monde, à l'exception de l'URSS engagée dans la voie du socialisme.

Les répercussions de la crise sont à la fois socio-économiques et politiques : chômage, misère, faillite des banques, chute du commerce mondial, dévaluation des monnaies, avènement des régimes dictatoriaux, affaiblissement des démocraties, déclenchement de la deuxième guerre mondiale.



LEÇON 7: LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de condamner les conflits et de contribuer à leur résolution.

Exemple (s) de situation	Les conflits entre autochtones et allogènes.
Exemple (s) d'action	Négocier, arbitrer, faire des concessions.

I. Les origines.

Document 1 : Les causes profondes.

Le traité de Versailles a été remis en cause par les vainqueurs et surtout les vaincus. L'Allemagne l'a considéré comme un véritable diktat à ne pas respecter.

La crise économique de 1929 a fragilisé les démocraties d'Europe et a facilité la montée des régimes dictatoriaux favorables à la guerre. En 1937 se forme le camp des puissances de l'Axe constitué de l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Face à ce camp, la Grande Bretagne, la France et l'URSS forment les Alliés.

Les puissances de l'Axe mènent une politique d'expansion. Le Japon agresse la Chine, l'Italie occupe l'Éthiopie, l'Allemagne annexe l'Autriche (Anschluss) et une partie de la Tchécoslovaquie.

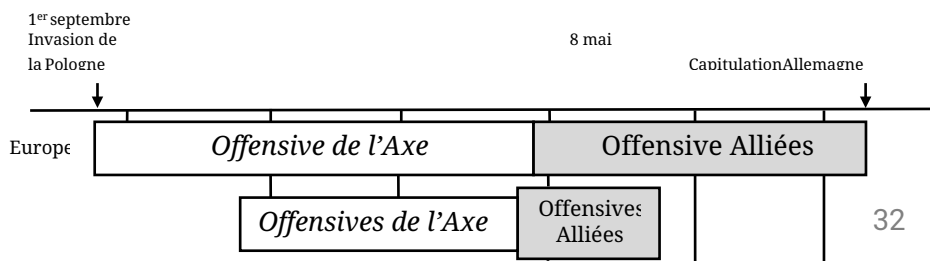
Document 2: Les causes immédiates.

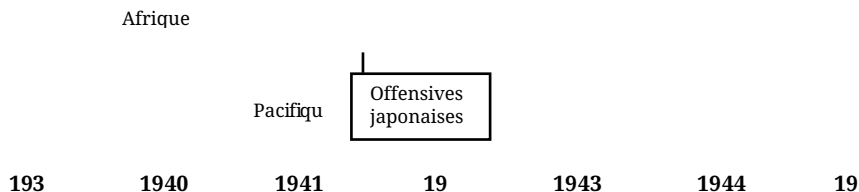
Hitler revendique à la Pologne Dantzig, ville peuplée d'Allemands et le corridor polonais. Le 1^{er} septembre, l'armée allemande envahit la Pologne

Suite à cette invasion, la Grande Bretagne et la France déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939. C'est le début de la seconde guerre mondiale.

II. Les grands moments et les caractères nouveaux.

Document 1: Les grandes phases de la guerre.





Document 2 :

La deuxième guerre mondiale a connu trois grands moments : la guerre-éclair (1939-1941), la mondialisation du conflit (1941-1943) et les offensives victorieuses des Alliés (1943-1945).

Au début de la guerre, Les puissances de l'Axe mobilisent leurs troupes pour une victoire rapide : c'est la guerre-éclair ou « blitzkrieg ». L'armée allemande, la Wehrmacht, écrase la Pologne et occupe d'autres pays de l'Europe. Elle se heurte cependant à la résistance des forces anglaises et russes.

À partir de 1941, les forces s'équilibrent et la guerre se mondialise. En Asie, la guerre sino-japonaise poursuit, le Japon occupe plusieurs territoires d'Asie et du Pacifique. Attaqués par le Japon dans les îles Hawaï les États-Unis entrent en guerre dans le camp des Alliés le 7 décembre 1941. Les batailles de Midway et de Guadalcanal confirment la supériorité militaire américaine dans le Pacifique. En Afrique les Alliés sortent victorieux de la bataille d'El Alamein et les troupes de l'Axe capitulent en mai 1943.

Plusieurs offensives conduisent à la victoire finale des Alliés. Le débarquement en Sicile oblige l'Italie à capituler le 3 septembre 1943. L'Allemagne encerclée, capitule le 8 mai 1945. Le lancement de la bombe atomique à Hiroshima et à Nagasaki par les Américains oblige le Japon à capituler le 2 septembre 1945. La deuxième guerre mondiale est terminée.

Document3 : Les caractères nouveaux

La seconde guerre mondiale se distingue de la première par plusieurs aspects nouveaux.

C'est une guerre idéologique qui oppose deux camps antagonistes : d'une côté les puissances de l'Axe, dictatures fascistes et de l'autre côté les Alliés qui défendent les valeurs de liberté et de démocratie. C'est aussi la première à avoir été vraiment mondiale : les fronts de guerre sont multipliés en Asie, en Afrique, en Amérique et en Océanie. La guerre a connu de nombreuses innovations technologiques : chars, bombardiers, porte-avions, radars, fusées, arme atomique, ordinateurs.. La guerre a été vraiment totale, car plus que la première, elle a mobilisé les ressources économiques et humaines. Plus longue et plus meurtrière que la première, c'est une guerre d'anéantissement qui a frappé autant de civils que de militaires.

III Le bilan

Document1 :

La deuxième guerre mondiale a été une véritable boucherie humaine : plus de 50 millions de morts. La découverte des crimes nazis conduit les Alliés à définir la notion de « crime contre l'humanité ».

Les destructions matérielles sont aussi impressionnantes : villes en ruine, infrastructures et équipements anéantis. La guerre désorganise les économies, épuise les finances des États et ruine le niveau de vie des populations. En Afrique, les peuples remettent en cause les autorités coloniales et revendiquent l'indépendance. Deux pays se hissent au rang de « superpuissance » : l'URSS et les États-Unis.

Document 2 : Pertes humaines et matérielles des principaux belligérants.

Pays	Morts	Destructions matérielles
URSS	20 000 000	70% des usines ; 32 000 entreprises ; 60% des véhicules ; 65 000 km des voies ferrées.
Grande-Bretagne	400 000	50% de la flotte de commerce.
France	600 000	55% des voies ferrées ; 38% des gares ; 1 900 ponts et tunnels ; 83% des locomotives.
Allemagne	6 000 000	3 000 ponts de chemins de fer.
Italie	450 000	25% des lignes ferroviaires ; 60% des gares ; 90% des camions ; 35% des routes.
Japon	1 400 000	60 villes importantes rasées de 40 à 99%

Source : R. Frank et al. Histoire Terminale Paris, Belin, pp.15-18.

En bref

La deuxième guerre mondiale débute le 1^{er} septembre 1939 et s'achève le 2 septembre 1945.

Ses causes sont à la fois lointaines et immédiates. Il s'agit notamment de la remise en cause du traité de Versailles, des effets de la crise de 1929, de l'avènement des dictatures en Europe, de l'expansion territoriale des puissances de l'Axe et surtout de l'invasion de la Pologne par l'Allemagne le 1^{er} septembre 1939.

Cette guerre a connu trois grands moments : la guerre éclair, la mondialisation du conflit et les offensives victorieuses des Alliés. Ses caractères nouveaux font d'elle une guerre encore plus longue et plus meurtrière et aux nombreuses innovations technologiques.

Au total, la deuxième guerre mondiale a un bilan

humain et matériel lourd.

LEÇON & LE GÉNOCIDE DES JUIFS.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de protester contre toute forme de discrimination et de les combattre.

Exemple (s) de situation	La maltraitance de la population carcérale.
Exemple (s) d'action	Dénoncer les abus sur les prisonniers et défendre leurs droits.

I. Les origines 1935-1939

A. Les lois de Nuremberg.

Document: Les lois de Nuremberg du 15 septembre 1935.

Les lois de Nuremberg sont trois textes adoptés à l'initiative d'Adolph Hitler, par le parlement allemand le 15 septembre 1935 : la loi sur le drapeau, la loi sur la citoyenneté du Reich et la loi sur la protection du sang et de l'honneur allemands.

1. Les mariages entre Juifs et ressortissants allemands ou de sang apparenté sont interdits.

2. Les relations entre Juifs et Allemands ou personnes de sang apparenté en dehors du mariage sont interdites.

3. Les Juifs n'ont pas le droit d'employer dans leur ménage des ressortissantes allemandes ou de sang apparenté de moins de 45 ans.

4. Il est interdit aux Juifs de hisser les couleurs nationales du Reich. Cependant, il leur est permis de monter les couleurs juives...

B. Leurs conséquences

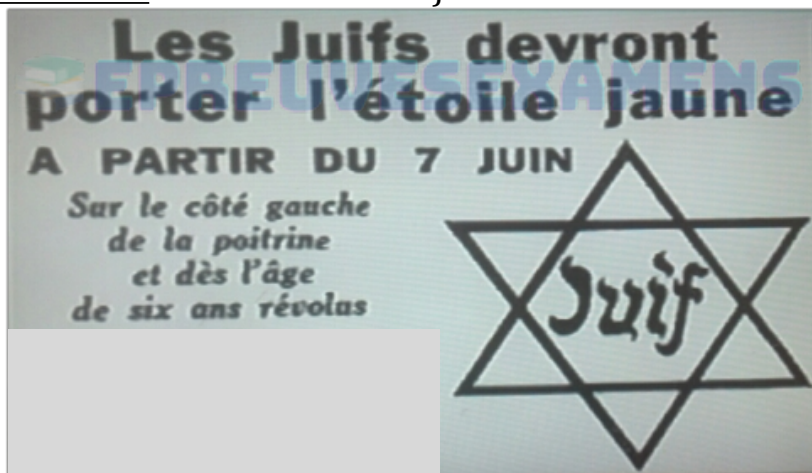
Document 1 :

Les lois de Nuremberg ont servi à poser les bases des

futures mesures antisémites en établissant une différence juridique entre les Allemands et les Juifs. Elles s'appliquaient également aux Noirs et aux Tziganes vivant en Allemagne. De nombreux pays alliés ou dépendants de l'Allemagne avaient aussi adopté une législation antijuive.

Les persécutions se sont amplifiées contre les Juifs, notamment la « nuit de cristal » du 9 au 10 novembre 1938, orchestrée par les nazis qui aboutit à la destruction des magasins appartenant aux Juifs, au meurtre et à l'enfermement des Juifs dans les camps de concentration. De nouvelles mesures antijuives vont compléter les lois de Nuremberg : exclusion des Juifs de certaines professions (marchand, médecin, avocat...), identification des Juifs par leur passeport

Document 2: Identification des Juifs.



II. De la déportation à l'extermination (1939-1945).

Document 1 : La déportation des Juifs.

En juillet 1941, Goering prépare la « solution finale ». Le 20 janvier 1942, une conférence de dignitaires nazis organise l'acheminement des Juifs et des Tziganes d'Europe vers les camps d'extermination.

Après leur arrestation, les détenus sont d'abord regroupés dans les prisons ou des camps d'internement ou de transit. Les trains les emmènent ensuite vers les camps de concentration. À partir de 1939, l'univers concentrationnaire s'europeïse, avec l'arrivée des déportés en provenance de tous les pays dominés. On évalue à 1 650 000 le nombre total des déportés.

Document 2: Les camps.



Document 3 : L'extermination des Juifs.

Dans les camps, femmes, enfants, hommes âgés sont gazés dès leur arrivée. Selon les estimations, de 1941 à 1944, 2,7 millions d'êtres humains ont été gazés.

Les privations, la maladie, la faim, la soif, le manque d'hygiène, les brutalités, le travail jusqu'à l'épuisement ainsi que les tortures physiques et morales conduisent à la « mort lente » des hommes valides. Les cadavres sont brûlés dans les fours

crématoires. Au total, on estime le nombre de Juifs européens qui ont péri dans le génocide entre 5,5 et 6 millions de personnes.

En bref

Le génocide des Juifs ou Shoah désigne l'extermination des Juifs pendant la deuxième guerre mondiale.

Les lois de Nuremberg de 1935 permettent aux nazis de persécuter, d'exclure et d'exterminer les Juifs d'Europe.

De la déportation à l'extermination, les Juifs étaient soumis à des conditions de vies atroces. Le génocide juif est classé parmi les crimes contre l'humanité.

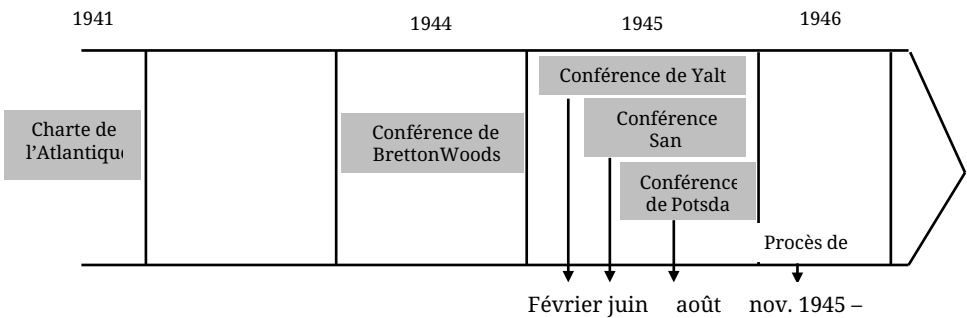
LEÇON 9: LE RÈGLEMENT DU CONFLIT.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'être pacifiste et réconciliateur.

Exemple de situation	Le conflit entre camarades de classe.
Exemples d'action	Arbitrer les conflits, réconcilier les camarades.

I. Les conférences de paix.

Document 1 : Chronologie des conférences de paix.



Document2 :

Dès 1941, les Alliés organisent des conférences de paix. Le 14 août 1941, Roosevelt et Churchill élaborent leur vision du monde après la guerre dans la Charte de l'Atlantique

La conférence de Yalta en février 1945 décide du sort de l'Europe et surtout de l'Allemagne après la guerre. La conférence de Potsdam tenue de juillet à août 1945 en Allemagne décide de juger les criminels de guerre et de détruire le système nazi et de faire payer les réparations aux vaincus.

II. L'ONU.

Document1 :

D'avril à juin 1945 se tient la conférence de San Francisco où 51 États adoptent la charte de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Créée le 25 juin 1945, l'ONU dont le siège est à New York, remplace la SDN. Son rôle est de d'instaurer la paix et la sécurité dans le monde, régler pacifiquement les différends et promouvoir la coopération internationale

Pour remplir sa mission, elle a mis en place plusieurs organes et institutions. Les principaux organes de l'ONU sont : l'Assemblée Générale qui réunit tous les États membres, le Secrétariat général actuellement dirigé par le Portugais Antonio Guterres, le Conseil de sécurité, le Conseil de tutelle, le Conseil économique et social et la Cour internationale de Justice de la Haye.

Document2 : Quelques institutions spécialisées de l'ONU.

- OMS : Organisation Mondiale de la Santé ;
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture ;

- UNICEF :Fons des Nations Unies pour l'Enfance ;
- FAO :Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ;
- PAM : Programme Alimentaire Mondial.
- FMI :Fonds Monétaire International ;
- BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ;
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement ;
- HCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.

En bref

Plusieurs rencontres ont permis aux Alliés de préparer la paix : la Charte de l'Atlantique, la conférence de Yalta, la conférence de San Francisco, la conférence de Potsdam...

À l'issue de ces rencontres, l'ONU a été créée pour promouvoir la paix et la sécurité dans le monde.

MODULE 3 : DÉCOLONISATION ET NAISSANCE DU TIERS MONDE

LEÇON 10: LES FACTEURS DE LA DÉCOLONISATION.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de protester, de se défendre en cas d'abus

Exemple (s) de situation	La domination étrangère.
Exemple (s) d'action	Lutter, se défendre.

I. Les facteurs externes au monde colonial.

Document:

La seconde guerre est le tout premier facteur qui ébranle les empires coloniaux: elle affecte le prestige des puissances coloniales et brise le mythe de l'invincibilité de l'homme blanc

Après la guerre, les deux grands, l'URSS au nom de la doctrine communiste et les Etats-Unis ancienne colonie britannique, affirment un anticolonialisme de principe.

Dès sa création, l'ONU se montre favorable à la décolonisation lorsqu'elle proclame dans sa charte, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Elle a constitué ainsi la tribune de revendication des peuples colonisés.

En 1955, la conférence afro-asiatique de Bandoeng condamne le colonialisme et affirme sa solidarité à l'égard des territoires encore colonisés.



II. Les facteurs internes

Document:

Les mouvements de décolonisation sont aussi et surtout provoqués par la prise de conscience des populations locales. Les nationalismes se sont développés sous l'impulsion de nouvelles élites indigènes, formées à l'école occidentale et dans les missions chrétiennes. Ces élites ont organisé les mouvements étudiants, les syndicats et les partis politiques pour revendiquer l'indépendance.

En bref

La décolonisation est le mouvement de revendication de leur indépendance par les peuples dominés. Elle a été possible grâce aux facteurs internes et externes.

Les facteurs externes comprennent les effets de la deuxième guerre mondiale, l'anticolonialisme des États-Unis et de l'URSS, le rôle de l'ONU, la conférence de Bandung.

Les facteurs internes englobent la prise de conscience des peuples dominés, l'expression du nationalisme à travers la formation des mouvements étudiants, des syndicats et surtout des partis politiques.



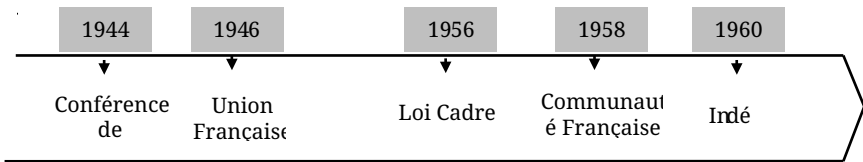
LEÇON 11: LA DÉCOLONISATION DE L'AFRIQUE NOIRE.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de pouvoir protester, se défendre en cas d'abus ou d'agression.

Exemple (s) de situation	La domination étrangère.
Exemple (s) d'action	Lutter, se défendre.

I. L'Afrique noire francophone : les grandes étapes.

Document 1 : Étapes de la décolonisation de l'Afrique noire française.



Document2 :

La « Conférence africaine française » de Brazzavilles'est tenue du 30 janvier au 8 février 1944. Elle réunissait sous la présidence du général de Gaulle uniquement les autorités coloniales françaises alors que son but était de statuer sur l'avenir de ses colonies d'Afrique noire. À la fin de la conférence, la France a rejeté toute idée d'indépendance des peuples colonisés.

La Constitution de 1946 crée l'Union Française. Celle-ci accorde à tous les territoires le droit d'élire des députés au parlement français.

En 1956, la loi-cadre élaborée par Gaston Defferre, alors ministre de la France d'outre-mer, accroît l'autonomie des territoires

La Constitution de 1958 crée la Communauté Française. Les colonies doivent choisir entre l'indépendance immédiate et l'entrée dans la Communauté. Seule la Guinée de Sékou Touré, leader du Parti Démocratique de Guinée (PDG) avait dit « non » à la Communauté. Elle accède alors à l'indépendance le 2 octobre 1958.

Deux ans après, la Communauté est rejetée et presque toute l'Afrique noire francophone accède à l'indépendance en 1960 en coopération avec la France.

II. L'Afrique noire anglophone : le cas du Nigéria.

Document :

En 1944, Nnamdi Azikiwe crée le National Council of Nigeria and Cameroons (NCNC), parti dominant dans l'Est. En 1949, Obafemi Awolowo fonde l'Action Group, appuyé sur les populations de l'Ouest. La même année, Aboubacar Tafawa Balewa crée le

Northern People's Congress (NPC).

L'évolution vers l'indépendance s'effectua en plusieurs étapes. En 1945, la Constitution Richards permit l'entrée d'une majorité d'Africains au sein du Conseil Législatif. En 1951, la Constitution Macpherson accorda aux Nigériens le suffrage universel et élargit la participation des Africains au Conseil Exécutif. En 1954, la Constitution Lyttleton accentua le fédéralisme de la colonie. En 1957, l'Est et l'Ouest devinrent autonomes. En 1959, le Nord accéda à son tour à l'autonomie interne.

Enfin, le 1^{er} octobre 1960, le Nigeria accéda à l'indépendance et Nnamdi Azikiwe devint président.

Source: Dictionnaire universel de la Francophonie, Paris, Edicef, 2000, p.1419.

III. L'Afrique Lusophone : l'Angola.

Document 1: Le retard portugais.

Les Portugais, qui avaient été les premiers Européens à s'implanter en Afrique noire, restèrent attachés à leurs colonies, derniers vestiges de leur puissance passée. Le dictateur Salazar ne voulait pas ternir son prestige en acceptant de décoloniser. Les nationalistes de la Guinée portugaise, de l'Angola et du Mozambique, dirigés notamment par Amilcar Cabral, se lancèrent dans la lutte armée. En 1974, la révolution des œillets au Portugal ramena la démocratie. Les colonies portugaises accédèrent alors à l'indépendance.

Source: S. Le Callennec Histoire 3^e Paris, Hatier, 1995, p.120.

Document 2:

Trois mouvements nationalistes naissent en Angola : le Mouvement Populaire de Libération de l'Angola (MPLA)

dirigé par Agostinho Neto, le Front National de Libération de l'Angola (FNLA) de Holden Roberto et l'Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola (UNITA) fondé par Jonas Savimbi.

En Angola, l'indépendance est arrachée à l'issue de deux guerres de libération nationale. La première est lancée en mars 1961 par le MPLA et le FNLA. La deuxième commence en mars 1975 et s'achève en février 1976 par la victoire du MPLA. Le 11 novembre 1975, l'indépendance est proclamée en pleine guerre civile.

En bref

Les grandes étapes de l'émancipation des territoires français de l'Afrique noire sont : la conférence de Brazzaville, l'Union Française, la Communauté franco-africaine et l'indépendance.

Le Nigéria accède à l'indépendance au terme des changements constitutionnels : la constitution Richards, la constitution Macpherson, la constitution Littleton.

L'Angola arrache son indépendance au Portugal à travers deux guerres de libération nationale.

CAMEROUN (1884-1990)

LEÇON 12: LE CAMEROUN ALLEMAND.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de mieux défendre ses intérêts.

Exemple (s) de situation	Les mariages interethniques.
Exemple (s) d'action	Découvrir les autres tribus, promouvoir les mariages entre tribus différentes.

I. Rivalités européennes et annexion.

Document 1 :

Avant 1860, le commerce exercé dans la région côtière du Cameroun était monopolisé par les Britanniques. Après 1860, les firmes allemandes s'engagèrent de plus en plus dans le commerce avec les Douala et les populations de Bimbia... Les commerçants français concurrençaient également les Britanniques le long de la côte du Cameroun. Les Britanniques n'apprécièrent pas l'intrusion allemande et française dans leur sphère commerciale.

Les rois et les chefs du Cameroun surpris par les querelles commerciales anglo-franco-allemandes réclamèrent « une association formelle » avec la Grande Bretagne [pour les raisons suivantes] : les Britanniques avaient établi des relations commerciales rentables avec les rois et chefs du Cameroun ; le pidgin English s'était développé le long de la région côtière du Cameroun ; la plupart des autochtones de la côte adoptèrent des titres anglais tels que « King »..

Source: V. J. Ngoh, Cameroun 1884-1985 cent ans d'histoire Yaoundé, CEPER, 1990, pp.11-13.

Document 2 : Le traité germano-Douala.

Nous soussignés, rois et chefs du territoire nommé Cameroun, (...) nous abandonnons totalement aujourd'hui nos droits concernant la souveraineté, la législation et

l'administration de notre territoire à MM. Edouard Schmidt, agissant pour le compte de la firme C. Woermann et Johannes Voss, agissant pour le compte de la firme Jantzen et Thormählen...

Nous avons transféré nos droits de souveraineté, de législation et d'administration de notre territoire aux firmes susmentionnées avec les réserves suivantes :

1. Le territoire ne peut être cédé à une tierce personne.
2. Tous les traités d'amitié et de commerce qui ont été conclus avec d'autres gouvernements étrangers doivent rester pleinement valables.
3. Les terrains cultivés par nous, et les emplacements sur lesquels se trouvent des villages, doivent rester la propriété des possesseurs actuels et de leurs descendants.
4. Les péages doivent être payés annuellement, comme par le passé aux rois et aux chefs.
5. Pendant les premiers temps de l'établissement d'une administration ici, nos coutumes locales et nos usages doivent être respectés.

Source : Mveng E. Histoire du Cameroun Yaoundé, CEPER, 1985, pp.43-44.

II. Résistances à la pénétration et à la colonisation.

Document 1 : Dans les régions côtière et forestière

En juillet 1884, Lock Priso le chef de Hickory Town (Bonabéri) refuse que le drapeau allemand soit hissé sur son territoire. L'amiral Knor fait bombarder Bonabéri en décembre 1884. En 1891, la résistance des Bakweri est organisée par Kuva Lykenye qui tue l'officier allemand Gravenreuth avant d'être vaincu en 1894.

Dans le Sud, les chefs Batanga Toko et Oba'a Mbeti (1898) organisent respectivement les résistances Batanga et boubu. Dans le Centre, Omgba Bissogo dirige la résistance des Ewondo en 1895 contre les lieutenants Kund et Tappenbeck. La résistance des Banen est menée par Somo Mambocken en 1901. La résistance des Voutéen en 1906 est

menée par Ngouté. À l'est, les Maka, les Djem, les Baya et les Kaka autour des grands résistants comme Bertoua et Nguemendougar résistent contre les troupes de Carnap et Querheim

Document 2 : Dans les hauts plateaux de l'ouest

Les résistances Mankon, Bafut, Kom et Nso sont menées dès 1891 contre les troupes de Zintgraff. La résistance Bangwa commence en 1900 avec leur chef Asonganyi vaincu en 1903.

Les chefs Fouodjiyo et Fomekong conduisent les résistances des Babadjou en 1902 et des Ngyemba respectivement. La résistance Foto à Dschang est pilotée par Nélo en 1903...

Document 3 : Au nord-Cameroun.

Les résistances au nord-Cameroun ont été plus farouches en raison de la bonne organisation politique des lamidats et de leur longue tradition guerrière. Le lamido Mohammadou Abo Ben Issa organise la résistance Tibati en 1899 contre Zintgraff. Dans le lamidat de Ngaoundéré, Mohammadou Abo Ben Issa organise la résistance en 1901. La résistance de Banyo est menée par le lamido Oumarou vaincu en 1902 après avoir poignardé le lieutenant Nolte.

Zoubeir tente de déloger les Allemands de Garoua en 1901. La résistance de Soulé, lamido de Rey, est menée en 1901 contre Passarge. À Maroua, Amadou Roufay conduit en 1902 la dernière résistance au nord contre le major Han Dominik.

Document 4 : Les résistances à la domination.

Mal Alhadji dans le Diamaré et Gony Wadayà à Ngaoundéré refusent de se soumettre aux lois allemandes qui ne s'accrochent pas au Coran aussi bien de la levée d'impôts non sanctionnés par la Sharia.

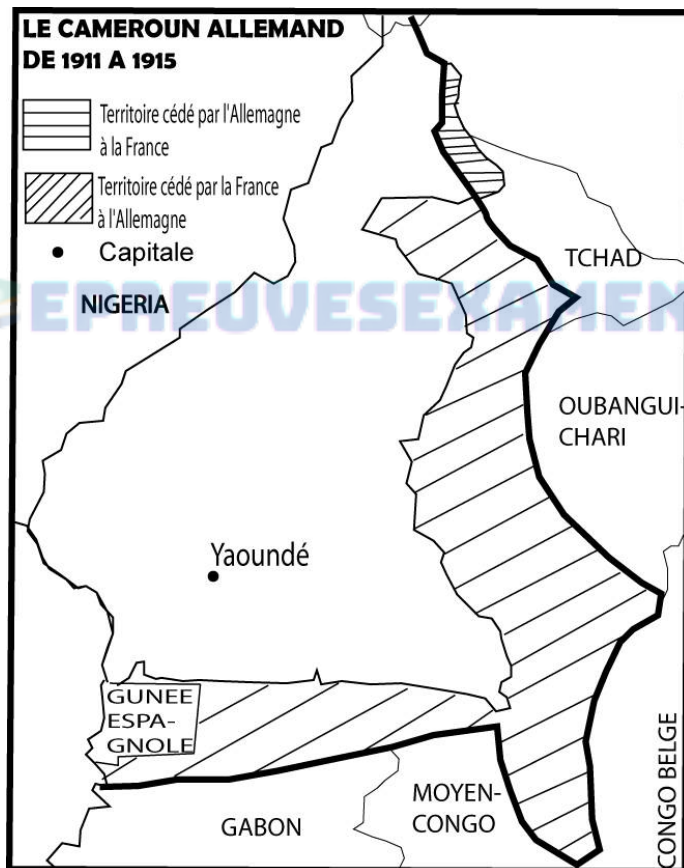
Douala Manga Bell, agissant comme le porte-parole des Douala, résiste contre l'expropriation des terres Manga Bell et son secrétaire Ngoisso Din sont condamnés pour « haute trahison » et

pendus le 8 août 1914.

Après avoir servi l'armée allemande au Cameroun, Martin Paul se brouille avec l'administration coloniale. Il quitte l'armée en 1902, devient le chef de la résistance boulo. Accusé pour haute trahison, il est arrêté, condamné et fusillé le 8 août 1914.

III. L'ordre allemand.

Document 1:



Document 2 :

À la fin de la conquête en 1902, le territoire allemand

du Cameroun a une superficie de 478 000 km². À l'issue de l'accord franco-allemand de 1911, ce territoire s'agrandit à 750 000 km².

L'autorité suprême au Cameroun était le gouverneur. Durant le protectorat allemand, six gouverneurs se sont succédé au Cameroun : Julius von Soden (1885-1891), Eugen von Zimmerer (1891-1895), Jesko von Puttkamer (1895-1907), Dr Theodor Seitz (1907-1910), Dr Otto Gleim (1910-1912) et Karl Ebermeyer (1912-1916)...

Au niveau de l'administration, le pays était divisé en résidences au nord et en circonscriptions au sud. Le Cameroun a connu successivement trois capitales : Douala (1885-1901), Bouéa (1901-1909) et Yaoundé depuis 1909.

Document 3 : La mise en valeur du territoire

Les Allemands créent de grandes plantations agricoles où ils cultivent le cacao, le café, la banane, l'hévéa, le palmier à huile, le tabac, le coton. L'élevage bovin est amélioré dans le nord du Cameroun. L'exploitation forestière est marquée par l'exportation du bois et la création de scieries. L'exploitation minière est amorcée avec la prospection du pétrole à Logbaba, près de Douala, et l'extraction de l'or à Guchimi. Pour faciliter la mise en valeur du territoire, les Allemands dotent le Cameroun d'importantes infrastructures : routes, chemins de fer, ports, lignes téléphoniques et postes radio.

Les Allemands s'intéressent également à l'éducation des Camerounais : création des écoles, octroi de subventions aux écoles privées et des bourses d'études aux Camerounais. Au plan sanitaire, les centres médicaux sont créés : deux hôpitaux modernes à Douala et à Victoria, une école de formation des infirmiers à Ayos. La lutte contre la maladie du sommeil a été sérieusement engagée.

En bref

Les rivalités coloniales entre la Grande Bretagne, la France et l'Allemagne débouchent sur l'annexion du Cameroun par l'Allemagne le 12 juillet 1884.

Malgré la signature du traité germano-Douala faisant du Cameroun un protectorat les Camerounais ont opposé une résistance farouche et à l'occupation et à la domination allemandes. Tout compte fait, l'ordre allemand a été imposé au Cameroun de 1884 à 1916.

LEÇON 13: LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE AU CAMEROUN.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de condamner les conflits et de contribuer à leur résolution.

Exemple de situation	Les conflits tribaux.
Exemple (s) d'action	Dénoncer, arbitrer les conflits et favoriser la cohabitation des ethnies.

I. Origines.

Document: Une guerre pourtant européenne.

Lorsque l'Allemagne déclare la guerre à la France et à l'Angleterre le 3 août 1914, elle ne sait pas encore qu'elle va en découdre avec ces puissances au Cameroun. En effet, les Alliés avaient décidé d'attaquer les puissances centrales dans toutes leurs possessions.

Les Anglais particulièrement étaient en situation de règlement de compte car ils estimaient que les Allemands leur avaient arraché le Cameroun. Les Français de leur côté trouvaient dans cette guerre l'occasion de reprendre leur territoire d'Afrique Équatoriale (AEF) cédée à l'Allemagne en 1911.

II. Déroulement.

Document 1 :

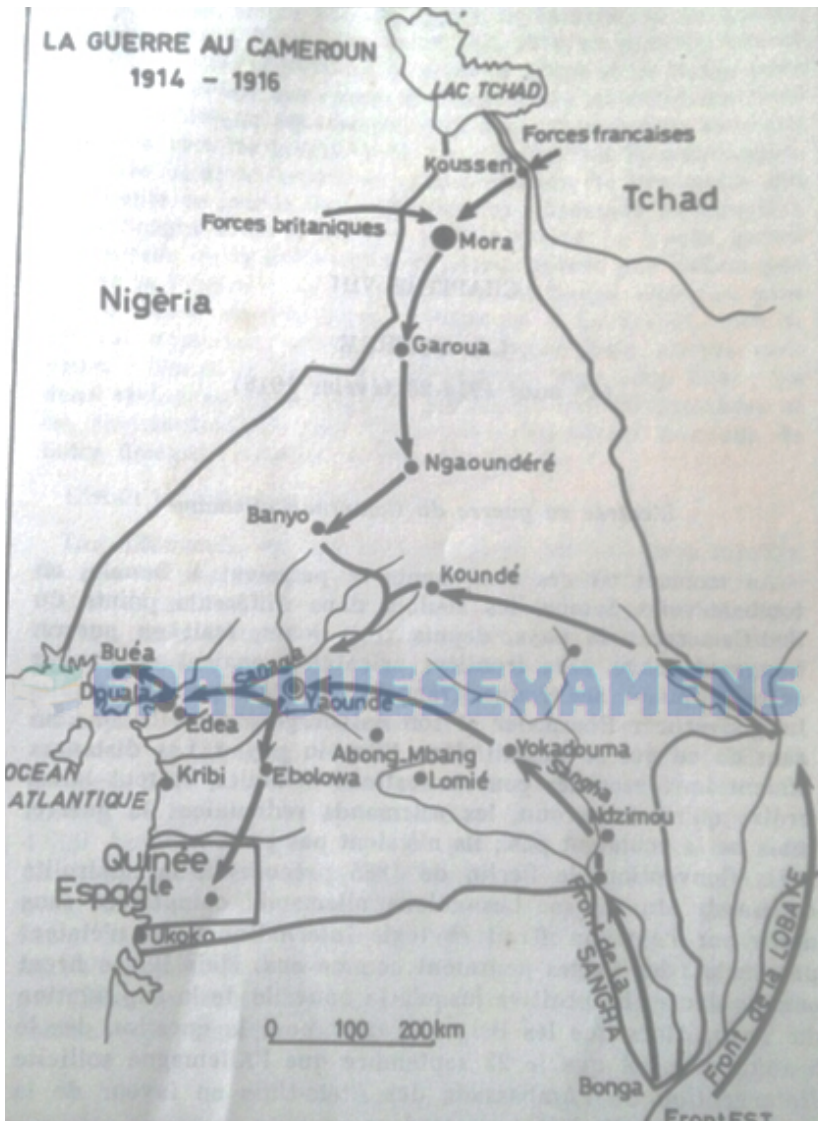
La Grande Guerre débute au Cameroun le 5 août 1914. Les opérations se déroulent sur plusieurs fronts.

Au nord, la France enlève aux Allemands Kousseri en septembre 1914. Après de durs combats, Maroua, Garoua et l'Adamaouase rendent en juin 1915. À l'est, la France déloge les Allemands qui replient en direction de Yaoundé en octobre 1915. Sur le front côtier, les Britanniques prennent Douala aux Allemands en septembre 1914, occupent Victoria et Buea en octobre. Des combats se déroulent à Éséka et Édéa, mais les deux localités sont évacuées en 1915.

En janvier 1916, les forces anglo-françaises entrent à Yaoundé, les Allemands s'enfuient en direction de la Guinée espagnole... La prise de la forteresse de Mora le 20 février 1916 marque la fin de la guerre au Cameroun.

Document 2:





Source: E. Mveng, Histoire du Cameroun, tome 2, Yaoundé, CEPER, 1985, p.101.

III. Conséquences.

Document:

Dans les localités où les combats se sont déroulés, les populations subissent les effets de cette guerre avec leurs villages brûlés, leurs plantations dévastées et les pertes en vies humaines.

Sur le plan territorial par l'accord du 4 mars 1916, les généraux Dobell et Aymerichs'entendent à Douala sur le partage du Cameroun: l'Angleterre occupe une bande de 85 000 km², soit le 1/5 du territoire contre 4/5 pour la France. Cette dernière abroge le traité franco-allemand de 1911 et récupère son territoire AEF cédé à l'Allemagne

Sur le plan international la guerre met fin au protectorat. Le Cameroun acquiert un nouveau statut, celui de territoire sous mandat de la SDN.

En bref

Au Cameroun, la première guerre mondiale débute de 5 août 1914.

Son avènement relève essentiellement de la décision des Alliés d'attaquer les puissances centrales dans leurs colonies. La guerre qui se solde par la victoire des forces anglo-françaises se déroule sur quatre principaux fronts : le nord, l'est, la côte et le sud.

Malgré ses conséquences négatives, cette guerre a permis au Cameroun d'avoir un nouveau statut, celui de territoire sous-mandat de la SDN.

LEÇON 14: LE CAMEROUN SOUS MANDAT DE 1922 À 1945.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de collaborer avec les autres dans la défense de ses intérêts.

Exemple de situation	Les conflits ethniques.
Exemples d'action	Découvrir les autres tribus et leur culture, apprendre à parler leur langue et à habiter

I. Origines du mandat.

Document:

Une fois la guerre terminée, le traité de Versailles enlève aux puissances coloniales vaincues leurs territoires. Les vainqueurs décident alors de l'internationalisation de ces colonies. Désormais, celles-ci dépendent de la SDN qui confie leur administration à des puissances mandataires : c'est la naissance du régime de mandat.

Le mandataire devait assurer le développement économique et social des populations et les préparer à l'autonomie interne.

II. Administration du Cameroun sous mandat

A. Administration française.

Document:

Le Cameroun français est un territoire autonome placé sous l'autorité d'un gouverneur appelé Haut-commissaire. Il est assisté d'un Conseil d'administration et d'un Conseil du contentieux administratif.

Le territoire est organisé en unités administratives comprenant les circonscriptions, les subdivisions, les postes et les secteurs. Les Français pratiquent le système

d'administration directe dans lequel les chefs traditionnels ne sont que des auxiliaires de l'administration

B. Les particularités du Cameroun sous administration anglaise.

Document:

Le Cameroun sous mandat britannique n'était pas un territoire autonome. Les Anglais l'avaient intégré dans leur colonie du Nigéria, puis l'avait divisé en deux zones distinctes : le Northern Cameroon (Cameroun septentrional) et le Southern Cameroon (Cameroun méridional)

Le Cameroun britannique était placé sous l'autorité du gouverneur général résidant à Lagos au Nigéria. À la tête du Cameroun méridional, il y avait un Résident à Buéa qui rendait compte au Gouverneur. Ce territoire était scindé en quatre divisions administratives. Les Anglais dans le système d'administration indirecte, s'appuyaient sur les autorités traditionnelles locales pour gouverner

III. Les résistances aux administrations française et anglaise.

Document:

Les Camerounais qui n'approuvent pas la politique coloniale manifestent leur opposition sous des formes diverses.

Au cours des années 1928-1930, les Baya se plaignaient du travail forcé, mépris de leurs coutumes et traditions par l'autorité coloniale. La révolte des Baya autour de leur chef Karnou est matée par la France. Les Douala protestent à propos de l'expropriation des terres et du traitement qu'ils réclamaient tant que peuples évolués. Leur leader, le chef Bétoté Akwaest est emprisonné à la veille de

la deuxième guerre mondiale, la résistance contre les Français se manifeste par la création d'associations germanophiles.

Les populations du Cameroun britannique protestent contre les mauvais traitements dont ils sont victimes et revendiquent l'autonomie de leur territoire.

En bref

Le traité de Versailles de 1919 avait créé la Société Des Nations dont l'une des missions était de s'occuper des anciennes colonies arrachées aux pays vaincus de la première guerre mondiale. Le Cameroun fut alors placé, dès 1922, sous mandat de la SDN et confié à la France et à la Grande Bretagne.

Pendant cette période, les Français ont administré leur partie du Cameroun comme un territoire autonome en y pratiquant le système d'administration directe. Les Anglais par contre, ont intégré la leur dans leur colonie du Nigeria en y appliquant l'administration directe.

Les résistances sont dues essentiellement au refus des puissances mandataires d'accomplir les missions à elles assignées par la SDN.

DOSSIER 2 LE SYSTÈME DE L'INDIGÉNAT AU CAMEROUN.

Justification: Ce dossier permet à l'apprenant de pouvoir défendre sa personnalité, son identité en cas de besoin.

Exemple (s) de situation	L'exploitation du travailleur, les sévices corporels
Exemple (s) d'action	Respecter les droits du travailleur et des individus

Document1 : Les origines du code de l'indigénat.

À l'image du code noir, l'adoption du code de l'indigénat visait à réaffirmer l'idée selon laquelle pour la France, le colon est différent du colonisé. En effet, le code fut adopté le 28 juin 1881 et, c'est en 1887 que le gouvernement français l'imposa à l'ensemble de ses colonies.

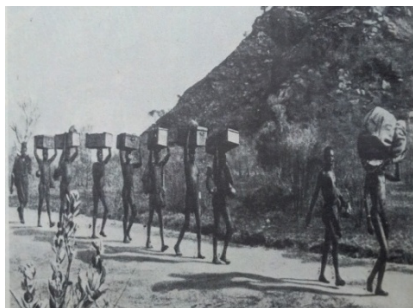
Le code de l'indigénat est en effet une réglementation spéciale qui ne reconnaît à l'indigène aucune liberté ni droit. Le régime de l'indigénat est un système de peines disciplinaires.

Document2 :

En général, ce code assujettissait les Camerounais aux travaux forcés, à l'interdiction de circuler la nuit, aux réquisitions, aux impôts, taxes et amendes.

Pour la moindre contestation, les indigènes étaient chicotés, déportés, emprisonnés et même condamnés à mort. Les chefs étaient chargés du recrutement des indigènes pour les corvées, de la collecte des impôts et de la dénonciation des délinquants. Très souvent, ils étaient humiliés devant leurs populations.

Document3 : Les convois de porteurs.



Questionnaire

1. Présenter les documents : nature et idée générale.

2. Qu'est-ce que le code de l'indigénat ?
3. a) Quand et par quel pays a été créé le code de l'indigénat ?
b) Donne une raison qui a motivé son adoption ?
4. Quelles sont les manifestations du système de l'indigénat ?
5. Existe-il des sociétés où les gens sont encore soumis à ce type de traitement ? Justifier votre réponse à l'aide de deux arguments.

Retenons

Le système de l'indigénat est une législation sévère et un ensemble de pratiques utilisées par la France dans ses colonies. Les Camerounais ont souffert des atrocités de ce système.



LEÇON 15: L'ÉVOLUTION POLITIQUE DU CAMEROUN SOUS TUTELLE FRANÇAISE 1945-1960.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de défendre l'intérêt commun pour préserver la grandeur de la nation camerounaise

Exemple (s) de situation	La collaboration avec les membres de la secte terroriste Boko Haram.
Exemple (s) d'action	Défendre la nation.

I. Naissance du nationalisme.

Document:

Le nationalisme camerounais naît du mouvement syndical et des partis politiques. L'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun (USCC), premier syndicat créé en 1944 revendique de meilleures conditions de travail et de vie. La grève qu'il organise à Douala dégénère en émeute aux

allures de revendication politique le 25 septembre 1945.

Les premiers mouvements politiques comme l'Union Camerounaise Française (UNICAFRA) et le Rassemblement Camerounais (RACAM) formulent une série de revendications : africanisation de l'administration, suppression de l'indigénat. Le premier véritable parti nationaliste du pays est l'Union des Populations du Cameroun (UPC) créée le 10 avril 1948 à Douala.

II. Les formes de lutte pour l'indépendance et la réunification.

Document:

L'UPC avait trois principaux objectifs : l'indépendance immédiate du Cameroun français, la réunification immédiate avec le Cameroun britannique et la non-ingérence étrangère dans les affaires du Cameroun réuni.

Jusqu'en 1955, l'UPC mène une lutte pacifique : sensibilisation et éducation des populations, pétitions adressées à l'ONU, organisation des meetings... Dès mai 1955, les revendications se radicalisent et l'UPC se retrouve dans la guerre : le Sinistre de la défense Nationale (SDNK) dirigé par Martin Singap est créé en 1957, puis remplacé en 1959 par l'Armée Nationale de Libération du Kamerun. Contrairement à l'UPC, les autres partis politiques comme l'Union Camerounaise d'Ahmadou Ahidjo, les Démocrates Camerounais d'André Marie Mbidä adoptent des positions modérées, bien qu'ils optent pour les objectifs de l'UPC.

III. La réaction de la France.

Document:

L'hostilité de la France est marquée par la création de partis administratifs pour faire ombrage à l'UPC. Elle s'emploie également à interdire les réunions et les manifestations, à emprisonner les leaders syndicaux et des partis politiques. Le 13 juillet 1955, l'UPC est interdite au Cameroun français et le 13 septembre 1958, Um Nyobe est assassiné.

Néanmoins, la France a engagé des réformes qui ont favorisé l'évolution politique du Cameroun à travers la création des assemblées locales : l'ARCAM en 1946, l'ATCAM en 1952 et l'ALCAM en 1957. Le Cameroun accède à l'autonomie interne le 10 mai 1957 et André-Marie Mbida devient premier ministre. En 1958, il est remplacé par Ahidjo qui conduit le Cameroun à l'indépendance.

En bref

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, le Cameroun devient un territoire sous tutelle de l'ONU. Les mouvements de revendication nationaliste se développent à partir des syndicats et des partis politiques.

La lutte pour l'indépendance et la réunification se radicalise avec l'UPC tandis que les autres partis politiques coopèrent avec la France.

La réaction de la France fut très violente à l'égard de l'UPC jusqu'à l'accession du Cameroun à l'indépendance.

DOSSIER 3 UM NYOBE.

Justification: Ce dossier permet à l'apprenant de valoriser et de défendre son identité, sa personnalité, son peuple.

Exemple (s) de situation	La diffamation, le dénigrement
Exemple (s) d'action	Reconnaître les valeurs, honorer la mémoire.

Document 1 :



Nom : Ruben Um Nyobè.

Date de naissance : 10 avril 1913.

Lieu de naissance : Eog Makon, près d'Éséka

Père : Nyobè Nsounga

Mère : Ngo Um Nonos.

Conjointes : Marthe Françoise Ngo Mayack

;

- Marie Ng Njock Yebga

Cursus scolaire : - Certificat d'Études Primaires 1929.

- Admission à l'École Normale de Foullassi en 1931.

- Admission au concours de commis de service civil et financiers en 1935.

Profession : greffier.

Activités : - Syndicaliste

Document 2 : Son œuvre.

Très tôt, Um Nyobè s'engage dans plusieurs associations : JEUCAFRA, Cercle d'Études Marxistes USCC et UPC. En tant que Secrétaire Général de l'UPC, il intervient à plusieurs reprises à la tribune de l'ONU pour plaider la cause de l'indépendance et de la réunification du Cameroun. Il voyage à travers le pays pour sensibiliser le peuple camerounais. Après les émeutes de mai 1955, Um Nyobe crée en décembre 1956 le Comité National d'Organisation (CNO), structure paramilitaire de lutte contre la domination coloniale.

Il entreprend de mettre en place une véritable administration parallèle à celle des colons du Cameroun notamment à travers l'établissement des actes officiels tels que les actes de naissance, de mariage, la carte d'identité Kamerunaise les titres fonciers...

Document 3 : Bilan.

Le charisme et les qualités oratoires de Um Nyobè lui ont valu le surnom de « Mpodol », c'est-à-dire porte parole. Il a été fidèle à son engagement nationaliste jusqu'à sa mort.

À la différence de la plupart des fonctionnaires ambitieux de son époque, Um Nyobè semblait se désintéresser totalement des biens matériels. Les étudiants camerounais à Paris devaient user de stratagèmes pour lui faire accepter de nouveaux vêtements lorsqu'il allait aux Nations unies pour plaider pour son parti.

Sollicité par Pierre Messmer pour faire partie du gouvernement d'Améba, il décline l'offre.

Son rêve d'indépendance et de réunification du Cameroun a été réalisé après sa mort.

Questionnaire

1. Présenter les documents : nature et idée générale.
2. Qui est Um Nyobè ?
3. Citer les associations dans lesquelles il milite dès sa jeunesse.
4. a) Quelle cause du Cameroun défend-t-il à l'ONU ?
b) Quelles sont les actions qu'il a menées pour défendre cette cause ?
5. Quelle fut la réaction de la France :
a) À l'endroit de son parti ?
b) À son endroit ?
6. Qu'est-ce qui de Um Nyobè un nationaliste camerounais ?

Retenons

Ruben Um Nyobè est un nationaliste qui a lutté pour l'indépendance et la réunification du Cameroun.

LEÇON 16: L'ÉVOLUTION POLITIQUE DU CAMEROUN SOUS TUTELLE ANGLAISE 1945-1961.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de défendre

l'intérêt commun pour préserver la grandeur de la nation camerounaise.

Exemple (s) de situation	La menace terrorisme Boko Haram.
Exemple (s) d'action	Dénoncer les terroristes

I. Naissance du nationalisme.

Document:

Les premières manifestations nationalistes se révélèrent à travers deux groupes de pression : le Cameroon Welfare Union (CWU) fondé en 1939 par G. J. Mbenet et le Cameroon Youth League (CYL) fondé en 1940 par Paul Kale et Emmanuel Endeley. Ces deux associations revendiquent l'amélioration des conditions de vie des populations et l'autonomie du territoire.

C'est à partir de 1949 que le nationalisme s'affirme véritablement avec la création du Cameroon National Federation (CNF) par Emmanuel Endeley.

II. La lutte pour l'indépendance et la réunification.

Document:

Dans leurs revendications, les mouvements nationalistes adhèrent aux réformes proposées par la Grande Bretagne. Mais, ils ne s'entendent pas sur l'avenir du territoire du Cameroun britannique.

Le Kamerun National Congress (KNC) dirigé par Endeley est partisan de l'autonomie du Cameroun dans la fédération nigériane. Le Kamerun National Democratic Party (KNDP) créé par John Ngu Foncha est favorable à la réunification. C'est ce parti qui remporte les élections qui aboutissent le 1^{er} octobre 1961 à la proclamation de la République Fédérale du Cameroun.

II. La réaction de la Grande Bretagne.

Document

Malgré la persistance des revendications, la Grande Bretagne a subordonné l'évolution du Cameroun à celle du Nigeria. Ainsi, les réformes constitutionnelles initiées au Nigeria sont appliquées au Cameroun britannique : Constitution Richards (1946), Constitution Macpherson (1951) et Constitution Lyttelton (1954). Cette dernière accorde au Cameroun méridional le statut de région. Le territoire a son propre gouvernement dirigé par Emmanuel Endeley. Celui-ci est remplacé par John Ngu Foncha en 1958 à l'issue des élections.

Pour résoudre le problème de l'indépendance et de la réunification, la Grande Bretagne saisit l'ONU qui décide d'organiser le référendum du 11 février 1961.

En bref

Le nationalisme au Cameroun sous tutelle britannique naît des mouvements de pression.

Les nationalistes ont mené la lutte pour l'indépendance et la réunification dans un cadre institutionnel sous forme de mobilisation, d'alliance et de négociation.

De son côté, l'autorité tutélaire a subordonné l'évolution du territoire à celle de sa colonie Nigeria. Elle a saisi l'ONU qui a organisé le référendum du 11 février 1961 ayant permis l'indépendance et la réunification.

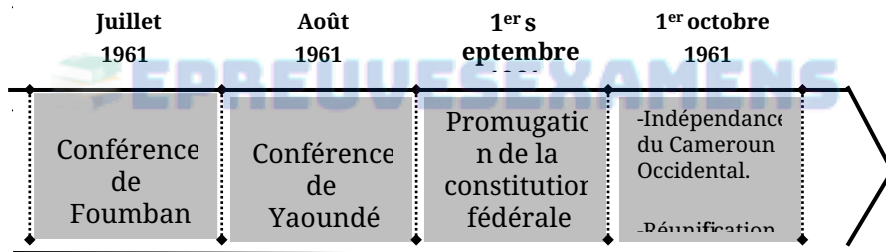
LEÇON 17: LE CAMEROUN : DE L'ÉTAT FÉDÉRAL À L'ÉTAT UNITAIRE.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'affirmer son identité en promouvant et en consolidant l'intégration nationale.

Exemple (s) de situation	Les velléités sécessionnistes de certaines populations des régions du Nord-Ouest et Sud-ouest
Exemple (s) d'action	Promouvoir le multiculturalisme la bonne gouvernance

I. La Réunification.

Document 1: Les étapes de la Réunification.



Document 2 :

Les négociations pour la réunification se déroulent d'avril à septembre 1961 et font intervenir deux principaux acteurs : Ahmadou Ahidjo, président de la République du Cameroun et John Ngu Foncha, premier ministre du Cameroun méridional.

Le consensus étant trouvé, le 1^{er} octobre 1961, le Cameroun britannique accède à l'indépendance en se réunifiant à la République du Cameroun pour former la République Fédérale du Cameroun.

Document 2: Monument de la Réunification.



« Nous avons voulu, à l'occasion de ce dixième anniversaire de la Réunification matérialiser cet acte historique en édifiant au cœur de la capitale de notre pays, un monument qui, à la fois, en perpétue la mémoire et rappelle aux générations futures leur devoir de préserver l'unité sacrée de la nation.

Discours de Ahmadou Ahidjo, à l'occasion du dixième anniversaire de la Réunification

II. La fédération et ses implications.

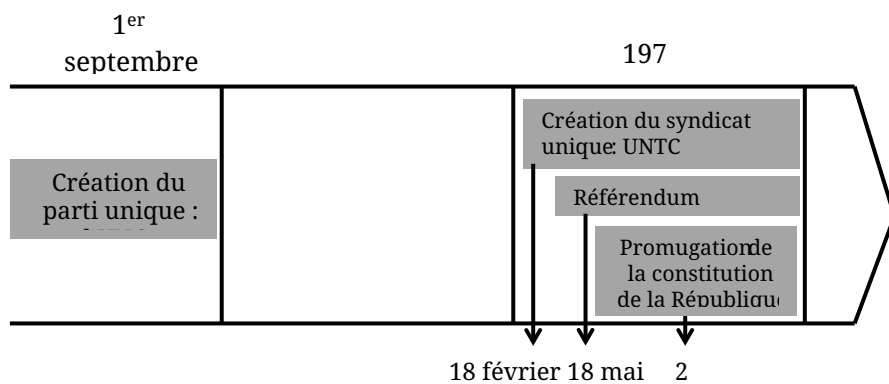
Document:

Une fédération ou État fédérale est un État composé de plusieurs États fédérés. La République Fédérale du Cameroun comprend deux États fédérés : le Cameroun Oriental et le Cameroun Occidental. En fait, ces territoires fonctionnent comme deux pays séparés : chacun possède sa monnaie, sa langue, ses douanes. Le drapeau est désormais vert, rouge et jaune frappé de deux étoiles sur la bande verte.

L'exécutif comprend : un gouvernement fédéral constitué d'un président et d'un vice-président, et deux gouvernements fédérés, dirigé chacun par un premier ministre. Le pouvoir législatif comprend quatre assemblées : l'Assemblée nationale fédérale, l'assemblée législative du Cameroun Oriental (ALCAMOR) à Yaoundé, l'Assemblée législative du Cameroun Occidental (ALCAMOC) ainsi que l'Assemblée des chefs traditionnels à Buéa. La République Fédérale comprend trois organes judiciaires.

III. Marche vers l'État unitaire, avantages et limites de l'État unitaire.

Document 1: Les étapes de l'État unitaire.



Document 2: Les raisons en faveur de l'État unitaire

Plusieurs raisons furent présentées par Ahmadou Ahidjo pour justifier le passage de la Fédération à l'État unitaire. D'après lui, les institutions de la Fédération étaient nombreuses et elles coûtaient chères à l'État. En plus, la complexité qui découle du fonctionnement de l'administration fédérale n'est pas de nature à favoriser le développement harmonieux de la République. La fédération enfin, pensait-il, ne permettait pas de réaliser l'unité nationale.

Document 3: Les institutions de l'État unitaire.

La constitution du 2 juin 1972 crée la République Unie du Cameroun avec de nouvelles institutions.

Le pouvoir exécutif comprend désormais un président de la République et un gouvernement dirigé par un premier

ministre. Le poste de vice-président est supprimé. Le parlement est monocaméral et la justice est unique. Sur le drapeau n'apparaît désormais qu'une seule étoile dorée au centre de la bande rouge.

Document 4 : Avantages et limites de l'État unitaire.

L'État unitaire a effectivement diminué les dépenses de l'État par la baisse considérable du nombre de hauts fonctionnaires. L'administration est désormais aussi allégée. La division du Cameroun occidental en deux régions a permis le développement du nord ouest dont le chef lieu est Bamenda.

L'État unitaire a permis de consolider les liens économiques et d'échanges à travers la construction des routes et du chemin de fer. Les paysans écoulent leurs produits dans les grands centres urbains. Les entreprises publiques comme la SONARA ont été créées.

L'apprentissage du Français et de l'Anglais est renforcé à travers la construction des écoles bilingues. Le brassage des populations favorise l'unité nationale.

Toutefois, l'État unitaire a abouti à la trop grande centralisation du pouvoir entre les mains du chef de l'État. Par ailleurs, il a favorisé la marginalisation des populations du Cameroun oriental sur l'appareil administratif. Des structures qui avaient permis le développement de cette partie du Cameroun ont été abandonnées comme le port de Victoria et de Tiko. L'exploitation des ressources ne profite pas équitablement à toutes les parties du territoire national.

En bref

Le 1^{er} octobre 1961, le Cameroun devient une

République Fédérale constituée de deux États fédérés. Il se dote de nouvelles institutions.

Ahmadou Ahidjo conduit le pays vers l'État unitaire qui est proclamé le 20 mai 1972.

Au-delà de ses avantages, l'État unitaire a des limites qui fondent actuellement les revendications de certaines populations.



GÉOGRAPHIE

LE CAMEROUN ET LES PROBLÈMES DE DEVELOPPEMENT.

MODULE I : LES MILIEUX GÉOGRAPHIQUES DU CAMEROUN

LEÇON 1: PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CAMEROUN.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'avoir les notions de base sur la géographie du Cameroun.

Exemple (s) de situation	Les feux de brousse.
Exemple (s) d'action	Sensibiliser les populations aux dangers des feux de brousse

I. Localisation

Document 1 :



Document 2:

Situé au fond du golfe de guinée, au contact de l’Afrique de l’Ouest et l’Afrique Centrale, le Cameroun s’étire du 2° au 13° de latitude nord et du 9° au 13° de longitude est.

D’une superficie totale de 475 442 km², le territoire du Cameroun est limité au sud par la Guinée Équatoriale, le Gabon et la République du Congo ; à l’est par la République Centrafricaine et le Tchad ; à l’ouest par le Nigéria et l’océan Atlantique sur la façade côtière.

II. Diversité physique et humaine

Document 1 : La diversité physique du Cameroun.

Le relief du Cameroun comprend deux grands

ensembles : les hautes terres constituées de roches cristallines et métamorphiques et les basses terres comprenant les roches sédimentaires.

Le pays présente deux grands domaines bioclimatiques le domaine équatorial et le domaine territorial Dans le domaine équatorial, la végétation est constituée essentiellement de la forêt, les sols latéritiques argileux et volcaniques prédominent. La végétation du milieu tropical évolue de la savane à la steppe. Les sols ferrugineux et ferralitiques sont les plus répandus.

Les cours d'eau du Cameroun sont répartis dans quatre bassins hydrographiques le bassin de l'Atlantique le plus étendu, le bassin du Congo, le bassin du Niger et le bassin du Tchad. L'Adamaoua constitue « le château du Cameroun » car la majorité des cours d'eau du pays y prennent leur source.

Document 2 : La diversité humaine du Cameroun.

Le Cameroun récapitule tous les grands groupes humains de l'Afrique subsaharienne. On y retrouve les pygmées et les bantous dans le sud forestier, les semi-bantou dans les hauts plateaux de l'ouest, les soudanais, les Peuls et les Arabes Choa au nord.

III. Grands traits de l'économie

Document:

L'agriculture emploie près de 70% de la population active et représente environ 44% du produit intérieur brut (PIB).

Le secteur secondaire est en pleine gestation. En 2008, il employait 15% de la population active et sa participation au PIB était de l'ordre de 28%. L'agro-industrie est la branche la plus représentative de l'industrie camerounaise.

Le secteur tertiaire se développe de façon considérable. En 2014, il a contribué pour 49% au PIB. L'extension et la modernisation des infrastructures de transport contribuent au développement des échanges et du tourisme.

En bref

Le Cameroun est un pays de l'Afrique centrale. Sa diversité physique et humaine fait de lui une « Afrique en miniature ». Son économie est dominée par le secteur primaire.



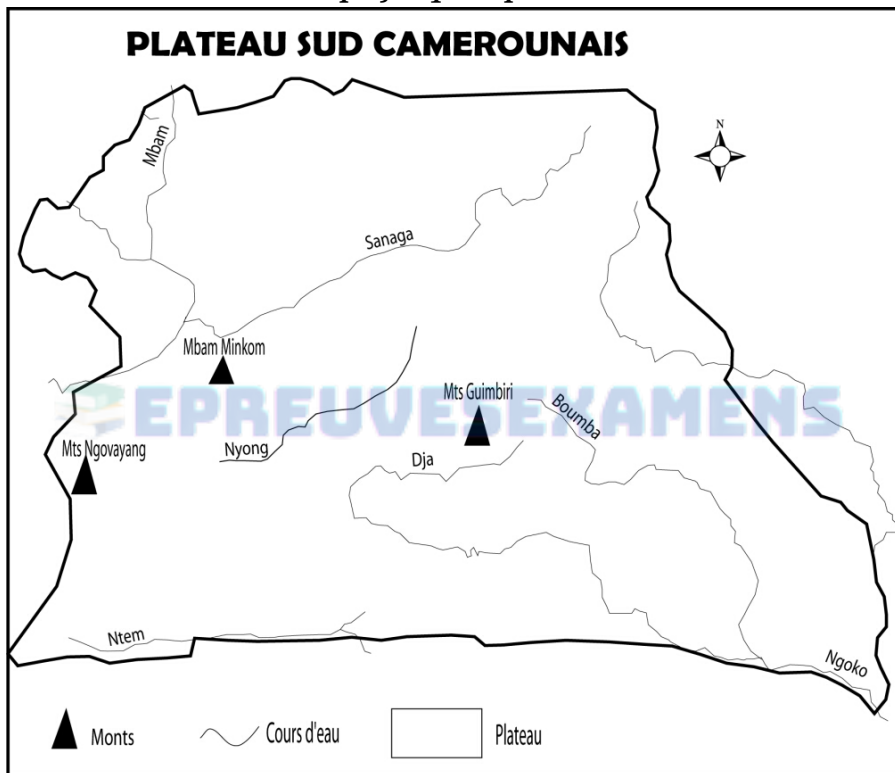
LEÇON 2: LE PLATEAU SUD-CAMEROUNAIS.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenante bien gérer

les ressources du plateau Sud-camerounais et de réagir efficacement devant les menaces qui pèsent sur celles-ci.

Exemple (s) de situation	La déforestation, appauvrissement des sols.
Exemple (s) d'action	Réglementer l'abattage des arbres, reboiser.

Document: Le milieu physique du plateau sud-camerounais.



I. Relief et hydrographie

Document:

D'une altitude moyenne de 600m, le plateau sud-camerounais peut être subdivisé en trois ensembles :

- Un relief accidenté constitué de collines dans le sud-ouest : Mbam Minkom (1 295m), massif du Ntem (1 400m), les collines de Yaoundé...

- Un plateau s'élevant jusqu'à 900m d'altitude et dominé par les massifs de Yoko (1 060m) et de Badjere (1468m) au nord de la Sanaga.

- Une pénéplaine au sud-est.

Les cours d'eau appartiennent à deux bassins hydrographiques. Le bassin de l'Atlantique draine le Ntem, le Nyong, la Sanaga, le Mbam... Dans le bassin du Congo, il y a le Dja, la Boumba, la Ngoko, la Kadei.. Le réseau hydrographique est moyen et le débit régulier dans l'ensemble.

II. Climat et végétation

Document:

Le plateau sud-camerounais est une région du climat équatorial guinéen caractérisé par des températures élevées et constantes (23°C à 26°C), les précipitations abondantes (1 500 mm à 3 000 mm par an), l'existence de quatre saisons et des amplitudes thermiques faibles (3,4°C).

La végétation de forêt dense évolue progressivement vers la savane péri-forestière au nord du plateau.

III. Dégradation du milieu et solutions

Document 1 :

Les exploitants forestiers prélèvent les espèces, dégradant ainsi la forêt. Les besoins des ménages en bois de chauffe et matériaux de construction constituent aussi des menaces à la pérennisation de la forêt. La recherche des territoires de chasse et le braconnage appauvrissent le milieu en ressources fauniques. La pression démographique fait reculer les forêts avec l'installation des populations.

L'agriculture moderne et l'agriculture itinérante sur brûlis dégradent considérablement les forêts et les sols. L'érosion accentue l'appauvrissement des sols. La dégradation du milieu est à l'origine des changements climatiques.

Document 2:

Plusieurs solutions sont envisagées pour résoudre les problèmes de la dégradation du milieu du plateau sud-camerounais.

Les parcs et réserves sont créés pour protéger la faune et la flore : la réserve du Dja, la réserve de Mengame, la réserve du Mbam et Djerem.. La réglementation de l'exploitation forestière et de la chasse, l'interdiction du braconnage contribuent à la préservation des espèces animales et végétales. Le reboisement est une tentative de reconstitution des forêts et par conséquent de la régulation du climat.

En bref

Le plateau sud-camerounais englobe les régions de l'Est, du Centre et du Sud hormis le département de l'Océan. Il s'étend sur une superficie d'environ 225 100 km².

D'une altitude moyenne de 600m, le plateau sud-camerounais est subdivisé en trois ensembles de relief. Les cours d'eau de la région appartiennent aux bassins de l'Atlantique et du Congo.

Son climat équatorial guinéen favorise la prédominance de la forêt dense. Cette forêt est particulièrement menacée.

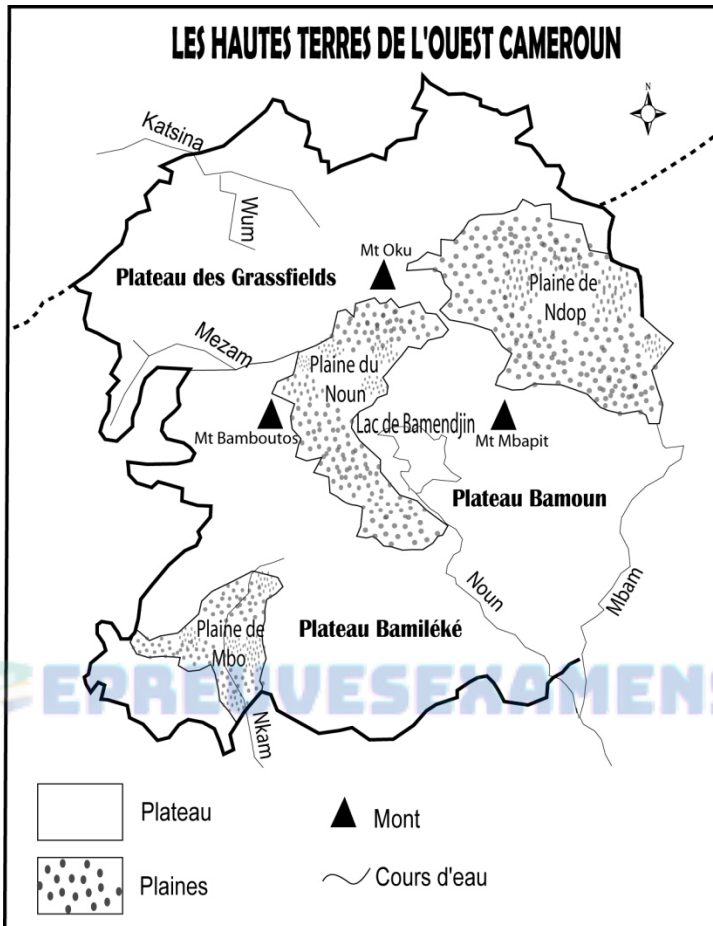
LEÇON 3: LES HAUTES TERRES DE L'OUEST.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de bien gérer les ressources des Hautes Terres de l'Ouest et de réagir efficacement devant les menaces qui pèsent sur celles-ci.

Exemple (s) de situation	Surexploitation des sols.
Exemple (s) d'action	Rotation des cultures, utiliser les engrais naturels.

Document: Situation des hautes terres de l'ouest.





I. Relief et hydrographie

Document:

Les Hautes Terres de l'Ouest forment un ensemble de

plateaux étagés : le plateau bamoun (1 100m-1 200m), le plateau bamiléké (1 400m-1 800m) et le plateau des grassfields (1 500m-2 000m). Ces plateaux sont surmontés par d'importants édifices volcaniques : mont Oku (3 008m), mont Bamboutos, mont Mbapit.. On retrouve à de nombreux endroits des dépressions appelées plaines : la plaine du Noun, la plaine de Mbo et la plaine de Ndop.

La région apparaît comme le second château d'eau. Ses cours d'eau comme le Noun, le Ndé, la Mifi, la Mezam, la Momo ont un débit modeste et sont parcourus par des chutes et rapides. L'activité volcanique a donné naissance à de nombreux lacs Baleng Oku, Nyos, Njido

II. Climat et végétation

Document:

Il règne dans les Hautes Terres de l'Ouest le climat équatorial camerounien d'altitude caractérisé par l'existence de deux saisons, les précipitations abondantes (1 500mm à 2 600mm), des températures modérées (20°C à 22°C).

La végétation est constituée de la savane et d'une forêt secondaire.

III. Dégradation du milieu et solutions

Document:

Le défrichement des forêts galeries et forêts de raphia au niveau des bas-fonds ont contribué à diminuer la capacité

de rétention en eau des sols, entraînant des problèmes de disponibilité en eau.

La pression démographique dans la région a obligé les paysans à mettre toutes les terres en culture. Cette situation a pour effets la dégradation et l'épuisement des sols, la disparition des espèces végétales et animales et la surexploitation des ressources naturelles.

Les paysans ont reboisé en plantant les arbres fruitiers, des eucalyptus et des palmiers raphia. La pratique des cultures sur billons limite l'érosion et permet de maintenir la fertilité des sols.

En bref

Les Hautes Terres de l'Ouest couvrent les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest sur une superficie d'environ 31 272 km².

La région est constituée d'un ensemble de plateaux étagés surmontés d'édifices volcaniques et taillée des dépressions appelées plaines. Ses cours d'eau modestes sont parcourus de rapides et de chutes.

Le climat équatorial camerounien d'altitude des Hautes Terres de l'Ouest lui donne une végétation essentiellement constituée de la savane. La pression démographique a eu un impact négatif sur le milieu naturel.

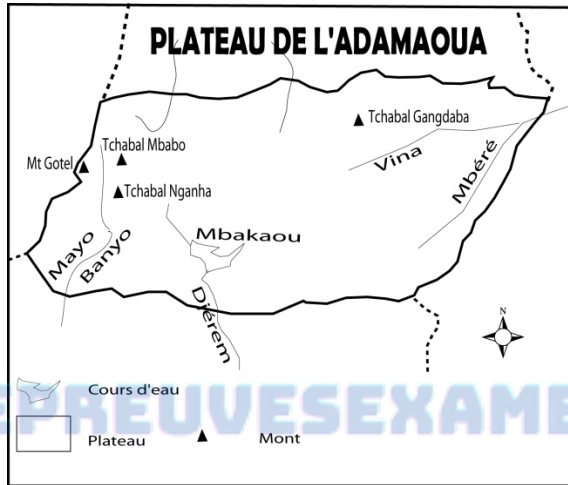
LEÇON 4 : L'ADAMAOUA.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de bien gérer les ressources du plateau de l'Adamaoua et de réagir

efficacement devant les menaces qui pèsent sur celles-ci.

Exemple (s) de situation	Le surpâturage.
Exemple (s) d'action	Développer les cultures fourragères moderniser l'élevage bovin.

Document:



I. Relief et hydrographie

Document:

Le plateau de l'Adamaoua a une altitude moyenne de 1100 m. Il présente d'imposants massifs volcaniques au nord et à l'ouest: Tchabal Mbabo, Tchabal Ngangdaba, Tchabal Nganha, monts Mambila.. Le plateau s'incline au nord pour former la falaise. Les vallées marécageuses parsemées de chicots rocheux (*Ngaou*) se retrouvent au centre du plateau.

L'Adamaoua distribue ses eaux dans les quatre bassins hydrographiques du Cameroun, mais ses cours d'eau sont modestes : Vina, Djerem, Mbéré.. La région dispose des lacs et de nombreuses sources naturelles.

II. Climat et végétation

Document:

Il règne dans le plateau de l'Adamaoua le climat tropical soudanien d'altitude caractérisé par l'existence de deux saisons dont la saison sèche rigoureuse, les précipitations abondantes (1 500mm à 2 000 mm), les températures modérées (22°C), des amplitudes thermiques faibles (3°C).

La végétation dominante est la savane parsemée des forêts-galeries

III. Dégradation du milieu et solutions

Document:

La déforestation et la surexploitation des galeries forestières entraînent d'importants problèmes d'érosion des berges et d'envasement. L'intensification des activités agropastorales ainsi que les feux de brousse détruisent la végétation et dégradent les sols. Les pratiques non commodes de pêche artisanale contribuent à la raréfaction des ressources halieutiques.

Le développement des cultures fourragères constitue une alternative à la surexploitation des pâturages. Le reboisement et l'interdiction des feux de brousse permettent de reconstituer les espèces végétales. La pratique de la pisciculture préserve certaines espèces de la disparition.

En bref

Le plateau de l'Adamaoua couvre la région administrative éponyme sur une superficie d'environ 62 000 km².

Il comprend d'imposants massifs volcaniques, la falaise de Ngaoundéré et des vallées parsemées de chicots rocheux. Le plateau de l'Adamaoua est « le château d'eau du Cameroun ».

Il y règne le climat de tropical soudanien d'altitude et la végétation dominante est la savane.

Les activités agropastorales sont fortement dégradées dans ce milieu.

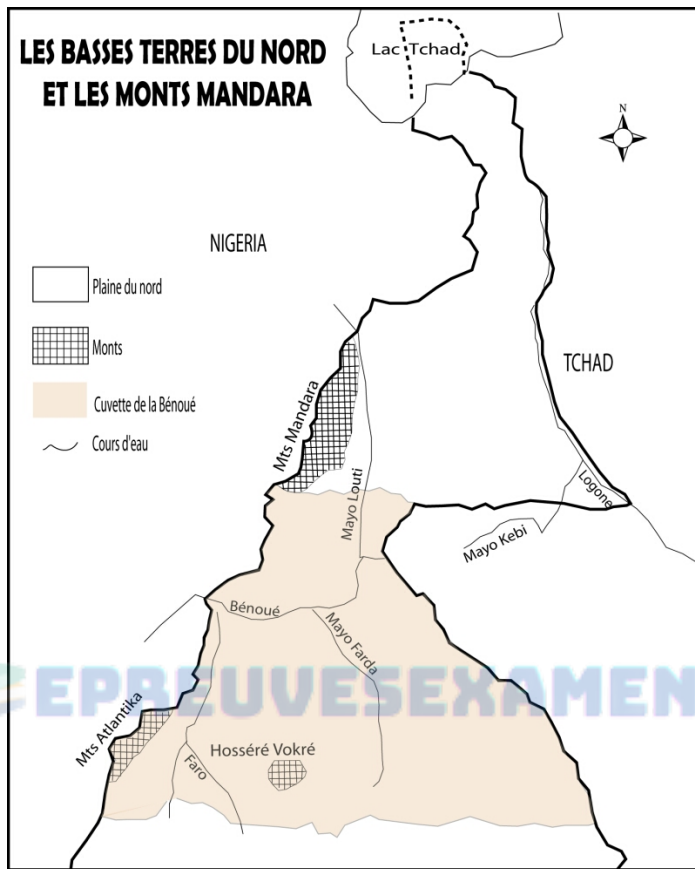
LEÇON 5: LES BASSES TERRES DU NORD ET LES MONTS MANDARA.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de bien gérer les ressources des basses terres du Nord et les monts Mandara et de réagir efficacement devant les menaces qui pèsent sur celles-ci.

Exemple (s) de situation	Assèchement des cours d'eau.
Exemple (s) d'action	Aménager les points d'eau, utiliser rationnellement l'eau.

Document:

 EPREUVESEXAMENS



I. Relief et hydrographie

Document:

Les basses terres du Nord et les monts Mandara présentent trois ensembles de relief : la cuvette de la Bénoué, la plaine du Tchad et les monts Mandara.

Les cours d'eau de la région appelés « mayo » ont un régime irrégulier. Le Bénoué, principal cours d'eau appartient au bassin du Niger. Le Logone, le Chari, le mayo Tsanaga notamment sont des fleuves du bassin du Tchad.

II. Climat et végétation

Document 1 :

Il règne le climat tropical soudanien dans la cuvette de la Bénoué se caractérisant par des températures élevées (28°C), des précipitations moins abondantes (900 mm), des amplitudes thermiques élevées (6,5°C) et l'existence de deux saisons de durée presque égale. La végétation ici est la savane et la forêt claire.

Le climat tropical sahélien est plus rigoureux dans la plaine du Tchad (9 mois de saison sèche) que dans les monts Mandara (5 mois de saison des pluies). La végétation évolue de la savane à la steppe, puis les prairies marécageuses appelées yaérés dans la vallée du Logone

Document 2: Unyaéré



III. Dégradation du milieu et solutions.

Document 1

Sous l'effet des changements climatiques, de l'augmentation de la pression humaine et des pratiques culturelles et d'élevage extensif, les ressources en eau sont menacées par la dégradation des berges, la pollution, l'envasement, l'eutrophisation et les perturbations du régime hydraulique. La zone sahélienne se caractérise par des écosystèmes fragiles...

Elle est soumise aux effets néfastes de la sécheresse, exacerbée notamment par la déforestation et l'érosion des sols.

Source: M. Youssaou, « Les questions environnementales sur la désertification au Cameroun » in Atelier sur les statistiques de l'environnement Yaoundé, MINEP décembre 2011

Document2 :

Des initiatives locales et expériences ont été menées depuis plusieurs années dans les Régions les plus touchées par la désertification, particulièrement au niveau de l'Extrême-Nord avec la relance du projet «Opération Sahel vert» en 2008 et au Nord, le projet de l'Aménagement du bassin versant de la Bénoué a été mis en exécution depuis 2010.

Le gouvernement a décidé de restaurer les écosystèmes dégradés des savanes soudano-sahéliennes du Nord-Cameroun. Cette action se décline en trois aspects opérationnels : le reboisement, la sensibilisation et la réduction de la pression sur le bois de chauffe par la fabrication et la distribution des foyers améliorés.

Source: M. Youssaou, « Les questions environnementales sur la désertification au Cameroun » in Atelier sur les statistiques de l'environnement Yaoundé, MINEP décembre 2011

En bref

Les basses terres du Nord et les monts Mandara comprennent les régions du Nord et de l'Extrême Nord sur une superficie de 102 058 km².

La région présente trois ensembles de relief : la cuvette de la Bénoué, la plaine du Tchad et les monts Mandara. Les cours d'eau de la région au débit irrégulier appartiennent à deux bassins hydrographiques.

Le climat tropical soudanien et le climat tropical sahélien font évoluer la végétation de la savane à la steppe. La sécheresse et la pression démographique constituent les

principales menaces de cette région.

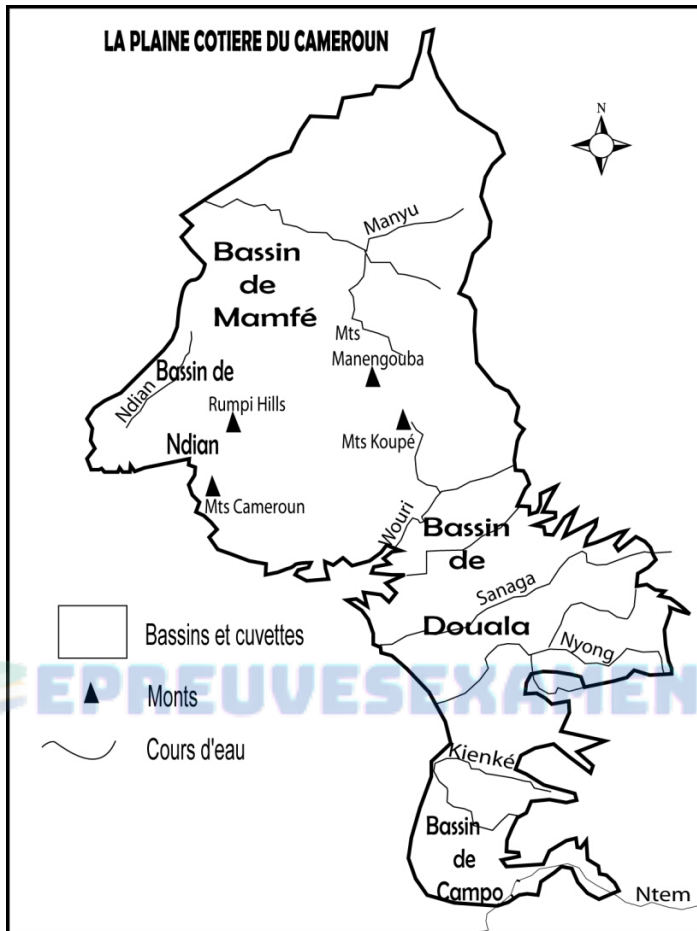
LEÇON 6 : LA PLAINE CÔTIÈRE.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenante bien gérer les ressources de la plaine côtière et de réagir efficacement devant les menaces qui pèsent sur celles-ci.

Exemple (s) de situation	La pollution des eaux.
Exemple (s) d'action	Épurer les eaux, éviter de jeter les déchets dans les eaux courantes.

Document: Situation de la plaine côtière.





I. Relief et hydrographie.

Document:

La plaine côtière est constituée d'un ensemble de basses terres surmontées d'édifices volcaniques. Les basses terres comprennent le bassin de Douala, le bassin du Ndjian, la cuvette de Mamfé et le bassin de Campo. Les édifices volcaniques s'alignent sur la dorsale camerounaise : mont Cameroun (4 100 m), mont Manengouba, mont Rumpi, mont Koupé..

La plaine côtière a un réseau hydrographique dense

constitué des cours d'eau comme la Sanaga, le Nyong, le Wouri, la Manyu le Ndian appartenant tous au bassin de l'Atlantique. On y retrouve de nombreux lacs : Ossa, Barombi Manengouba, Edjagham..

II. Climat et végétation.

Document 1 :

La plaine côtière appartient globalement au domaine équatorial guinéen. Les pluies y sont abondantes, deux saisons y alternent et les températures sont modérées sur la côte et sont plus chaudes à l'intérieur des terres.

La végétation est constituée de la forêt, et la mangrove au contact de la mer.

Document 2: Paysage de mangrove.



III. Dégradation du milieu et solutions.

Document:

La mangrove est aujourd'hui de plus en plus dégradée. La surexploitation de certaines espèces de poisson, de la faune des réserves laisse peser une grave menace sur la biodiversité. Les industries produisent des effluents non

traités qu'elles déversent directement dans les eaux ou sur la terre. Il faut ajouter enfin les effets des changements climatiques et l'érosion côtière. L'agriculture intensive réalisée par les complexes agroindustriels fragilise considérablement les sols.

L'existence dans la plaine côtière du Parc National de Campo Ma'an et du Parc National de Korupté moigne de la volonté des pouvoirs publics de protéger le milieu naturel.

En bref

La plaine côtière comprend les régions du Littoral et du Sud-ouest et le département de l'Océan dans la région du Sud sur une superficie de 56 410 km².

Il s'agit d'un ensemble de basses terres surmontées d'édifices volcaniques. Cette région possède le réseau hydrographique le plus dense du Cameroun.

Le climat équatorial guinéen qui y règne permet le développement de la végétation de forêt qui fait face la mangrove au contact de la mer.

La pollution des eaux et la destruction de la mangrove constituent les principales menaces qui pèsent sur ce milieu.

DOSSIER 1: LA MANGROVE.

Justification: Ce dossier permet à l'apprenant de mieux gérer les ressources des mangroves et de contribuer à leur protection.

Exemple (s) de situation	Coupe du bois dans la mangrove.
Exemple (s) d'action	Reglémenter la coupe du bois dans la mangrove, sanctionner les contrevenants.

Document 1:

Au Cameroun, la mangrove occupe environ 1 000 km² dans la région côtière. Elle fournit du tanin pour les filets des pêcheurs, du bois pour le chauffage domestique, la fabrication des pirogues... Elle abrite de nombreuses plantes médicamenteuses.

La mangrove protège la côte contre l'érosion et les populations côtières contre les marées hautes. Elle sert de zone de peuplement et de fraye à au moins 80% de la faune aquatique

Document 2a : Destruction de la mangrove pour le bois de chauffe.



Document 2:

Menaces	Pêche et chasse non conventionnelle	Exploitation abusive du bois et PFNL*	Exploitation du sable	Exploitation du pétrole offshore	Activités agricole et industrielle	Expansion urbaine	Dynamique naturelle
Proportion (%)	18	45	5	9	7	10	6

* Produits Forestiers Non Ligneux.

Source : U. Waffo « Menaces sur les mangroves au Cameroun », mémoire de Maîtrise en Géographie, Université de Yaoundé, 2009.

Document 3:

On estime à plus de 30 % la surface de mangrove qui a été détruite au cours de ces 50 dernières années. Dans la zone du Rio del Rey, des niches écologiques ont disparu suite à la création des puits de pétrole. L'exploitation du sable et des palétuviers expose le sol à l'érosion, aux éventuelles inondations et vents destructeurs. La disparition de la mangrove entraînera le chômage, la faim.

La surexploitation de certaines familles de poisson ainsi que l'envasement des plans d'eau risquent d'entraîner une extinction rapide de certaines espèces.

Document 4:

Pour protéger la mangrove, l'État a fait d'elle une « ressource protégée » dont l'exploitation reste interdite. Il a signé des conventions et des traités dans lesquels il s'engage à protéger la mangrove. Le FAO a proposé aux pêcheurs l'utilisation d'un nouveau type de fourneaux pour le fumage du poisson, consommant moins le bois.

Questionnaire

1. Présenter les documents : nature et idée générale.
2. a) Quelles sont les différentes ressources de la mangrove ?
b) Donner l'importance de la mangrove.
3. Citer les différentes menaces qui pèsent sur la mangrove.
4. Relevez les conséquences liées à la dégradation de la mangrove.
5. Que faut-il faire pour que la mangrove camerounaise ne disparaisse pas ?

Retenons

La mangrove est un écosystème fragile que l'homme doit exploiter judicieusement.

MODULE 2 : LA POPULATION DU CAMEROUN

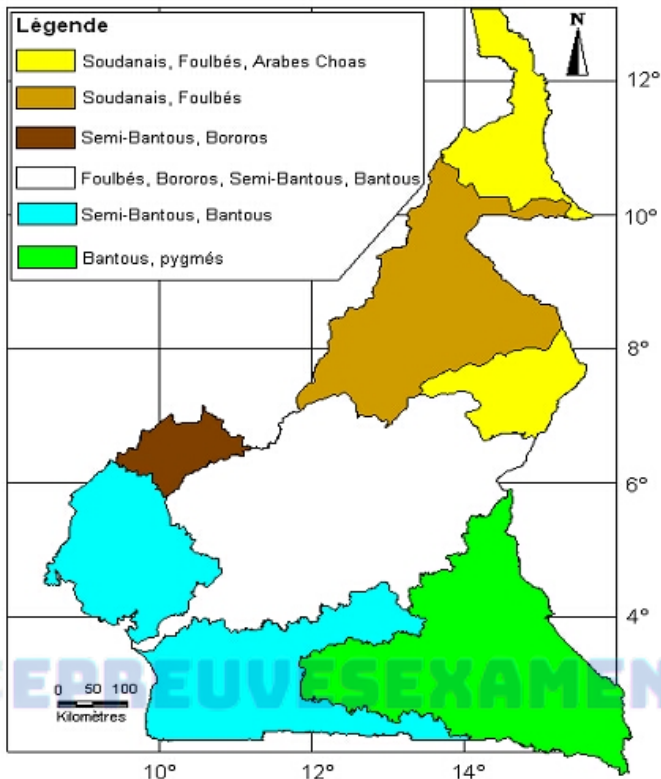
LEÇON 7: COMPOSANTES DU PEUPLEMENT DU CAMEROUN.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'accepter les autres ethnies afin de promouvoir l'harmonie dans la société.

Exemple(s) de situation	L'intégrisme, les préjugés.
Exemple(s) d'action	Accepter, cohabiter avec les autres ethnies.

I. Carte.





II. Commentaire.

En 2005, l'étude du sang d'un million de Camerounais appartenant à une quarantaine de groupes ethniques a permis de mettre en évidence plusieurs « motifs » génétiques correspondant à des ensembles de mutations caractéristiques de certaines régions d'Afrique. Ces profils ont été repartis en six catégories désignées arbitrairement par les populations ou les groupes linguistiques où on les rencontre le plus : Khoisan, kouchitique, pygmée,

Niger-Congo, tchadique et Moyen-Orient. Les principales contributions repérées au Cameroun définissent clairement trois groupes que les études anthropométriques reconnaissent déjà :

- Les trois groupes pygmées : Baka, Bakola et Bedzans

.

- Un groupe bantou regroupant les populations du sud, du centre et de l'ouest.

- Un groupe nordiste regroupant les populations tchadiques, peule et les Arabes Choa.

Source: D. Ben Yamed (Dir), Atlas de l'Afrique. Cameroun Paris, Ed. J.A., 2010, p.92.

En bref

Le peuplement est le processus d'installation d'une population dans une région. Les composantes du peuplement du Cameroun se déclinent en trois grands groupes : le groupe pygmée, le groupe bantou et le groupe nordique.

LEÇON 8 : POPULATION ET MIGRATIONS.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'évaluer les dangers de la surpopulation et de les éviter.

Exemple(s) de situation	L'exode rural.
-------------------------	----------------

I. Structure.

Document 1: Répartition de la population par âge et par sexe.

Age	Population totale	Masculin	Féminin	Rapport de masculinité (%)
0-4	3 287 234	1 662 298	1 624 936	102,3
5-9	2 783 459	1 412 467	1 370 992	103,0
10-14	2 394 671	1 227 470	1 167 201	105,2
15-19	2 170 035	1 068 509	1 101 526	97,0
20-24	1 837 289	855 334	981 955	87,1
25-29	1 525 816	712 550	813 266	87,6
30-34	1 209 607	588 210	621 397	94,7
35-39	942 713	460 394	482 319	95,5
40-44	793 846	388 539	405 307	95,9
45-49	640 247	323 507	316 740	102,1
50-54	521 910	261 626	260 284	100,5
55-59	337 988	178 876	159 112	112,4
60-64	315 879	155 208	160 671	96,6
65-69	227 290	110 645	116 645	94,9
70-74	189 571	88 969	100 602	88,4
75-79	98 078	47 173	50 905	92,7
80-84	71 585	31 609	39 976	79,1
85-89	26 564	12 109	14 455	83,8
90-94	15 715	6 942	8 773	79,1
95 et plus	16 603	6 789	9 814	69,2
Total	19 406 100	9 599 224	9 806 876	97,9

Source: 3^e RDPH, 2010.

Document 2:

Le dynamisme démographique du Cameroun est marqué par un taux de natalité élevé (39,6‰), un taux de fécondité élevé (5,2 enfants par femmes) ainsi qu'une natalité en baisse (13‰). La proportion des jeunes de moins de vingt ans est de 54%. Bien que perçue comme une richesse, la jeunesse de la population du Cameroun constitue une lourde charge en termes d'alimentation et de création d'équipements scolaires, sanitaires...

La population féminine qui représente 50,58% est

légèrement supérieure à la population masculine qui est de 49,42%. 52% de la population vit dans les villes et 48% en milieu rural. Le gonflement des villes est essentiellement dû à l'exode rural et aux meilleures conditions de vie en ville.

Le secteur primaire occupe 19,7% de la population, le secteur secondaire 31,4 et le secteur tertiaire 48,9.

II. Répartition.

Document:

En 2010, la densité de population du Cameroun était de 41,6 habitants au km². Mais dans l'ensemble, cette population est inégalement répartie. Les trois quarts de la population se concentrent sur le cinquième du territoire à peine. Les plus fortes densités se retrouvent dans les Hauts plateaux de l'Ouest, la plaine côtière, les monts Mandara, le long du Logone, la région comprise entre le Nyong et la Sanaga. Les zones faiblement peuplées sont le plateau de l'Adamaoua et le sud-est du pays.

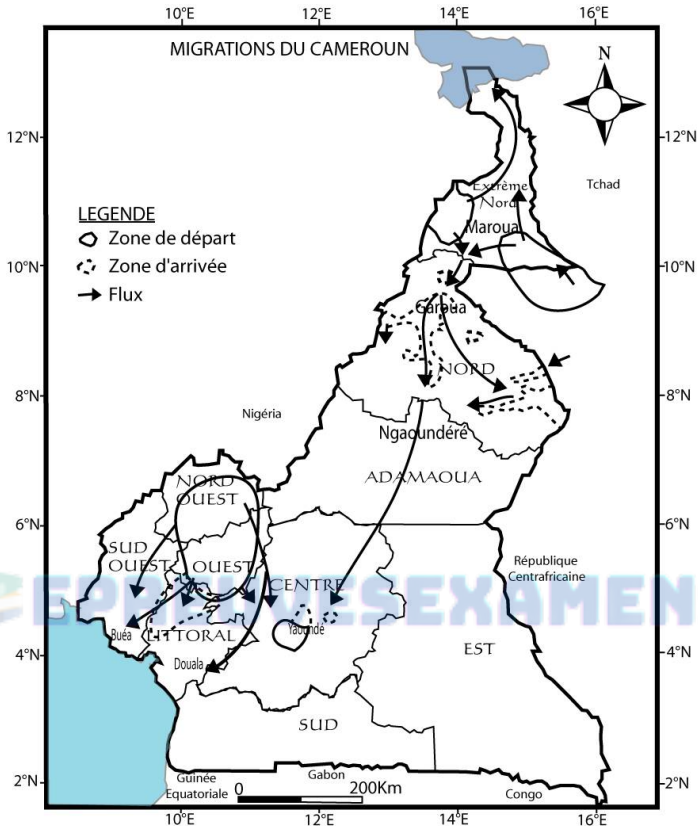
III. Migrations.

Document 1 :

Les hommes se déplacent sans cesse d'une région à une autre à la recherche du travail, de meilleures conditions de vie, pour poursuivre les études... Les migrations peuvent être internes ou externes.

À l'intérieur des frontières nationales, les migrations peuvent être temporaires comme la transhumance elles peuvent aussi être définitives. Les migrations externes transfrontalières concernent les pays voisins comme le Gabon, la Guinée Équatoriale, le Nigéria... En dehors de l'Afrique, les Camerounais rendent en Europe de l'ouest, en Amérique du Nord et en Asie.

Document 2 : Les principaux courants migratoires au Cameroun.



En bref

La population est l'ensemble des habitants d'un pays. De 19,4 millions d'habitants en 2010, celle du Cameroun est aujourd'hui estimée à 22 millions d'habitants.

La structure de la population du Cameroun montre son extrême jeunesse, une légère domination du nombre de femmes et un taux d'urbanisation en progrès. C'est également une population inégalement répartie sur le territoire national.

Les migrations, déplacements en masse des populations d'une région à une autre constituent l'une des causes de cette inégale répartition de la population.

TP 1: CONSTRUCTION ET COMMENTAIRE DE LA PYRAMIDE DES AGES DU CAMEROUN.

Justification: Ce TP permet à l'apprenant de comprendre les différences d'âge et de sexe dans une population en vue de les ménager.

Exemple(s) de situation	Précarité des hommes du troisième âge
Exemple(s) d'action	Assister les hommes du troisième âge

Consigne:

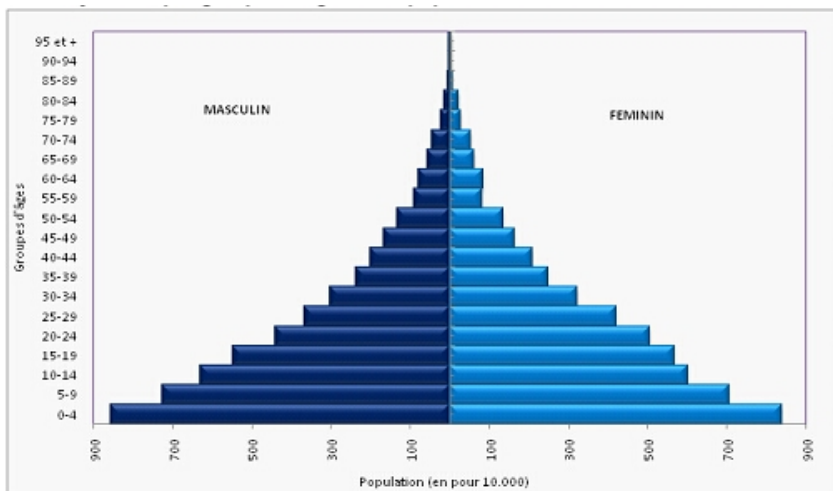
I. Activités préliminaires (Avant le jour de la séance de TD).

Communiquer les données du document (structure de la population par âge et par sexe) de la leçon précédente aux élèves et leur demander de construire la pyramide à domicile.

II. Déroulement du TP

- Contrôler les devoirs effectués par les élèves à domicile;
- Demander à un élève de construire la pyramide au tableau et le guider

A. Construction de la pyramide des âges.



B. Commentaire.

Questionnaire

1. Définir : pyramide des âges, sex ratio (ou taux de masculinité).
2. Décrire cette pyramide en reliant par des flèches les mots de la colonne A à ceux de la colonne B.

Colonne A	Colonne B
Base	Effilé.
Flanc	Élargi.
Sommet	Rétréci.

3. Que traduit :
 - a) Cette base ?
 - b) Ce flanc ?
 - c) Ce sommet ?
4. Quelle est la forme de cette pyramide ? Choisir la réponse parmi les propositions suivantes :
 - a) Toit de pagode ;
 - b) As de pique ;
 - c) Parasol ;

d) Ogive.

MODULE : LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES CAMEROUNAISES

LEÇON 9: L'AGRICULTURE CAMEROUNAISE.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de pratiquer l'agriculture, activité vitale pour les hommes.

Exemple (s) de situation	La baisse de la production agricole, sols pauvres.
Exemple (s) d'action	Moderniser les techniques agricoles, utiliser le compost.

I. Les conditions naturelles de l'agriculture.

Document

Le Cameroun dispose de 7,2 millions d'hectares de terres arables sur lesquelles 1,8 millions seulement sont jusqu'ici exploitées. Les sols alluviaux et volcaniques fertiles contribuent à l'amélioration de la production agricole. La diversité du climat offre la possibilité de la diversification des cultures. Elle permet également à l'agriculture camerounaise

de produire toutes les saisons de l'année. Les cours d'eau favorisent une agriculture irriguée surtout dans les régions sèches. Les basses terres sont des reliefs propices à l'extension des grandes plantations.

II. La persistance d'un secteur traditionnel.

Document 1:



EPREUVESEXAMENS

Document 2 :

L'agriculture traditionnelle est pratiquée par la majorité des paysans. Ces derniers utilisent encore les techniques culturales peu efficaces : jachère, culture sur brûlis. L'outillage demeure largement archaïque et la main d'œuvre est essentiellement familiale. Les rendements modestes sont destinés à l'autoconsommation et éventuellement au petit commerce. Cette agriculture traditionnelle s'appuie sur les cultures vivrières (tubercules, céréales, légumes, oléagineux) et les cultures de rente (cacao, café, banane, hévéa, palmier à huile).

III Un secteur moderne en progrès.

Document 1 :



Document2 :

Dans les grandes plantations tout comme dans certaines exploitations paysannes, la mécanisation s'améliore considérablement utilisation des tracteurs pour les labours, des machines pour semer et récolter, des avions pour épandre les produits phytosanitaires et les engrais.

La sélection des espèces est réalisée notamment par l'Institut de Recherche Agronomique pour le Développement (IRAD). Les produits de l'agriculture dans certains cas sont transformés localement. La main d'œuvre nombreuse se qualifie de plus en plus avec le nombre croissant d'ingénieurs et de techniciens.

Les cultures de rente se développent dans les grandes entreprises agricoles : SODECOTON, SOCAPAIM, CDC, PAMOL, SOSUCAM, HEVECAM, PROLEG...

IV. Les problèmes et les solutions de l'agriculture

Document 1

L'agriculture camerounaise connaît de nombreux problèmes. Les techniques culturales et le matériel utilisé demeurent archaïques. La production ne permet pas encore d'assurer l'autosuffisance alimentaire. Les jeunes n'affichent que peu d'intérêt pour l'activité agricole. Les produits importés concurrencent les produits locaux. Les paysans n'ont pas suffisamment accès aux crédits. La chute des prix des produits de rente sur le marché international et le détournement des fonds alloués au développement de

l'agriculture entraînent l'appauvrissement des agriculteurs.

La sécheresse et la baisse de la pluviométrie limitent la production. À tout ceci s'ajoutent les actions néfastes des criquets migrateurs et des pachydermes.

Document 2 :

Les structures d'encadrement des agriculteurs comme la SODECOTON et l'UCCAO doivent jouer pleinement leur rôle. L'organisation des comices agropastoraux contribuerait à la stimulation des planteurs. L'Office National du Cacao et du Café (ONCC) devrait véritablement jouer son rôle dans la stabilisation des prix. La création de la banque du paysan permettrait aux agriculteurs d'accéder aux crédits. La création des routes favoriserait le désenclavement des grands bassins de production agricole.

Par l'irrigation, on pourrait résoudre en partie les problèmes de sécheresse et de déficit pluviométrique.

En bref

L'agriculture camerounaise bénéficie des conditions naturelles favorables. Elle se présente sous deux aspects : un aspect traditionnel encore dominant et un aspect moderne en progrès.

Les problèmes de cette agriculture sont à la fois naturels, techniques et économiques. La résolution de ces problèmes permettrait le développement de l'agriculture camerounaise.

LEÇON 10: L'ÉLEVAGE.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de pratiquer l'élevage, activité vitale pour l'homme.

Exemple (s) de situation	La peste bovine, grippe aviaire.
Exemple (s) d'action	Vacciner systématiquement les bêtes, abattre

I. Les facteurs naturels favorables.

Document:

La diversité climatique du Cameroun favorise l'élevage de plusieurs types de bêtes. Partout dans le pays, on élève la volaille, les porcins et les caprins. Les étendues de pâturages sains et salubres, les sources d'eau naturelles, et le climat tropical contribuent à faire de la partie septentrionale du Cameroun une grande zone d'élevage bovin.

II. Les types d'élevage et les grandes zones d'élevage bovin.

A. Les types d'élevage

Document 1:



Document 2 :

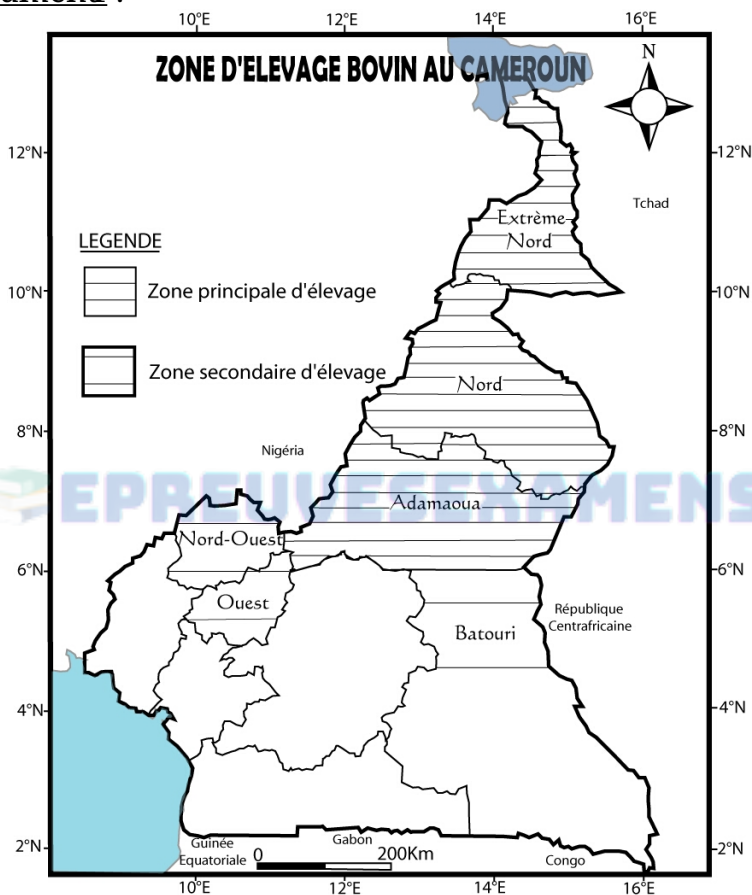
L'élevage traditionnel est partout présent. L'élevage bovin est l'activité des pasteurs bororos qui pratiquent le nomadisme pastoral et la transhumance. L'élevage des poules, des chèvres, des moutons ou encore des porcs se pratique dans les villes et villages dans des espaces aménagés autour des maisons d'habitation. Très souvent, les bêtes sont en divagation.

L'élevage moderne se réalise dans des espaces aménagés - fermes ou ranches - où les bêtes bénéficient d'une protection sanitaire. Les produits constituent l'alimentation de base des bêtes. Le plus souvent, ces bêtes sont des

espèces sélectionnées. Ceci contribue à l'amélioration de la productivité.

B. Les grandes zones d'élevage bovin.

Document 1 :



Document 2:

Le Cameroun est un grand pays d'élevage avec en 2004 un cheptel de 2 362 465 bovins, 1 400 056 ovins, 168

119 caprins, 760 493 porcins et 13 015 578 têtes de volailles.

Dans l'Extrême Nord, l'élevage bovin est pratiqué dans le delta du Logone, les plaines de Maroua-Kaélé par les Foulbé et les Arabes Choa. Il est pratiqué aussi dans le bassin de la Bénoué au Nord et sur le plateau de l'Adamaoua où le cheptel atteint 1 500 000 têtes. Les Hautes terres de l'ouest et la partie septentrionale de la région de l'Est sont des zones d'élevage plus récentes investies par les Bororo

III. Les problèmes et les solutions de l'élevage.

Document 1 : Les problèmes de l'élevage au Cameroun.

Dans les zones d'élevage bovin particulièrement les éleveurs rencontrent trois principales difficultés : le manque d'eau en saison sèche, la diminution inquiétante des zones de pâturages et l'invasion de la mouche tsé-tsé.

Dans tous les secteurs d'élevage, les épizooties font de nombreux ravages : grippe aviaire, peste porcine ou bovine. La persistance des techniques traditionnelles d'élevage limitent les rendements. La divagation des bêtes est source de conflits entre éleveurs et agriculteurs. L'acheminement des troupeaux à pied vers les marchés cause de nombreux désagréments.

Document 2 : Les solutions aux problèmes de l'élevage.

La Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA) forme les éleveurs aux

techniques de production modernes. La création des ranches (Faro, Ndokayo Doumbo), des centres zootechniques (Wakwà) contribuent à l'augmentation de la production. Les stations avicoles (Mvog Betsi, Douala-Bassa) produisent les poussins. Les centres vétérinaires comme le Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET) de Garoua s'occupent de la protection sanitaire des bêtes. Les écoles de formation se multiplient en vue de l'utilisation des techniques modernes et d'intéresser les jeunes à l'élevage.

Le problème de transport des bœufs est de mieux en mieux résolu par le chemin de fer et par les camions dans le transport routier. Le développement des cultures fourragères est une alternative au problème de pâturages.

En bref

Plusieurs facteurs naturels sont propices à l'élevage au Cameroun. Deux types d'élevage sont pratiqués dans le pays : l'élevage traditionnel, plus répandu et l'élevage moderne. L'élevage bovin se pratique essentiellement dans la partie septentrionale du pays. Malgré de nombreuses difficultés, le secteur de l'élevage est en pleine mutation.

DOSSIER 2 LES CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS

Justification: Ce dossier permet à l'apprenant de prendre conscience des dangers des conflits dans ses activités et de les éviter.

Exemple (s) de situation	La divagation des bêtes.
Exemple (s) d'action	Pratiquer l'élevage dans un enclos, une ferme.

Document1 : Origines des conflits.

Le nomadisme, la transhumance autant que la divagation des bêtes sont des pratiques qui provoquent des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Par ailleurs, ceux-ci sont à la recherche constante des terres, les uns pour paître leurs troupeaux et les autres pour cultiver. L'accès à l'eau, surtout en période de sécheresse, oppose éleveurs et agriculteurs. L'acheminement des bêtes à pied à travers les villages d'agriculteurs est aussi source de conflit. Les troupeaux mal surveillés pénètrent dans les exploitations agricoles, piétinent les cultures et les consomment. Les champs en bordure des cours d'eau subissent le même sort lorsque les animaux viennent s'abreuver. Les conflits naissent aussi du refus des bergers à déguerpir les zones d'agriculture au début des labours.

Document2 : Manifestations et conséquences.

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs s'expriment par le recours à la violence. Les agriculteurs blessent à l'aide des machettes les bœufs et ces agressions entraînent parfois la mort de ces bêtes. Les sévices corporels sont également exercés sur les jeunes bergers lorsqu'ils se retrouvent seuls avec les animaux dans la brousse et qu'ils commettent des dégâts. Les agriculteurs sont aussi victimes de brutalités commises par les bergers lorsque ceux-ci sont plus nombreux.

Ces conflits se transforment parfois en batailles mortelles entre les familles, clans et villages.

Document 3 : Solutions.

Le règlement à l'amiable est la voie de recours la plus sollicitée dans la résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Le règlement se fait aussi à travers le chef de village, les autorités administratives, la gendarmerie et accessoirement auprès des instances judiciaires.

Plusieurs actions peuvent être déployées pour prévenir ou mieux gérer ce type de conflit :

- La mise en place d'associations villageoises de prévention et de gestion des conflits agro-pastoraux ;
- La démarcation des espaces de pâturages et d'agriculture ;
- L'appui au développement des cultures fourragères.

Questionnaire

1. Présentez les documents : nature et idée générale.
2. Quelles sont les causes des conflits entre agriculteurs et éleveurs ?
3. Donner trois manifestations de ces conflits.
4. Donner les conséquences de ces conflits :
 - a) Chez les éleveurs ;
 - b) Chez les agriculteurs.
5. Quelles sont les solutions pour résoudre ces conflits ?

Retenons:

Les conflits agriculteurs-éleveurs ont des conséquences graves.

LEÇON 11: LA PÊCHE.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de pratiquer la pêche, activité vitale pour l'homme.

Exemple (s) de situation	Faible implication des Camerounais dans les activités de pêche.
Exemple (s) d'action	Susciter l'intérêt pour l'activité de former les Camerounais aux techniques.

I. Les conditions naturelles favorables.

Document:

Avec 400 km de côte, le Cameroun détient l'espace nécessaire dans l'océan Atlantique pour pratiquer la pêche maritime industrielle. À l'intérieur il bénéficie aussi de la présence de nombreux cours d'eau poissonneux. La présence des lacs est un atout non négligeable au développement de la pisciculture. La disponibilité du bois permet la fabrication des pirogues.

II. Les types de pêche et les grandes zones de pêche.

A. Les types de pêche.

Document 1 :



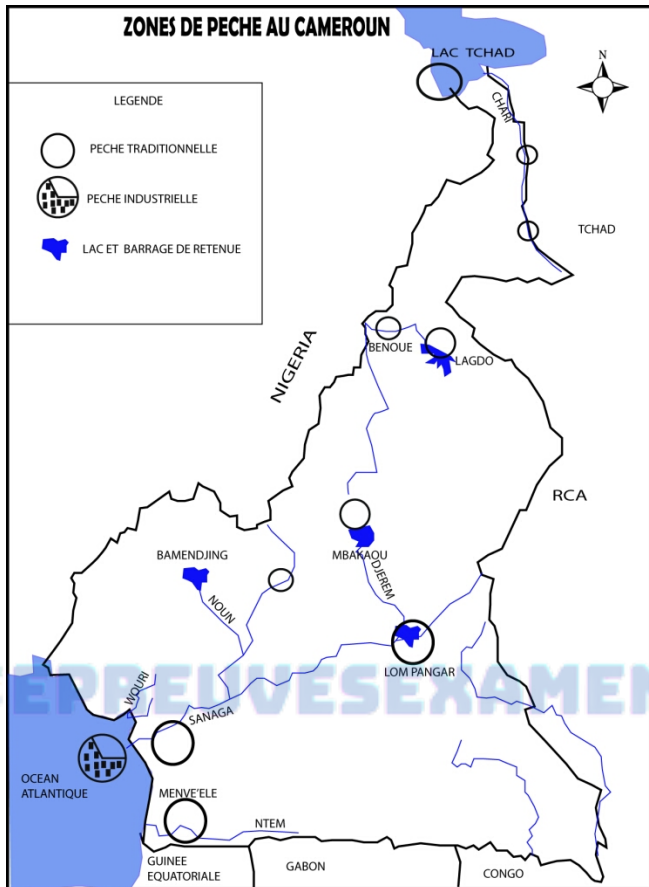
Document2 :

La pêche artisanale attire les Camerounais, mais surtout les étrangers : Nigériens, Ghanéens et Béninois. Elle se pratique dans la mer, les cours d'eau, les barrages et les étangs. Les captures se font à la ligne, à la nasse, au filet, à bord de la pirogue. Les produits de cette pêche (poissons, crustacés, coquillages) alimentent la consommation soit par vente directe, soit par fumage.

La pêche industrielle ainsi appelée pêche hauturière parce qu'elle se déroule en haute mer, est pratiquée par de grandes entreprises de pêche : Cotonnec et Cie, Pecam, Crevettes du Cameroun, Copemar et Chalutcam. Celles-ci utilisent les bateaux spécialisés.

B. Les grandes zones de pêche.

Document:



III. Les problèmes de la pêche au Cameroun.

Document1 :

Le secteur de la pêche est dominé par les expatriés notamment les Nigériens, Béninois et Ghanéens qui constituent à plus de 80% la main d'œuvre de la pêche artisanale. Les produits de la pêche ne suffisent pas à couvrir la demande nationale, d'où l'importation d'énormes quantités de poissons congelés.

La surexploitation des zones de pêche ainsi que la pollution industrielle ont baissé la production. Les pêcheurs

chinois, français et espagnols dotés d'équipements plus sophistiqués livrent une concurrence déloyale aux pêcheurs camerounais. La pêche est devenue une activité à haut risque dans le Golfe de Guinée à cause des pirates qui attaquent les pêcheurs. La pêche à l'explosif et l'usage abusif des filets entraînent le dépeuplement de la faune marine.

Document 2:

Pour palier au déficit en produits de pêche, l'État a démarré près de Kribi la construction d'un complexe comprenant une halle aux poissons, un marché, un bâtiment frigorifique, un entrepôt de stockage et un centre de formation aux métiers halieutiques. D'autres écoles de formations sont créées en vue d'initier les Camerounais aux métiers de pêche. L'État allège les procédures d'obtention des agréments et licences de pêche.

La pisciculture se présente aujourd'hui comme une solution efficace à la pénurie de poissons.

En bref

Plusieurs facteurs naturels sont propices à la pêche au Cameroun. La pêche artisanale et la pêche industrielle constituent les deux types de pêche pratiqués dans le pays. Les grandes zones de pêche sont le lac Tchad, les lacs de retenue et l'océan atlantique.

Les problèmes de la pêche au Cameroun trouvent progressivement des solutions avec l'aménagement des étangs piscicoles et la formation aux métiers halieutiques.

TP 2 : LA PISCICULTURE : L'AMÉNAGEMENT D'UN ÉTANG PISCICOLE.

Justification: Ce TP permet à l'apprenante s'approprier les techniques de la pisciculture afin de produire du poisson.

Exemple (s) de situation	La pénurie du poisson sur le marché.
Exemple (s) d'action	Créer un étang, s'initier aux techniques d'élevage du poisson.

N.B: L'enseignant choisira l'une des deux consignes et l'applique

Consigne1 :

I. Activités préliminaires (Avant le jour de la séance de TP).

L'enseignant demande aux élèves de réaliser le schéma d'un étang piscicole à domicile.

II. Déroulement du TP.

- Contrôler le travail effectué par les élèves à domicile.
- Former des petits groupes pour la mise en commun du travail effectué à domicile ;
- Restitution du travail effectué au tableau par un groupe ;
- Recadrage de l'enseignant.

Consigne2 :

L'enseignant organise la visite d'un étang avec ses élèves.

LEÇON 12: L'ARTISANAT ET L'INDUSTRIE CAMEROUNAIS.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'avoir des aptitudes pour transformer les ressources de son milieu.

Exemple de situation	Extraction traditionnelle du sable dans le fleuve Sanaga
Exemples d'action	Moderniser les techniques d'extraction.

I. L'artisanat.

Document 1 :

L'artisanat est l'ensemble des activités d'extraction de production, de transformation, d'entretien ou de réparation qui se font essentiellement à la main. Il se caractérise par une main d'œuvre généralement familiale et peu nombreuse. L'outillage est simple et peu coûteux et le travail n'exige pas une qualification particulière. L'artisan travaille dans son atelier et vend lui-même sa production.

Document 2: Les types d'artisanat et leurs productions.

L'artisanat alimentaire transforme les produits alimentaires. Il s'agit des boulangeries artisanales, de la transformation du manioc en tapioca, des pressoirs de noix de palme, de l'extraction de la sève du raphia, de l'obtention de la bière par fermentation du maïs ou du sorgho... L'artisanat de production est ce secteur qui regroupe la vannerie, la forge, la sculpture, la poterie, la couture, la teinture. L'artisanat de bâtiment concerne la menuiserie et la construction des maisons...

II. Les bases de l'industrie et la prédominance des industries agroalimentaires.

Document 1 : Les bases de l'industrie.

Les productions agropastorales et forestières nombreuses et diversifiées servent de matières premières aux différentes industries. Les ressources hydrauliques, éoliennes et solaires peuvent servir à la production de l'énergie. Les ressources minières (bauxite, fer, or) et les hydrocarbures (pétrole, gaz naturel) alimentent différentes industries. La main d'œuvre abondante et bon marché est de plus en plus qualifiée.

Document 2 : La prédominance des industries agroalimentaires.

Le Cameroun compte environ 12 000 entreprises industrielles dont la moitié est constituée des industries agroalimentaires. Présentes dans toutes les régions du pays, ces industries sont variées : les huileries (SODECOTON, SOCAPALM), les brasseries (SABC, UCB), les manufactures de sucre (SOSUCAM), les industries de transformation du café (UCCAO), du cacao (CHOCOCAM), les boulangeries, les industries de pâtes alimentaires...

Les autres industries sont diversifiées. On distingue les raffineries de pétrole de la SONARA, la métallurgie lourde représentée par ALUCAM, les industries métallurgiques (ALUBASSA), les industries textiles (CICAM), les cimenteries (CIMENCAM), les industries du bois (SFID), les industries chimiques (CCC)...

III. Les problèmes et les perspectives de l'artisanat et de l'industrie du Cameroun.

A. L'artisanat : problèmes et perspectives.

Document:

Le secteur est peu structuré et mal organisé. Le métier évolue dans l'informel. Les artisans sont victimes de tracasseries administratives. La matière première qui sert à la production d'outils artisanaux n'est pas toujours disponible. Les artisans déplorent le manque de moyens financiers pour promouvoir leurs activités.

Plusieurs mesures ont été envisagées pour résoudre les problèmes de l'artisanat camerounais. On note la création des centres destinés à promouvoir les produits artisanaux. Le regroupement et l'organisation des artisans, leur prise en compte dans le système de sécurité sociale, la structuration du secteur artisanal sont des mesures qui permettront le développement de l'activité.

B. L'industrie problèmes et perspectives.

Document:

L'héritage colonial a privilégié le développement des industries extractives au détriment des industries de transformation. Les capitaux sont insuffisants pour créer la grande industrie. Le faible pouvoir d'achat des Camerounais et l'étroitesse du marché intérieur limitent la consommation des produits manufacturés. Les tracasseries administratives

découragent les Camerounais qui veulent investir dans le secteur industriel. L'industrie camerounaise souffre aussi de la concurrence des produits étrangers qui se vendent moins chers. Il s'agit globalement d'une industrie extravertie.

La Société Nationale d'Investissement (SNI) autant que la banque des petites et moyennes entreprises apportent leur appui financier à la création des industries. La procédure de création des industries a été allégée et la durée ramenée à 72 heures. Le développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle devra permettre à terme d'avoir des cadres compétents. Des efforts doivent être faits en vue d'implanter les industries dans les zones peu industrialisées et de transformer les matières premières sur place. Le Cameroun doit pratiquer la substitution d'importation c'est-à-dire fabriquer sur place ce qu'il importe le plus.

En bref

L'artisanat est l'activité de production généralement manuelle des objets divers. Elle est pratiquée par une bonne frange de la population qui y tire ses revenus. Mais ce secteur connaît des problèmes.

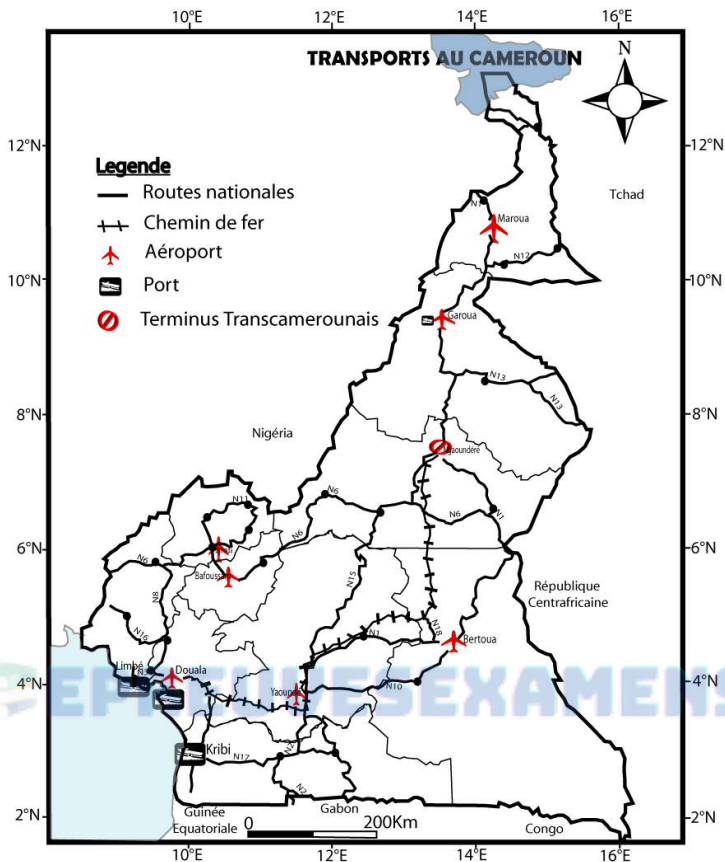
L'industrie est l'activité de transformation des matières premières en produits semi-finis ou finis. Le Cameroun bénéficie de nombreux atouts pour le développement de son industrie. Cette industrie diversifiée est dominée par l'agro-alimentaire. Les solutions à ses problèmes sont urgentes pour l'émergence du Cameroun.

LEÇON 13: LES TRANSPORTS.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'être un acteur de la mise en place et de la préservation des infrastructures de communication.

Exemple (s) de situation	L'enclavement du village.
Exemple (s) d'action	Créer des routes, participer aux travaux d'aménagement des voies.

Document:



I. La prédominance des transports terrestres.

Document:

Le transport terrestre concerne la route et le chemin de fer qui prédominent sur les autres modes de transport au Cameroun car, ils sont les plus étendus et les plus utilisés.

Le réseau routier, inégalement réparti, se dresse sur une longueur d'environ 50 000 km, dont 6 000 seulement bitumées. Il est subdivisé en routes nationales, régionales, départementales et rurales. Le réseau ferroviaire transcamerounais totalise 1 020 km de voies ferrées. Il comprend deux lignes : Douala-Ngaoundéré et

Douala-Kumba presque abandonné Le chemin de fer est exploité l'entreprise CAMRA (Cameroon Railway).

II. Les infrastructures portuaires et aéroportuaires.

Document 1:



Document 2 :

Le Cameroun compte plusieurs ports dont les plus importants sont ceux de Douala, Limbé et Kribi Il possède aussi un port fluvial saisonnier à Garoua (sur le fleuve Bénoué). La Cameroon Shipping Lines (CAMSHIP) est la compagnie de navigation maritime du pays.

Le pays dispose de 7 aéroports et 24 aérodromes. Les aéroports internationaux du Cameroun sont : Douala, Yaoundé-Nsimalen et Garoua.

III. Les télécommunications.

Document:

Depuis la fin des années 1990, le domaine des télécommunications a enregistré d'énormes progrès au Cameroun. À côté du téléphone fixe s'est ajoutée la téléphonie mobile exploitée par plusieurs opérateurs dont

CAMTEL, MTN, ORANGE et NEXTEL. L'internet apporte une véritable révolution dans le domaine des télécommunications. Il est à l'origine de la création des cybercafés, des télécentres communautaires, de la messagerie électronique...

Le paysage de l'audiovisuel est largement diversifié en deux décennies. Le Cameroun dispose d'une chaîne de télévision publique, la CRTV et une vingtaine de chaînes privées. Les stations de radio sont encore beaucoup plus nombreuses.

IV. Problèmes et perspectives.

Document 1 :

Le Cameroun ne dispose pas d'assez de moyens financiers pour étendre et moderniser ses infrastructures de transport. La vétusté des véhicules automobiles et le mauvais état des routes sont à l'origine de nombreux accidents. La ligne de chemin de fer Douala-Kumba est presque abandonnée. Le matériel roulant est peu performant. La flotte portuaire et aéroportuaire est limitée. Le transport aérien coûte cher et n'est par conséquent pas à la portée du Camerounais moyen. Notre compagnie nationale de navigation aérienne Cameroon Airlines Company (CAMAIR-CO) subit la concurrence des compagnies étrangères.

Document 2 :

L'extension du réseau routier se réalise progressivement avec la construction de l'autoroute

Douala-Yaoundé et du réseau intégrateur de la CEMAC. Le fonds routier et la CONAROUTE assurent l'entretien du réseau routier. Dans le domaine ferroviaire, l'État envisage la création des lignes Kribi-Lomié, Edéa-Kribi et Ngaoundéré-Ndjamena.

Le port en eau profonde de Kribi supplée le port de Douala qui demeure un port d'estuaire.

En bref

Le transport est le déplacement des personnes et des biens par des moyens appropriés. Au Cameroun, les transports routier et ferroviaire prédominent sur tous les autres types de transport. L'État fait des efforts pour améliorer les infrastructures de transport et de transport



LEÇON 14: LES ÉCHANGES.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de contribuer à la prospérité de son pays en consommant de préférence

les produits camerounais.

Exemple (s) de situation	Inondation des marchés camerounais par les produits manufacturés étrangers.
Exemple (s) d'action	Produire la bonne qualité au Cameroun, consommer camerounais.

I. Organisation du commerce intérieur.

A. types de marchés.

Document:

Les échanges commerciaux à l'intérieur du Cameroun s'effectuent à travers deux principaux types de marchés

Les marchés périodiques se situent généralement au niveau des villages et quelques petites villes où les paysans vendent un ou deux jours précis de la semaine, les produits de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat en échange des produits manufacturés dont ils ont besoin (outils agricoles, vêtements, savons...). Les marchés permanents se trouvent dans les villes où le consommateur peut acheter tous les jours, une grande variété de produits.

B. Circuits de distribution.

Document:

Dans la distribution, on distingue deux secteurs, le commerce non organisé et le commerce organisé.

Le secteur du commerce non organisé ou secteur informel, regroupe les entreprises de petit commerce : échoppes, vendeurs à la sauvette, bayam-sellams. Ces commerçants distribuent au sein des villes, des villages et des quartiers. Le secteur du commerce organisé est surtout l'apanage des grandes villes. Il concerne les supermarchés et les grandes boutiques qui proposent la vente en gros, le demi-gros et le détail. On peut citer MAHIMA, NNZIKO...

II. Le commerce extérieur.

A. Produits échangés.

Document 1a : Les 5 premiers articles d'exportation en 2005.

Articles	Huiles brutes de pétrole	Bois et ouvrages en bois	Carburant et lubrifiants	Bois sciés	Cacao bruts en fèves	Total
Quantité	4 982 563	695 914	744 332	658 320	163 701	7 230 072

Source : MINEE, Plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau vol 3, 2009, p.19.

Document 1b : Les 5 premiers articles d'importation en 2005.

Articles	Produits minéraux	Hydrocarbures	Machines et app. mécaniques et électriques	Produits des industries chimiques	Matériel de transport	Total
Quantité	2 859 395	2 014 061	41 626	421 485	70 136	5406 703

Source : MINEE, Plan d'action national de gestion intégrée des ressources en eau vol 3, 2009, p.19.

Document 2:

Le pays importe en grande partie les matières premières et les produits manufacturés en faible proportion. En contrepartie, il importe massivement les produits manufacturés et quelques matières premières. En 2015, la balance commerciale du Cameroun était déficitaire car les exportations s'évaluaient à 2 400 milliards de FCFA tandis que les importations se chiffraient à 3 575 milliards de FCFA.

B. Partenaires.

Document:

Le Cameroun entretient les relations commerciales avec de nombreux pays d'Afrique, de l'Union Européenne, d'Amérique et d'Asie. L'Union Européenne est le premier partenaire commercial du Cameroun. Les principaux clients du pays en 2015 sont l'Espagne (16,7%), la Chine (14,7%), les Pays-Bas (10,4%). Ses principaux fournisseurs sont la Chine (18%), le Nigéria (17,9%), la France (10,2%).

III. Les problèmes des échanges extérieurs.

Document:

Le commerce extérieur du Cameroun connaît des difficultés liées à l'extraversion de son économie. Le Cameroun est victime de la détérioration des termes de l'échange. Ses exportations dominées par les matières premières ont une faible valeur ajoutée tandis que les produits manufacturés qu'il importe coûtent chers.

À cela, il faut ajouter l'instabilité des cours des matières premières, la contrebande et la contrefaçon qui handicapent le commerce extérieur du pays.

En bref

Les échanges du Cameroun se font à l'intérieur du territoire et aussi à l'extérieur. Le commerce intérieur se déroule dans les marchés périodiques et permanents à travers différents circuits de distribution. Les partenaires du Cameroun sont nombreux mais sa balance commerciale est déficitaire.

LEÇON 15: LE TOURISME AU CAMEROUN.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de pratiquer les activités qui concourent au développement du tourisme.

Exemple (s) de situation	La recherche d'un guide touristique dans ma localité par les étrangers
Exemple (s) d'action	Identifier les sites touristiques dans ma localité, accompagner les touristes.

I. Les atouts touristiques du Cameroun.

Document:

Le Cameroun, « Afrique en miniature » est doté d'un potentiel touristique énorme. Ses ressources forestières sont propices au tourisme cynégétique. La côte camerounaise offre des possibilités pour le tourisme balnéaire. Le relief pittoresque, les chutes et les rapides qui accidentent les cours d'eau, la diversité des paysages végétaux peuvent attirer des visiteurs. Le patrimoine culturel du pays constitué par les monuments, les festivals, les palais des sultans et lamibé, les musées des chefferies et la production artisanale attirent régulièrement les visiteurs au Cameroun. La présence d'infrastructures hôtelières, le bilinguisme et l'hospitalité légendaires des Camerounais sont autant d'atouts à prendre en considération.

II. Les principales zones d'attraction touristique au Cameroun.

Document 1 :

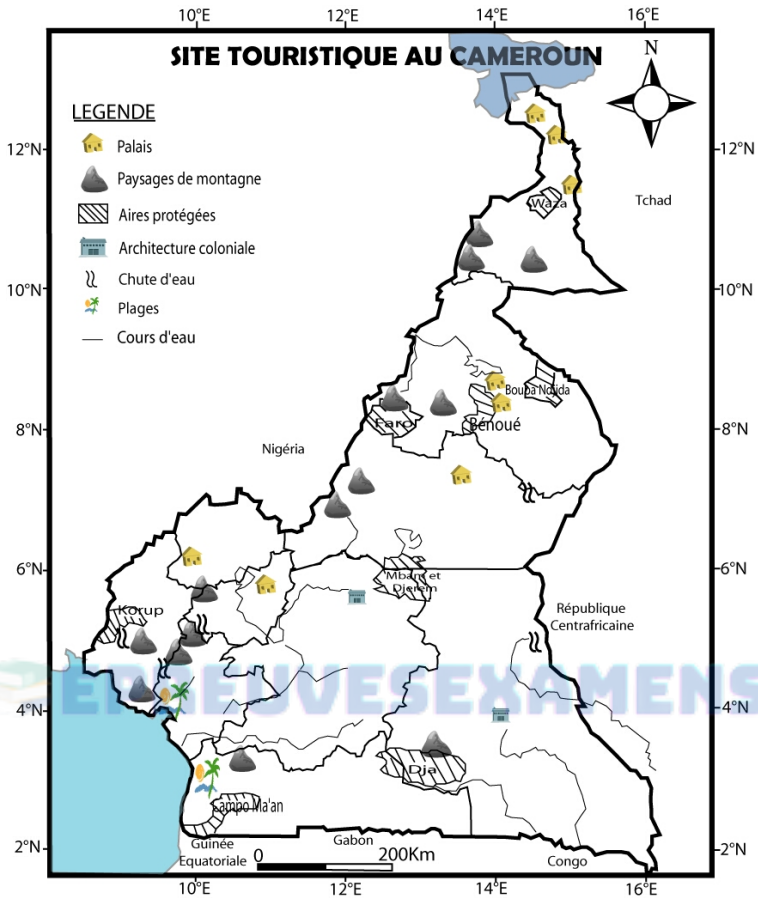
Les sites touristiques nombreux et variés, sont répartis sur l'ensemble du territoire national.

Dans la partie septentrionale du pays, les réserves de faunes sont des zones d'attraction touristiques: réserve du Faro, parcs de Waza et de Bouba Djida Les reliefs pittoresques constituent aussi des zones d'attraction touristique :le pic de Mindif la falaise de Ngaoundéré, les monts Mandara, les grottes Nyem-Nyem

Au sud, les principales zones d'attraction sont les grandes villes comme Douala et Yaoundé dotées de nombreuses infrastructures touristiques. Les campements pygmées, les plages de Kribi, Douala et Limbé, les stations climatiques de Dschang et Buéa, les réserves du Dja et de Korou sont autant de zones fréquentables.

Document 2 :

EPREUVESEXAMENS



III. Les problèmes et les perspectives du tourisme au Cameroun

Document 1 :

Malgré ses multiples potentialités, l'industrie touristique camerounaise connaît plusieurs difficultés. L'insuffisance des infrastructures de transport et le mauvais état des routes limitent l'accès aux sites touristiques. Les

touristesse plaignent des difficultés d'obtention des visas, de l'insécurité, de l'arnaque et des tracasseries policières. Par ailleurs, les sites ne sont pas bien aménagés et la promotion du label touristique camerounais n'est pas efficace. Les infrastructures hôtelières sont peu adaptées aux exigences des touristes. La participation des Camerounais aux activités touristiques est faible à cause des coûts élevés.

Document 2:

Le Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL) élabore des stratégies et des plans de développement du tourisme et des loisirs. De nombreuses écoles professionnelles proposent des formations aux métiers du tourisme. Des foires sont régulièrement organisées pour promouvoir le tourisme camerounais. On devra aussi développer le tourisme interne à travers les programmes, les spots publicitaires...

L'organisation de la CAN féminine en 2017 a permis au Cameroun d'améliorer ses infrastructures.

En bref

Le tourisme est un voyage d'agrément et de loisir. Le potentiel touristique énorme du Cameroun devrait faire du pays une grande destination touristique dans le monde. Aussi, de nombreux problèmes demeurent.

TP 3 : INVENTAIRE DES SITES TOURISTIQUES DE LA LOCALITÉ OÙ SE TROUVE L'ÉTABLISSEMENT.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de connaître

le patrimoine touristique de sa localité afin de mieux le valoriser.

Exemple (s) de situation	La méconnaissance des richesses touristiques de sa localité.
Exemple (s) d'action	Répertorier le patrimoine touristique de sa localité.

Consigne:

I. Activités préliminaires (Avant le jour de la séance de TD).

L'enseignant propose un questionnaire aux élèves à répondre à domicile.

Questionnaire

1. Quel est le nom de la localité où se trouve ton établissement ?
2. Citer les différents sites touristiques de cette localité.
3. Localiser et décrire ces différents sites.
4. En quoi ces sites peuvent-ils intéresser les touristes ?
5. Quels gains les populations de la localité peuvent-elles réaliser en mettant ces sites en valeur ?

II. Déroulement du (Le jour de la séance)

- Contrôler le travail préparé par chaque élève.
- Former des petits groupes pour la mise en commun du travail effectué à domicile ;
- Restitution du travail effectué sous forme d'exposé ;
- Recadrage de l'enseignant.

MODULE 4 : LUTTONS CONTRE LA PAUVRETÉ

LEÇON 16: LE SOUS-DEVELOPPEMENT.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de prendre conscience de ses difficultés et de les résoudre.

Exemple (s) de situation	L'accès difficile à l'eau potable.
Exemple (s) d'action	Creuser des forages, potabiliser l'eau.

I. Définition efacteurs.

Document 1 : Qu'est-ce que le sous-développement ?

Le sous-développement est l'état de déséquilibre entre la croissance trop faible des ressources et une croissance trop rapide de la population. C'est aussi l'état d'incapacité d'un État à utiliser ses ressources pour satisfaire les besoins fondamentaux de sa population : logement, santé, éducation... Le développement est par contre, l'état d'un pays qui présente un équilibre entre la croissance de la population et l'amélioration de la qualité de vie.

Document 2:

Les facteurs du sous-développement sont nombreux. La sécheresse, la pauvreté des sols, les catastrophes (inondations) sont des causes naturelles du sous-développement.

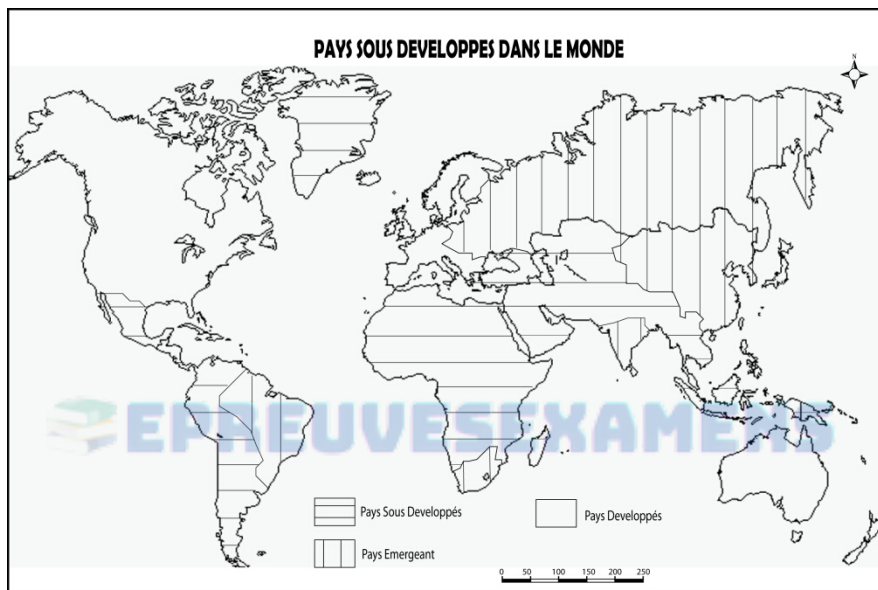
Les guerres, les mentalités rétrogrades (sorcellerie, magie), la corruption, la mauvaise gouvernance, la violation des droits de l'homme sont des facteurs humains responsables du sous-développement.

Enfin, la traite négrière, la colonisation, le néocolonialisme, les échanges inégaux sont les causes

historiques de la pauvreté des pays du tiers-monde.

II. Carte des pays sous-développés.

Document:



En bref

Le sous-développement est l'état d'incapacité d'un État à utiliser ses ressources pour satisfaire les besoins fondamentaux de sa population.

Le sous-développement de nombreux pays du monde résulte des facteurs à la fois historiques, humains et naturels.

La carte des pays-sous développés nous montre que ceux-ci sont en majorité localisés dans l'hémisphère sud.

D'où l'appellation « pays du sud ».

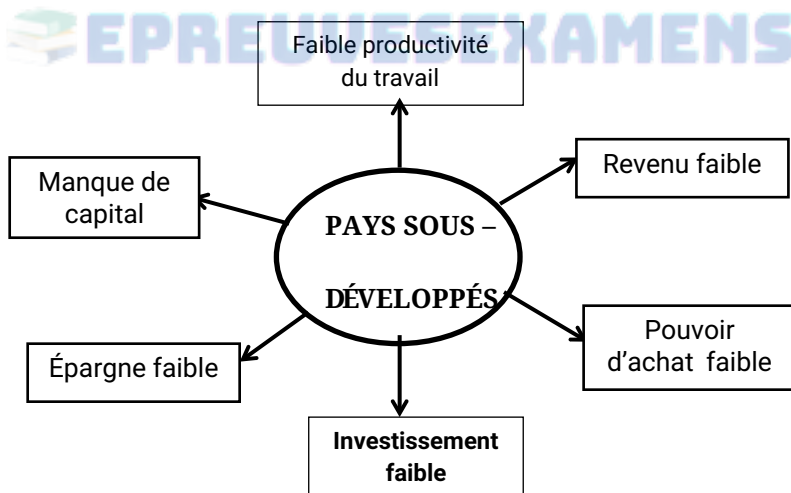
LEÇON 17: LES MANIFESTATIONS DU SOUS-DÉVELOPPEMENT.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de prendre conscience de ses difficultés et de les résoudre.

Exemple (s) de situation	La malnutrition.
Exemple (s) d'action	Équilibrer son alimentation.

I. Économiques.

Document 1:



Document 2 :

L'agriculture occupe 50 à 70% de la population. Encore largement extensive, la production est médiocre. L'agriculture privilégie les cultures de rente au détriment des cultures

vivrières

Le tissu industriel dans les pays sous-développés demeure encore embryonnaire. Les industries extractives et l'agro-industrie prédominent, les industries de pointe sont presque inexistantes. Les matières premières vendues moins chères, transportées et transformées dans les usines des pays développés, reviennent plus chères dans les pays du tiers monde. On parle alors de la détérioration des termes de l'échange.

Les recettes d'exportation faibles, les dépenses d'importations très élevées présentent une balance commerciale déficitaire. Au total, c'est une économie extravertie aggravée par le fardeau de la dette.

II. Sociales.

Document:

La démographie galopante a accentué de multiples maux qui accablent les pays sous-développés : la misère, la famine, la sous-alimentation, l'analphabétisme, la mortalité infantile, les maladies... Il faut également ajouter à cette liste le déficit des infrastructures sociales : écoles, hôpitaux, voies de communications. Le snobisme dans ces pays renforce l'acculturation.

III. Politiques.

Document:

Les pays sous-développés ont pour la plupart été colonisés. Ils sont actuellement victimes du néocolonialisme d'autant plus que les anciennes puissances exercent encore une forte influence sur les décisions de ces pays.

Les pays sous développés souffrent du déficit démocratique. Globalement, les coups d'États persistent

encore, les guerres civiles sont écurrentes...

En bref

Le sous-développement se manifeste par la faiblesse de la production industrielle et agricole, la médiocrité des échanges commerciaux et financiers, une démographie galopante, le néocolonialisme..

DOSSIER 3 L'ÉDUCATION ET LA SANTÉ AU CAMEROUN.

Justification: Ce dossier permet à l'apprenant de lutter contre les manifestations du sous-développement

Exemple (s) de situation	La recrudescence du paludisme.
Exemple (s) d'action	Dormir sous une moustiquaire imprégnée

Document 1 : Les problèmes de l'éducation au Cameroun.

L'éducation est un domaine social prioritaire au Cameroun. Mais elle est en proie à de nombreuses difficultés comme dans la plupart des pays du tiers monde.

Les enseignants à qui l'on confie l'éducation des jeunes sont très souvent sans qualification requise. Au niveau du primaire par exemple, 47% seulement des enseignants ont une qualification certaine. Dans les zones rurales, on note une pénurie d'enseignants. Au niveau des villes, le nombre d'enseignants est pléthorique, mais les classes sont surchargées : 120 élèves par classe. Le principe de la promotion collective initié par le gouvernement a entraîné la baisse considérable du niveau des élèves de cycle primaire. Les infrastructures scolaires sont insuffisantes et celles qui existent ne disposent pas nécessairement d'un cadre propice à l'éducation. L'école primaire gratuite n'est

qu'un leur redans la mesure où les parents sont victimes de l'arnaque. Il en résulte un taux de déperdition scolaire très élevé surtout chez des élèves issus des familles pauvres.

Document 2 :

Les maladies à potentiel épidémique au Cameroun sont : la fièvre jaune, le choléra, la méningite, la rougeole, la dysentérie, la tripanosomiose, le VIH-sida et le paludisme.

Le Cameroun fait partie des pays confrontés à la crise des ressources humaines en santé : insuffisance qualitative et quantitative des personnels de santé, répartition déséquilibrée des effectifs existants et productivité insuffisante des personnels actifs. Le Cameroun est loin de la norme prescrite par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui est de 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Par ailleurs, les infrastructures hospitalières sont non seulement insuffisantes, mais très souvent dégradées. Très peu de ces formations sanitaires sont équipées.

Document 3a :

Pour une population estimée à 2010 à près de 20 millions d'habitants, on dénombre 1 842 médecins tandis que les corps infirmiers y compris les aides-soignants et assimilés s'évaluent à 18 954 personnels.

Document 3a:

Année scolaire	2010	2007/2008	2008/2009
Étudiants	194 724	130 872	149 925
Enseignants	1 808	1 360	1 808

Source : Annuaire MINESEC, 2010.

Document 3a

Année scolaire	2010
Élèves	3 510 396
Enseignants	77 236

Source: Annuaire MINEDUB 2010.

Questionnaire

1. Présenter les documents nature et idée générale
2. a) Quels sont les problèmes de l'éducation au Cameroun ?
b) Quels sont les problèmes de la santé au Cameroun ?
3. Calculer le ratio :
 - a). Médecin/population (cf. document 3A).
 - b). Infirmier/population (cf. document 3A).
 - c). Enseignant/étudiant (cf. document 3B).
 - d). Enseignant/élève (cf. document 3C).

Retenons

L'éducation et la santé au Cameroun connaissent de nombreux problèmes pour lesquels les solutions sont urgentes.



DOSSIER 4 LES MIGRATIONS CLANDESTINES ET L'EXODE DES CERVEAUX.

Justification: Ce dossier permet à l'apprenant de prendre conscience des dangers des migrations clandestines afin de les éviter.

Exemple (s) de situation	Les migrations définitives des intellectuels camerounais vers les pays développés.
Exemple (s) d'action	Créer les conditions de vie meilleures à l'intérieur du territoire national.

Document 1: Les voies des migrations clandestines.



Document 2a : Causes des migrations

clandestines en pourcentage (%).

Chercher un travail plus lucratif	29,8
Chercher un emploi	21,8
Améliorer son niveau de vie	13,0
Familiales	12,0
Etudes	9,0
Sociales	5,9
Autres	8,5

Document 2b :

L'exode des cerveaux ou la fuite des cerveaux désignent les flux migratoires des scientifiques et chercheurs installés à l'étranger pour trouver de meilleures conditions de vie, de travail ou de rémunération.

Il y a les migrants qui fuient la misère de la guerre ou les persécutions. En effet, dans certains pays, des personnes sont torturées ou retenues prisonnières car elles ne partagent pas les mêmes idées ou opinions que les dirigeants.

Document3 :

Il est possible de catégoriser l'immigration irrégulière selon la méthode d'entrée et le statut à l'intérieur du pays. Tout d'abord, il y a la catégorie légale-illégale. Ici, le migrant entre au pays de façon légale, mais pour diverses raisons, son statut change... Deuxièmement, la catégorie illégale-légale, où les migrants entrent dans le pays en contournant les lois d'immigration et régularisent leur statut. Il y a enfin la catégorie illégale-illégale où le migrant entre illégalement et son statut demeure illégal.

Source:

www.criminologie.com

Document 4 : La traversée de l'Atlantique par les migrants clandestins.



Document:

Les migrations clandestines sont dans la majorité des cas des entreprises à hauts risques. Nombre de migrants meurent en chemin à cause de la faim et de la soif, d'autres sont capturés, torturés et retenus prisonniers. Quand bien même ils arrivent à destination, les migrants clandestins sont souvent refoulés vers leur pays d'origine. Au pire des cas, ils sont rejetés et assimilés aux terroristes. Le pays qui

l'accueil des migrants clandestins est en général présenté aux yeux du monde comme une terre d'hospitalité, un pays de générosité. À l'inverse, les pays d'origine des migrants sont dénigrés et s'affichent comme des pays de misère et de non droit.

La fuite des cerveaux est une perte économique pour le pays des migrants. En effet, l'investissement national dans l'éducation du migrant ne profite qu'aux pays d'accueil. À long terme, les aptitudes à investir et à innover des pays d'origine des migrants sont amoindries. Les découvertes, les brevets, les inventions ou autres innovations mises au point par les chercheurs expatriés profitent tout d'abord aux pays d'accueil.

Questionnaire

1. Présenter les documents :
2. Définir : migrations clandestines, exode des cerveaux.
3. a) Quelles sont les causes des migrations clandestines ?
b) Quels sont les voies empruntées par les migrants ?
4. Donner les différentes formes de ces migrations.
5. Quelles en sont les conséquences :
 - a) Pour les pays d'origine des migrants ?
 - b) Pour les pays d'accueil ?

Retenons :

Les migrations clandestines et l'exode des cerveaux sont globalement négatifs pour les pays d'origine des migrants.

LEÇON 18: LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LE SOUS DEVELOPPEMENT.

Justification: Cette leçon permet à l'élève de trouver les solutions qui entravent son bien être.

Exemple (s) de situation	Le détournement des fonds publics/La fluctuation des prix des cultures de rente sur le marché international.
Exemple (s) d'action	Sanctionner les gestionnaires indécis/ Valoriser les cultures vivrières.

I. Les voies internes.

Document:

Les pays sous-développés privilégient les regroupements régionaux et la concertation pour lutter contre le sous-développement.

L'Union Africaine (UA) a pour principal objectif l'intégration politique et économique du continent. À l'intérieur de l'Afrique, il existe des organisations visant l'intégration économique sous-régionale : la CEMAC, la CEEC, l'UMA, la CEDEAO, la SADC, le COMESA... Dans les autres continents, des organisations similaires ont été créées : l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE ou ASEAN) et l'Organisation des Etats Américains (OEA).

Le dialogue Sud-Sud se veut un cadre de concertation des pays sous-développés en vue de leur émergence économique. Il en est ainsi de la coopération au sein des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

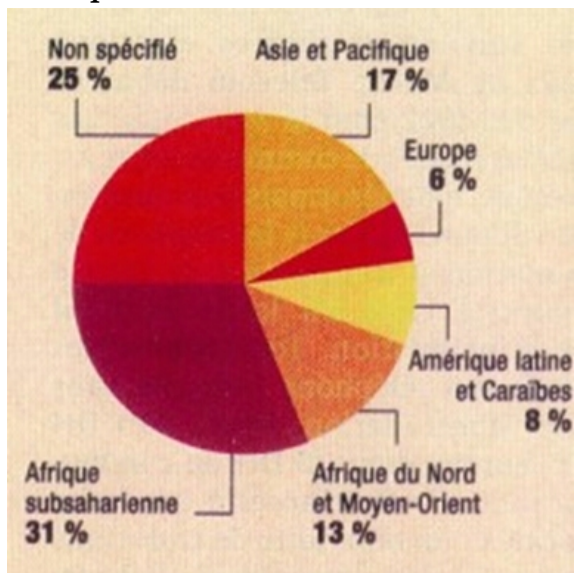
II. L'aide internationale et ses limites.

Document:

Pour lutter contre le sous-développement, les pays pauvres ont recours à l'aide internationale. L'aide financière est octroyée sous forme de prêts et de dons dans le cadre bilatéral et multilatéral. L'assistance technique qui est une autre forme d'aide, se traduit par la participation des cadres étrangers aux activités de développement et à la formation des hommes des pays du tiers-monde.

Toutefois, cette aide ne contribue pas toujours à développer les pays du tiers-monde. Elle les place dans une situation de dépendance permanente, elle ruine le sens de l'effort, elle les plonge davantage dans l'endettement, elle renforce le néocolonialisme. Les prêts octroyés par le FMI et la Banque Mondiale ne sont pas de nature à favoriser le développement de ces pays.

Document 2: Répartition de l'aide en 2004 (en %).



III. Les voies du développement : le cas du Cameroun.

Document:

La stratégie de développement du Cameroun s'appuie sur le libéralisme communautaire. C'est une politique qui encourage l'initiative privée tout en mettant l'accent sur la solidarité nationale et internationale.

Pour atteindre son émergence en 2035, le Cameroun s'est doté de nombreux instruments économiques : le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), le Plan triennal de développement. Il a également entrepris de lutter contre la corruption et les détournements des deniers publics. Son développement passe aussi par la réduction des dépenses publiques, l'assouplissement du code d'investissement, la réalisation des grands projets structurants, la promotion de la bonne gouvernance et la diversification de ses partenaires.

En bref

Les pays sous-développés privilégient les regroupements régionaux et la concertation pour lutter contre le sous-développement.

Ils bénéficient aussi de l'aide internationale mais celle-ci contribue à les appauvrir davantage.

Le Cameroun pour sa part a choisi sa voie de développement à travers le libéralisme communautaire.

DOSSIER 5 LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU CAMEROUN.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de lutter contre les maux qui minent le développement économique de son pays.

Exemple de situation	Le monnayage des places pour le recrutement à un emploi.
Exemple (s) d'action	Dénoncer cette pratique, privilégier le mérite.

Document 1a.

Il faut dire que des personnes ont affirmé que certains agents des impôts leur exigent au préalable la somme de 5 000 F CFA par contribuable au titre des frais de plan de localisation des domiciles. Et ceci avant tout paiement et en dépit des fiches de pré-déclaration déposées devant chaque immeuble bâti ou non.

Document 1b :

Document 1c :



EPREUVESEXAMENS

Document 2:

Les dommages de la corruption sont multiples. Le mérite est sacrifié, la bonne gouvernance bafouée et le développement remis en question. Plus grave, la corruption bouleverse l'échelle des valeurs : les mœurs sont banalisées, le vice devient la norme, les inégalités sociales s'aggravent. En effet, à cause de la corruption, les projets de développement du pays ne sont pas toujours réalisés.

Document 3 :

Les actions entreprises contre la corruption portent notamment sur la sanction systématique à l'encontre des gestionnaires indécents et la récupération des fonds détournés, l'intensification des campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations sur les valeurs morales, l'intérêt général et le bien public. Le gouvernement communique sur les actions déjà menées et sur les sanctions effectivement infligées aux personnes condamnées dans le

cadre de la lutte contre la corruption.

Les pouvoirs publics ont aussi mis en place des structures de lutte contre la corruption : la Commission Nationale Anticorruption (CONAC), l'Agence nationale d'Investigation Financière (ANIF), le Contrôle supérieur de l'État, la Chambre des Comptes...

Questionnaire

1. a) Présenter les documents : nature et idée générale.
b) Définir la corruption.
2. Les cas de corruption présentés dans les documents 1 relèvent de quels services de l'État ?
3. Quels sont les conséquences de la corruption ?
4. Que fait l'État camerounais pour lutter contre la corruption ?
5. Raconte un cas de corruption que tu as vécu ou entendu.

Débat: Les mesures de lutte contre la corruption au Cameroun sont-elles efficaces ?

Retenons

La corruption est un fléau qui mine la société et entrave le développement du Cameroun.

MODULE 5 : LES ÉCHANGES DANS LE MONDE.

LEÇON 19: LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES MONDIAUX.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de comprendre les mécanismes de l'économie mondiale afin

d'en tirer profit pour son pays.

Exemple (s) de situation	L'invasion des produits étrangers sur le territoire camerounais.
Exemple (s) d'action	Produire localement les biens les plus sollicités.

I. La notion et les aspects de la mondialisation.

Document:

La mondialisation ou la globalisation est le processus d'ouverture des économies nationales à un marché élargi à l'échelle de la planète. Il correspond à la libre circulation des marchandises, des capitaux, des services, des personnes, des techniques et de l'information.

Au-delà de l'interdépendance des économies, la mondialisation couvre plusieurs autres aspects. L'aspect culturel est marqué par la reconnaissance de la diversité culturelle mondiale et la généralisation des valeurs universelles comme la démocratie, les droits de l'homme et la préservation de l'environnement. L'aspect politique est incarné par les organisations internationales et les Organisations Non Gouvernementales. Au plan sociologique, la mondialisation se caractérise par la dépendance mutuelle des hommes à l'échelle du monde.

II. Organisation des échanges internationaux.

Document:

L'un des acteurs de la mondialisation est l'organisation mondiale du commerce (OMC). L'OMC est chargée de la négociation d'accords liés au commerce international, la surveillance des politiques commerciales et le règlement des différends ainsi que de l'application du droit, la promotion de la formation et le renforcement des capacités. Mais il se

trouve que celle-ci est menacée dans son rôle par cette organisation régionale comme l'Union Européenne et des pays comme les États-Unis. En effet, ceux-ci ne respectent pas toujours les règles édictées par l'OMC.

III. Les effets de la libéralisation du commerce mondial sur l'Afrique.

Document:

Les échanges de l'Afrique avec le reste du monde progressent, mais beaucoup moins vite que d'autres régions... C'est le résultat de la libéralisation du commerce à l'échelle de la planète. Dans ce cadre, la place relative du commerce a augmenté dans l'économie du continent africain passant de 45% à 50% du PIB entre 1 980 et 2 000. Mais la part de l'Afrique dans le total des exportations n'est plus que de 2% contre 6% en 1980 et sa part dans les importations a diminué de 4,6% à 2%... En Afrique, les produits manufacturés ne représentent que 40% de l'ensemble des exportations.

Le rapport 2003 de la CNUCED souligne la très grande dépendance des pays africains à l'égard des produits de base traditionnels comme le café, le cacao, le coton, le sucre. Ces produits ont des prix qui fluctuent beaucoup...

De nos jours, les tentatives des pays en développement d'accéder aux marchés des pays industrialisés se heurtent à des obstacles douaniers et à des normes de plus en plus difficile à atteindre. Dans le même temps, les agriculteurs des pays riches reçoivent des subventions qui sont autant de ruptures des conditions d'une concurrence loyale entre le Nord et le Sud.

Source : www.fi.fr, article publié par Francine Quentin le 26 février 2004.

En bref

La mondialisation est le processus d'ouverture des économies nationales à un marché planétaire. Elle se présente sous plusieurs aspects : économique, politique et socio-culturel.

L'OMC chargé de réguler le commerce international a du mal à jouer son rôle à cause de l'attitude de certains pays et grands ensembles économiques régionaux.

La mondialisation permet à l'Afrique d'échanger avec le monde mais elle n'en tire pas beaucoup profit.



ÉDUCATION À LA CITOYENNEÉ.

INITIATION À LA VIE DÉMOCRATIQUE ET ÉCONOMIQUE.



MODULE I : INITIATION À LA DÉMOCRATIE

LEÇON 1: LES FONDEMENTS DE LA DÉMOCRATIE.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'être un citoyen responsable qui participe à la vie de son pays

Exemple (s) de situation	Le déficit de formation politique/Ignorance de la vie politique de son pays.
--------------------------	--

Exemple (s) d'action	Se former/S'informer sur la vie politique.
----------------------	--

I. Définition de la démocratie

Document1 :

Le mot « démocratie » est sans doute familier à la plupart, mais la notion est encore mal comprise et mal employée en un temps où les régimes totalitaires et les dictatures militaires prétendent se réclamer d'un soutien populaire en se parant d'étiquettes démocratiques...

La définition de la démocratie, celle que donnent les dictionnaires est la suivante : « Gouvernement par le peuple ; la souveraineté est investie dans le peuple et exercée directement par lui ou par ses représentants désignés au cours d'élections libres ». Selon l'expression d'Abraham Lincoln, la démocratie est le « gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple ».

Source : United States Information Agency (USIA), octobre 1991, p.4.

Document2 : Définition de la démocratie.

Le terme démocratie combinaison de deux termes grecs, *dêmos* « peuple » et *kratein* « commander » désigne le plus souvent un régime politique dans lequel le peuple a le pouvoir.

Selon la célèbre formule d'Abraham Lincoln, la démocratie est « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ». Certains, comme Jean-Jacques Rousseau, considèrent la démocratie comme « la volonté générale ».

De façon générale, un gouvernement est dit démocratique par opposition :

- Aux systèmes monarchiques où le pouvoir est détenu par un seul ;
- Aux systèmes oligarchiques où le pouvoir est détenu par un groupe restreint d'individus.
- Aux systèmes aristocratiques, où le pouvoir est détenu par ceux considérés comme « les meilleurs ».

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Democratie>

II. Les principes de la démocratie

Document1 : Les piliers de la démocratie.

- Souveraineté du peuple ;
- Gouvernement reposant sur le consentement des gouvernés ;
- Reconnaissance des droits de la minorité ;
- Garantie des droits fondamentaux de la personne ;
- Élections libres et justes ;
- Égalité devant la loi ;
- Procédure légale régulière ;
- Limites imposées au gouvernement par la constitution ;
- Pluralisme social, économique et politique ;
- Valeurs de tolérance, de pragmatisme, de coopération et de compromis.

Source: United States Information Agency (USIA), octobre 1991, p.6.

Document 2:

Les sociétés démocratiques affirment les libertés de conscience, d'opinion et d'expression... On reconnaît une société démocratique à ses structures de dialogue et de discussion : la diversité des partis et des tendances, le rôle critique de la presse...

Les sociétés démocratiques font reposer l'autorité de l'État sur la volonté des citoyens conscients de l'intérêt général. L'alternance des hommes au pouvoir est un signe de bonne santé de la société... Les citoyens se conforment aux règles de la vie démocratique : non violence, respect des décisions majoritaires : c'est l'esprit civique.

Les sociétés démocratiques affirment le principe de l'égalité des citoyens et refusent l'exclusion. Chacun contribue aux finances publiques en fonction de ses moyens et en retour il a le droit à l'assistance.

Source: V. Zanghellini et al., Éducation civique 3 Paris, Belin, p.100.

En bref

La démocratie est l'exercice de la souveraineté par le peuple. C'est également le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.

La démocratie repose sur de nombreux piliers ou principes :

la garantie et le respect des droits de l'homme, la séparation des pouvoirs, le suffrage universel, le pluralisme politique, ...

LEÇON 2: LES FORMES DE DÉMOCRATIE.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'être un citoyen responsable et engagé.

Exemple (s) de situation	Le déficit de formation politique/Ignorance de la vie politique de son pays.
Exemple (s) d'action	S'informer, se former sur la vie politique.

I. Démocratie directe.

Document:

La démocratie directe est la forme de démocratie dans laquelle tous les citoyens participent directement à la prise des décisions publiques. La Grèce antique, première démocratie de la planète, pratiquait la démocratie directe avec une assemblée qui pouvait totaliser jusqu'à cinq ou six mille personnes.

Cette démocratie se heurte aujourd'hui à deux principaux inconvénients : la difficulté de mobiliser à tout instant tous les citoyens pour prendre une décision et la peur qu'éprouvent les citoyens d'exprimer publiquement leurs opinions. Il s'agit donc d'une démocratie primaire.

II. Démocratie représentative.

Document 1:

Qu'elle soit populaire ou libérale, dans la démocratie représentative les citoyens exercent leur souveraineté par l'intermédiaire des représentants élus.

L'élection suppose le suffrage universel, c'est à dire que l'ensemble des citoyens, remplissant les conditions d'âge et de bonne moralité bénéficient du droit de vote. La démocratie représentative a l'avantage de garantir la légitimité des gouvernants et garantir la citoyenneté des

gouvernés. Le représentant n'est pas responsable devant eux, mais devant la Nation. Il sera sanctionné positivement ou négativement par les électeurs lorsqu'il se représentera à l'occasion de nouvelles élections, son mandat étant représentatif.

Document 2: Démocratie populaire.

La démocratie populaire caractérise le monde socialiste pour lequel la souveraineté populaire s'exerce par l'intermédiaire du parti unique. L'appareil étatique facilite l'édification d'une société socialiste par la centralisation des directives. Le parti est unique et monopolise l'expression des vœux du peuple. C'est lui qui contrôle l'idéologie du régime, modèle les comportements individuels et définit les rapports entre gouvernants et gouvernés.

Document 3: Démocratie libérale.

Le libéralisme repose sur une société formée d'individus libres d'agir, de s'exprimer et de s'enrichir. Tous ont des droits, mais aussi des devoirs vis-à-vis des autres membres de la société.

La démocratie libérale se caractérise d'abord par l'existence d'une constitution qui admet la séparation des pouvoirs. Les libertés individuelles fondamentales doivent être respectées ; le gouvernement doit obéir aux lois et les faire partout respecter : c'est l'État de droit.

Les différents courants d'opinion doivent pouvoir s'exprimer par l'intermédiaire des partis politiques, s'affronter librement et alterner au pouvoir. Le vote doit être libre et secret : c'est le pluralisme politique.

Source: J. M. Lambin et al Histoire Le Paris, Hachette, 1998, p.172.

En bref

La démocratie directe et la démocratie représentative sont les deux grandes formes de démocratie dans le monde.

Dans la démocratie directe, les citoyens participent directement sans intermédiaire à la prise des décisions publiques. Par contre, dans la démocratie représentative, les citoyens délèguent leur souveraineté à des représentants élus. Cette forme de démocratie qui est la plus courante de nos jours, peut être populaire ou libérale.

TD 1: LES MANIFESTATIONS DE LA DÉMOCRATIE AU CAMEROUN.

Justification: Ce TD permet à l'apprenant d'être un citoyen responsable qui participe à la vie de son pays

Exemple (s) de situation	Les nuisances sonores nocturnes des églises de réveil / L'élection dans sa commune.
Exemple (s) d'action	Dénoncer / saisir les autorités compétentes pour le respect de la liberté des autres / S'inscrire sur une liste électorale, poser sa candidature / voter

Consigne:

I. Activités préliminaires (avant le jour de la séance de TD)

- L'enseignant élabore un questionnaire qu'il propose aux élèves

Questionnaire (à titre indicatif) :

1. Citer quatre principes de la démocratie.
2. Leur application est-elle effective au Cameroun ? Pour

chacun d'eux, montrez à l'aide d'exemples leur application au Cameroun.

3. Quelle conclusion pouvez-vous tirer de tout ce qui précède ?

II. Déroulement du TD.

- Contrôle de travail effectué à domicile par les élèves.
- Former des petits groupes pour la mise en commun du travail effectué à domicile ;
- Restitution du travail effectué par groupe sous forme d'exposé ;
- Recadrage de l'enseignant.

Retenons

Malgré quelques insuffisances, le Cameroun est un pays démocratique.

LEÇON 3: LES TYPES D'ÉLECTIONS ET LES MODES DE SCRUTIN.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'être un citoyen responsable qui participe à la vie de son pays.

Ex de situation	Le désintérêt des jeunes pour la chose politique.
Exemples d'action	S'inscrire sur les listes électorales, poser sa candidature.

I. Types d'élections et conditions d'éligibilité.

Types d'élections	Poste (s) à pourvoir	Durée du mandat	Conditions d'éligibilité (Pour être candidat, il faut :)
Élections présidentielles	Président de la République	07 ans	<ul style="list-style-type: none">- Être citoyen camerounais d'origine- Jouir de la plénitude de ses droits civiques et politiques ;- Être inscrit sur une liste électorale- Savoir lire et écrire le français ou l'anglais- Avoir 35 ans révolus à la date de l'élection ;- Être investi par un parti politique ou présenter une candidature indépendante ;

	e		<ul style="list-style-type: none"> - Justifier d'une résidence continue dans le territoire national d'au moins 12 mois consécutifs ; - Faire une déclaration de candidature revêtue de sa signature légalisée ; - Verser au Trésor public un cautionnement fixé à 30 000 000 FCFA.
Élections sénatoriales	Sénateurs	05 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir 40 ans révolus à la date de l'élection ou de la nomination ; - Justifier d'une résidence effective sur le territoire de la région concernée.
Élections législatives	Députés	05 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir 23 ans révolus à la date de l'élection ; - Verser au Trésor Public un cautionnement fixé à 3 000 000 FCFA.
Élections régionales	Conseillers régionaux	05 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Être âgé de 23 ans révolus à la date de l'élection ; - Être délégué de département ; - Être un représentant du commandement traditionnel.
Élections municipales	-Conseillers municipaux	05 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir 23 ans révolus à la date de l'élection ; - Justifier d'une résidence effective d'au moins 6 mois sur le territoire de la commune concernée ; - Verser au Trésor Public un cautionnement fixé à 50.000 F CFA.

Document: Les conditions d'éligibilité aux différents types d'élections organisées au Cameroun.

*Conditions communes à toutes les élections.

II. Modes de scrutin.

Document 1: Le scrutin majoritaire.

Le scrutin majoritaire est le système électoral dans lequel l'élu est le candidat ou la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix.

Il peut être à un ou à deux tours. Au Cameroun, le président de la République est élu au scrutin uninominal majoritaire à un tour. Cela implique que, pour être élu, un candidat doit obtenir plus de voix que les autres : c'est la majorité relative ou simple. Le scrutin majoritaire à deux tours implique que, pour être élu dès le premier tour, un candidat obtienne plus de 50% de voix : c'est la majorité absolue. Si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue, un second tour est organisé pour répartir les deux premiers.

Document 2: Le scrutin proportionnel.

Le scrutin de la représentation proportionnelle est le système électoral qui permet d'attribuer à chaque liste de candidats un nombre de sièges proportionnels aux suffrages.

Dans la répartition des sièges, deux cas de figures peuvent se présenter : la première répartition des sièges et la répartition des restes. Pour déterminer le nombre de candidats élus dans chaque liste, on peut procéder de trois manières :

- Le système de quotient électoral (QE) : il consiste dans chaque circonscription électoral, à diviser le nombre total des suffrages exprimés par le nombre de sièges à pourvoir. Le chiffre obtenu est appelé quotient électoral. Autant de fois que ce chiffre est contenu dans le nombre de suffrages obtenus par une liste, autant celle-ci possède de candidats élus.

- Le système de quotient national (QN) : il consiste à diviser l'ensemble des suffrages exprimés dans toutes les circonscriptions du pays par l'ensemble des sièges à pourvoir. Le chiffre obtenu est le quotient national qui est appliqué suivant l'exemple du quotient électoral.

- Le système du nombre uniforme (NU) : la loi fixe d'avance, pour l'ensemble du pays, le nombre de voix qui convient pour qu'une liste ait droit à un élu. Ce chiffre est le nombre uniforme. Il est appliqué selon l'exemple du quotient électoral.

Après cette première répartition des sièges, la répartition des sièges restants se fait à travers deux procédés :

- L'attribution des plus forts restes : on attribue les ou les sièges restants à la liste ayant le plus grand reste de suffrages exprimés.

- Le calcul de la plus forte moyenne : on fait semblant d'attribuer chaque siège restant à chaque liste successivement ; on fait la moyenne des voix ainsi obtenues par chaque liste. Celle qui a obtenu la plus forte moyenne gagne le siège à pourvoir.

Document 3 Le scrutin mixte au Cameroun.

Au Cameroun, les élections sénatoriales, législatives et municipales ont lieu au scrutin mixte qui combine à la fois le système majoritaire et celui de la représentation proportionnelle. Ses modalités sont les suivantes :

- Lorsqu'une circonscription électoral n'a qu'un seul siège à pourvoir, le candidat qui obtient la majorité simple des suffrages remporte le siège ;

- Lorsqu'une circonscription électorale a plusieurs sièges à pourvoir, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés remporte tous les sièges. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il y a trois cas de figure :

- * La liste qui obtient la majorité relative remporte la moitié des sièges à pourvoir ce nombre pouvant être arrondi le cas échéant, à l'entier supérieur ;
- * Deux ou plusieurs listes ont le même nombre de suffrages exprimés : la liste des candidats ayant la moyenne d'âge la plus élevée remporte la moitié des sièges à pourvoir ce nombre pouvant être arrondi le cas échéant, à l'entier supérieur ;
- * Dans les deux cas précédents, les sièges restants à pourvoir sont octroyés aux autres listes si elles ont obtenues au moins 5% des suffrages exprimés dans la circonscription sur la base de la représentation proportionnelle au plus fort reste.

En bref

L'élection est le vote par lequel les citoyens désignent leurs représentants. Au Cameroun, on distingue plusieurs types d'élections : présidentielle, législative, sénatoriale, municipale et régionale et référendaire.

Le mode de scrutin ou système électoral est la manière d'organiser les élections, de calculer les résultats et d'attribuer les sièges aux élus. Globalement on distingue deux grands modes de scrutin dans le monde. Le scrutin majoritaire qui a l'avantage d'être facile à comprendre et permet de dégager une majorité stable de gouvernement. Cependant, les petits partis politiques sont peu représentés dans ce système. Quant au scrutin de la représentation proportionnelle, il a l'avantage de permettre une représentation équitable. Ses limites résident dans la complexité de son application, son coût élevé, le risque d'instabilité gouvernementale. Pour certaines élections, on trouve parfois la combinaison de ces deux modes de scrutin : c'est le scrutin mixte.

TP : LE CALCUL DES SIÈGES À L'ISSUE DU SCRUTIN PROPORTIONNEL.

Justification : Ce TP permet à l'apprenant de s'imprégner des mécanismes d'attribution des sièges afin de promouvoir les pratiques démocratiques.

Exemple de situation	La proclamer de faux résultats.
Exemples d'action	Demander le recomptage des suffrages.

Consigne:

I. Activités préliminaires

- L'enseignant propose aux élèves un exercice à résoudre à domicile.

Exercice 1 :

Dans une circonscription électorale lors d'une élection législative il y a 7 sièges à pourvoir et 5 partis politiques en lice. 580 000 citoyens inscrits sur les listes électorales sont attendus le jour du scrutin, mais à la suite du dépouillement, on a relevé 20 000 bulletins nuls et 40 000 abstentions. Les suffrages exprimés pour chacune des listes sont les suivants :

A = 120 000 voix ; B = 180 000 voix ; C = 102 000 voix ;
D = 78 000 voix ; E = 40 000 voix.

Questions

- Définir : bulletin nul, abstention.
- Calculez les suffrages valablement exprimés.
- Quel est le taux de participation des citoyens à cette élection dans cette circonscription ?
- Calculez le quotient électoral.
- Attribuez les sièges :
 - D'après le principe des plus forts.
 - D'après le principe de la plus forte moyenne.
- Dans le cadre d'une élection législative attribuez les sièges selon la loi camerounaise.

Exercice 2:

Une commune M de Yaoundé qui compte 95 000 habitants a droit à 45 conseillers municipaux. Au cours des dernières élections, 5 listes L1, L2, L3, L4 et L5 étaient en

compétition. Après le décompte des voix, les statistiques obtenues se présentaient ainsi qu'il suit : Inscrits : 75 000, votants : 73 000, bulletins nuls : 10 000, et suffrages valablement exprimés : 63 000.

Attribuez les 45 sièges de cette commune aux 5 listes concurrentes dans les conditions prévues par la loi.

II. Déroulement du TP.

- Réviser à travers un questionnaire les modes d'attribution des sièges ;
- Former des petits groupes pour la mise en commun du travail effectué à domicile ;
- Restitution du travail effectué au tableau par des groupes choisis ;
- Recadrage de l'enseignant.



LEÇON 4: LE PROCESSUS ÉLECTORAL AU CAMEROUN.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'avoir des outils pour mieux s'impliquer dans le processus électoral au Cameroun.

Exemple (s) de situation	Inscription frauduleuse sur une liste électorale.
Exemple (s) d'action	Saisir la commission locale ELECAM

I. Phase préélectorale

Document:

La période préélectorale est cette période pendant laquelle sont exécutées les opérations préparatoires aux élections.

D'après la loi électorale camerounaise, sont considérés comme opérations préparatoires aux élections, l'établissement et la révision des listes électorales, ainsi que l'établissement et la distribution des cartes électorales. De manière plus détaillée, il faut également considérer la fixation d'un cadre légal consensuel, le découpage des circonscriptions électorales, l'inscription sur les listes électorales, l'établissement et la distribution des cartes d'électeurs, la convocation du corps électoral par le Président de la République, le choix des bureaux de vote, la désignation des représentants d'ELECAM et ceux partis politiques dans les bureaux de vote, l'affichage des listes d'électeurs et des bureaux de vote, le travail en commission, le dépôt des candidatures. La campagne électorale, période pendant laquelle les partis politiques et les candidats font leur propagande pour attirer vers eux le plus grand nombre d'électeurs, met fin à cette phase.

II. Phase électorale

Document 1:



La phase électorale renvoie aux opérations de vote proprement dites qui se déroulent le jour du scrutin, de l'ouverture des bureaux de vote généralement à 8h jusqu'à la fermeture à 18h. La gestion du bureau de vote est assurée par les membres de la commission locale de vote (MCLV) sous la supervision d'un président de commission. Ils sont assistés par des scrutateurs.

L'électeur se rend dans le bureau de vote indiqué sur sa carte d'électeur et de sa carte d'identité nationale. Après vérification de son identité, il reçoit les bulletins de vote de tous les partis en lice ainsi qu'une enveloppe vide, entre dans l'isoloir où il met dans l'enveloppe de bulletin de son choix et le reste dans la poubelle. Sorti de l'isoloir, il introduit son enveloppe dans l'urne, fait constater son vote par la commission en apposant sa signature et en mettant son empreinte digitale à l'endroit prévu à cet effet.

III. Phase postélectorale

Document 1 :



Document 2:

La phase postélectorale est la dernière phase de l'élection qui va du dépouillement à la publication des résultats.

Immédiatement à la fin des élections, les membres de la commission locale, assistés des scrutateurs et en présence des électeurs qui le désirent procèdent au dépouillement et au décompte des voix dans les locaux du bureau de vote. Ces deux opérations permettent de distinguer les suffrages valablement exprimés en faveur des candidats et les bulletins nuls. À la fin du décompte, les résultats acquis sont rendus publics, et sont immédiatement consignés dans les procès verbaux.

Les procès verbaux des élections sont acheminés auprès des organes compétents qui vérifient le décompte des votes, vidant le contentieux électoral et proclament les résultats. S'agissant des élections municipales, la commission communale de supervision reçoit les procès verbaux, vérifie les décomptes des votes et proclame les résultats. La commission nationale de recensement général des votes après vérification des procès verbaux des autres types d'élections, transmet un exemplaire du procès verbal au Conseil constitutionnel (actuellement la Cour Suprême).

En bref

Le processus électoral est l'ensemble des étapes qui concourent à l'organisation d'un vote. De manière générale, il comprend trois phases : la phase préélectorale, la phase électorale et la phase postélectorale.

La période préélectorale va de l'inscription sur les listes électorales jusqu'à la fin de la campagne électorale. Quant à la phase électorale, elle concerne les opérations de vote proprement dites qui se déroulent le jour du scrutin. Enfin, la phase postélectorale va du dépouillement jusqu'à la publication des résultats.

DOSSIER 1: LE RÔLE DES STRUCTURES EN CHARGE DES ÉLECTIONS AU CAMEROUN.

Justification: Ce dossier permet à l'apprenant de comprendre le fonctionnement des structures en charge des élections au Cameroun afin de les solliciter en cas de besoin.

Exemple (s) de situation	Rejet du dossier d'un candidat à une élection.
Exemple (s) d'action	Saisir l'organe électoral compétent.

Document 1: De l'ONEL à Elecam

Elections Cameroon (Elecam) est créée le 19 décembre 2006 en remplacement de l'Observatoire National des Elections (ONEL) qui était très critiqué. Elecam est chargée de l'organisation, de la gestion et de la supervision de l'ensemble du processus électoral et référendaire.

Document 2: Structure et fonctionnement d'Elecam

Pour mieux exécuter ses missions, Elections Cameroon dispose de deux principaux organes : le Conseil Electoral (CE) et la Direction Générale des Élections (DGE).

Le Conseil Electoral comprend 18 membres dont un

président nommé par le Président de la République. Il tient 04 sessions ordinaires par an et en période électorale, tant que c'est nécessaire. Il peut se réunir en session extraordinaire à la demande des 2/3 de ses membres. Le secrétariat des réunions du conseil électoral est assuré par la Direction générale des élections.

La Direction Générale des Élections est placée sous l'autorité d'un Directeur Général nommé par le Président de la République. Elle veille à l'ensemble des opérations électorales sous la supervision du Conseil Électoral. Elec am dispose des structures d'appui et des démembrements territoriaux aux niveaux régional, départemental et communal.

Document 3 :

Structures	Rôle dans les élections
Elec am	<ul style="list-style-type: none"> - Veille à la constitution et la mise à jour du fichier électoral national ; - Examine les dossiers de candidature à toutes les élections ; - Établit et publie les listes définitives des candidats ; - Contrôle la mise en place du matériel et documents électoraux ; - Établit et distribue les cartes électorales ; - Forme le personnel chargé des scrutins ; - Organise les bureaux de vote ; - Transmet les procès-verbaux des élections au Conseil Constitutionnel.
Minatd (Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation)	<ul style="list-style-type: none"> - Participe aux concertations organisées par Elec am dans le cadre de la gestion du processus électoral ; - Assure la liaison permanente entre le Gouvernement et Elec am ; - Désigne des représentants de l'administration intervenant dans le processus électoral ; - Facilite la légalisation des pièces que leur soumettent les candidats ; - Assure le maintien de l'ordre public.
Conseil Constitutionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Veille à la régularité des élections présidentielle, parlementaires ; - Règle le contentieux électoral ; - Proclame les résultats.

Questionnaire

1. Présenter les documents : nature et idée générale.
2. a) Que signifie le sigle ELECAM ?
b) Quand et pourquoi a-t-on créé ELECAM ?
3. Quels sont les organes de fonctionnement ELECAM ?
4. Citer les principales structures en charge des élections au Cameroun
5. Donner deux rôles de chacune des structures suivantes
 - a) ELECAM ;
 - b) MINATD ;
 - c) Conseil Constitutionnel.
6. a) Parmi ces structures, laquelle n'est pas encore mise en place ?
b) Donner le nom de la structure qui joue son rôle actuellement ?

Retenons

Au Cameroun, les élections sont gérées par trois principales structures dont la plus importante demeure ELECAM.

TD 2: LA SIMULATION DES PHASES DE L'ÉLECTION MUNICIPALE.

Justification: Ce TD permet à l'apprenante de promouvoir les pratiques démocratiques.

Exemple de situation	La nomination du chef de classe.
Exemple d'action	Faire élire le chef de classe par ses camarades.

Consigne:

I. Activités préliminaires (Avant le jour de la séance de TD)

- Former des petits groupes pour le jeu des rôles ;
- Attribuer les rôles :
 - * Agents d'Elecam;
 - * Membres de la Commission électorale (Président, membres et scrutateurs);
 - * Représentants du MINATD;
 - * Membres à la commission de supervision;
 - * Électeurs.

II. Déroulement du TD.

- Faire planter le décor (urne, isolement, poubelles, documents électoraux et intervenants);
- Faire jouer les rôles.

III. Recadrage.



MODULE II LES ASSOCIATIONS.

LEÇON 5: LES PARTIS POLITIQUES.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de participer à la vie politique de son pays.

Exemple de situation	Le déficit de formation politique.
Exemples d'action	Adhérer à un parti politique, occuper un poste dans un parti politique.

I. Création et rôle d'un parti politique

Document 1: Création d'un parti politique.

À la faveur de la promulgation de la loi n°90/053 du 19 décembre 1990 sur les libertés d'association au Cameroun, loi modifiée et complétée par la loi n°99/011 du 20 juillet 1999, les partis politiques se créent librement au Cameroun.

La demande de création d'un parti politique se fait par le dépôt d'un dossier complet auprès des services du gouverneur territorialement compétent. Le dossier comprend : une demande timbrée indiquant les noms, adresse ainsi que l'identité complète, la profession et le domicile des dirigeants du parti, le bulletin N°3 du casier judiciaire des dirigeants, le procès verbal de l'assemblée constitutive en triple exemplaire, l'engagement écrit avec signature légalisée, un mémorandum sur le projet de société ou le programme politique du parti, l'indication du siège. Le dossier est transmis par le gouverneur dans un délai de 15 jours au Ministre chargé de l'Administration territoriale qui autorise en dernier ressort l'existence légale de ce parti. En cas de silence gardé pendant 3 mois à compter de la date du dépôt des dossiers auprès des services du gouverneur, le parti est réputé exister légalement.

Document 2: Rôle d'un parti politique.

Les partis politiques recrutent, sélectionnent et se mettent en campagne pour faire élire les candidats capables d'occuper des charges électives ; ils tracent les grandes lignes des programmes gouvernementaux, ils sont dans la

majorité ; présentent des critiques ou des politiques de rechange s'ils se situent dans l'opposition ; ils recherchent des appuis pour que différents groupes d'intérêt adoptent des politiques communes ; ils forment l'opinion quant aux question d'intérêt public ; ils fournissent un cadre et des règles aux débats politiques au sein de la société...

Source : United States Information Agency, octobre 1991, p.27.

II. Les partis politiques au Cameroun

Document 1: Les partis politiques au Cameroun pendant la période coloniale.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, plusieurs formations politiques revendiquent l'indépendance et réunification du Cameroun: les uns plus radicaux dans le nationalisme et les autres proches de l'administration coloniale.

Au Cameroun français, on peut alors citer l'Union des Populations du Cameroun (UPC) créée le 10 avril 1948 et dont le Secrétaire général fut Ruben Um Nyobè ; l'Évolution Sociale Camerounaise (ESOCAM) de Pierre Dimali visant à contrecarrer l'action de l'UPC ; le Bloc Démocratique Camerounais (BDC) formé en 1951 par Louis Paul Aujouat les Démocrates Camerounais dirigé par André Marie Mbida ; l'Union Camerounaise (UC) créée en 1957 par Ahmadou Ahidjo...

Au Cameroun britannique coexistaient plusieurs formations politiques : le Kameroun National Congress (KNC) créé en 1952 par Emmanuel Endeley ; le Kameroun National Democratic Party (KNDP) créé par John Ngu Foncha en 1955, le One Kameroun (OK) de Ndeh Ntumazah ; le Cameroon United Congress (CUC) de Solomon Tandeng Muna

Document 2: Du monopartisme au retour au multipartisme.

Sous la conduite d'Ahmadou Ahidjo et au nom de l'unité nationale, les partis politiques existant dans la République Fédérale du Cameroun fusionnèrent pour former dès le 1^{er} septembre 1966, l'Union Nationale Camerounaise (UNC), parti unique dirigé par ce dernier. Dès le 6 novembre 1982, Ahmadou Ahidjo démissionne et cède le poste de Président de la République à Paul Biya son successeur constitutionnel. Les conflits d'autorité entre le chef de parti et le chef de l'État provoquent une crise. Paul Biya convoque le congrès du parti le 24 mars 1985 à Bamenda au cours duquel l'UNC change de dénomination et devient le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC). Ce parti évolue en tant que parti unique jusqu'en 1990.

Le retour au pluralisme politique est dû à la mouvance démocratique mondiale, aux revendications du peuple camerounais et la volonté du gouvernement. La loi du 19 décembre 1990 sur les libertés d'association consacre le multipartisme dans les faits. De nombreux partis politiques vont alors naître et occuper la scène politique. En 2016, le Cameroun comptait 298 partis politiques.

Document 3 : Caractéristiques des partis politiques camerounais.

Les partis camerounais présentent pour la plupart quelques traits communs :

- Des partis de masse ouverts à toutes les couches sociales ;
- L'existence des structures spécialisées pour les jeunes et les femmes ;
- L'absence d'idéologie ou de créneau particulier de mobilisation ;
- Les sources de financement incertaines ou insuffisantes ;
- Le centralisme excessif ;
- Une forte tendance ethno-régionale dans l'implantation et la direction ;
- L'absence d'autocritique à l'intérieur du parti, donnant lieu à des exclusions régulières, des suspensions et des démissions ;
- Le culte du leader infaillible.

Source : A. Sehou et als, Éducation à la citoyenneté¹, Yaoundé, éd Luppep 2010, p.42.

En bref

Un parti politique est une association de personnes qui visent à faire triompher leurs idées par la conquête et l'exercice démocratiques du pouvoir. Les partis politiques ont pour rôle la formation de l'opinion publique, l'éducation et l'information des électeurs, l'encadrement des élus, l'investiture des candidats aux élections, la conquête et l'exercice du pouvoir, ...

L'évolution politique du Cameroun depuis la période coloniale est marquée par trois phases successives : le multipartisme (1948-1966), le monopartisme (1966-1990) et le retour au multipartisme depuis 1990. Les partis politiques du Cameroun ont quelques caractéristiques communes notamment les sources de financement incertaines, le centralisme excessif et la forte tendance ethno-régionale dans l'implantation et la direction.

DOSSIER 2 LES PROBLÈMES DES PARTIS POLITIQUES AU CAMEROUN.

Justification: Ce dossier permet à l'apprenant de participer à la vie politique de son pays.

Exemple (s) de situation	Intimidation des militants, tribalisation des partis politiques.
Exemple (s) d'action	Dénoncer/Encadrer, former les militants.

Document 1:

Peu de partis politiques au Cameroun ont une source de financement fiable et constante. Les dynamiques de collecte des fonds sont presque inexistantes. Les difficultés de fonctionnement sont légions.

Les partis politiques quand ils ne sont pas simplement corrompus, ont pour la plupart pris l'habitude de brider leur suffrage en échange des postes ministériels. Par conséquent, les dirigeants des partis de l'opposition sont vus par les citoyens camerounais comme des gens sans crédibilité, des agents au service du gouvernement prêts à tout pour être nommés ou gagner des marchés.

Quant au financement public, la subvention servie aux partis politiques est insuffisante et se limite aux seuls partis politiques représentés au parlement, aux conseils régionaux et

municipal. La distribution des frais de campagne aux partis politiques par l'État a donné naissance à un phénomène bizarre : des partis naissent à la veille des élections, collectent les fonds de campagne et disparaissent pour ne réapparaître qu'à la prochaine élection.

Document 2:

Depuis leur création, peu ou aucun parti politique au Cameroun n'a changé de leader. Ces leaders gèrent le parti comme une entreprise personnelle, une propriété privée. Ces leaders se sont arrogés le droit d'investiture aux élections présidentielles notamment. Les leaders se méfient en fait des nouveaux venus et se montrent généralement très peu favorables au changement. L'absence d'alternance à la tête du parti entretient les luttes incessantes de pouvoir. Le plus souvent, les cadres contestataires sont radiés du parti ou bien poussés à la démission. Le plus souvent, ces derniers créent leurs propres partis contribuant ainsi à allonger le nombre de formations politiques.

Le manque de coalition fragilise l'opposition et crée une grande fragmentation du vote qui bénéficie au parti au pouvoir.

Document 3:

... Dans notre Afrique où la réalité tribale est vivace et

le sens du loyalisme idéologique encore embryonnaire, le parti politique a fortement tendance à s'identifier à un groupe tribal, à exprimer les ambitions individuelles ou à se transformer en comité de défense des intérêts des groupes particuliers et limités. La vie politique devient dès lors, un chassé-croisé de luttes tribales sous le couvert de groupuscules politiques dépourvus de tout idéal national...

Source: A. Ahidjo, Allocution au 1^{er} conseil national de l'UNC, Yaoundé, 5 novembre 1967.

Document 4A : Évolution du nombre de députés par parti politique

Législature	RDP C	SD F	UND P	UP C	UD C	MD R	MLJ C	M P	MR C	Total
1992-1997	88	-	68	18	-	06	-	-	-	180
1997-2002	116	43	13	01	05	01	01	-	-	180
2002-2007	149	22	01	03	05	00	00	-	-	180
2007-2012	155	16	00	00	02	00	00	01	-	180
2013-2018	148	18	03	03	04	00	00	00	01	180

Document 4B : Répartition du nombre de sénateurs élus par parti politique.

Régions	ADA	CE	Est	Ex-N	LT	No rd	N-O	O uest	Sud
RDPC	-	7	7	7	7	7	-	7	7
SDF	7	-	-	-	-	-	7	-	-

Questionnaire

1. Présenter les documents : nature et idée générale.
2. Quels sont les problèmes des partis politiques évoqués dans le document ?
3. Relever dans les documents 2 et 3, les attitudes des leaders qui nuisent au bon fonctionnement des partis politiques.
4. a) Combien de partis politiques ont eu des élus à l'Assemblée nationale depuis 1992 ?
b) Combien de partis ont des sénateurs élus ?
c) Donner deux raisons à la faible représentativité des partis politiques au parlement.

Retenons

Les partis politiques camerounais connaissent de nombreux problèmes notamment la modicité de leurs moyens financiers, la faible représentativité territoriale, la corruption, le tribalisme et le culte de la personnalité du leader.

LEÇON 6: LES SYNDICATS.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'avoir des outils pour revendiquer ses intérêts professionnels

Exemple de situation	Les salaires non payés par l'employeur/Grève illégale.
Exemples d'action	Revendiquer ses droits, organiser une grève légale.

I. Création et types.

Document:

La loi sur les libertés d'association reconnaît que tout travailleur jouissant de ses droits civiques peut créer un syndicat. Au Cameroun, les syndicats qui sont des associations se constituent librement dans tous les domaines d'activité. Pour la création d'un syndicat, il est exigé le dépôt des statuts qui doivent faire ressortir : l'objet du syndicat, la dénomination, le siège, la durée, les noms des administrateurs ainsi que le mode de fonctionnement.

Selon la qualité ou l'activité des membres, on distingue divers types de syndicats. Les syndicats ouvriers ou de salariés se sont constitués au début de l'industrialisation en Europe. Les syndicats patronaux naissent à la fin du XIX^e siècle pour résister à la pression ouvrière. Ils regroupent les employeurs et les entrepreneurs. Enfin, les syndicats des paysans ou syndicats agricoles organisent les paysans pour la défense de leurs intérêts.

II. Rôle et moyens d'action.

Document:

Les syndicats assurent la défense collective et individuelle des intérêts des syndiqués. Par le biais de leurs délégués, ils transmettent aux salariés les informations obtenues lors des réunions, les informent sur leurs droits individuels. En cas de conflit avec l'employeur, les syndicats défendent les intérêts des salariés auprès des directions et peuvent engager toute sorte de protestation. Dans les cas de conflits individuels, ils peuvent organiser des entretiens, accompagner les salariés dans les procédures judiciaires. Les syndicats sont aussi les acteurs du dialogue entre l'État, les employeurs et les salariés. Ils peuvent signer avec l'État ou le patronat des conventions collectives qui règlent les

conditions de travail pour l'ensemble des salariés.

Pour jouer leurs rôles, les syndicats disposent de plusieurs moyens d'action : la revendication, le dialogue, la négociation, la convention, le recours à l'inspection du travail et à la justice, la séquestration de l'employeur et la grève en dernier ressort. La grève est une cessation concertée du travail par les salariés en vue de contraindre l'employeur à tenir compte de leur point de vue sur une question précise.

III. Les syndicats au Cameroun.

Document 1: Genèse du syndicalisme camerounais.

Le syndicalisme naît à la faveur du décret Plevendu 7 août 1944 instituant les syndicats dans les colonies françaises d'Afrique noire. Dès lors naissent au Cameroun français, des syndicats pour la plupart affiliés à des centrales françaises : l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun (USCC) créée le 18 décembre 1944 ; la Confédération Camerounaise des Syndicats Croyants (CCSC) ; l'Union Nationale des Cheminots du Cameroun (UNCC).

Au Cameroun britannique, les travailleurs camerounais étaient intégrés dans les syndicats du Nigeria. Mais, en 1946 naît la Cameroon Development Corporation Worker's Union (CDCWU), l'unique centrale syndicale du territoire.

Document 2: Évolution du mouvement syndical camerounais.

L'évolution du mouvement syndical au Cameroun est semblable à celle des partis politiques. En effet depuis la période coloniale, le pays a évolué du pluralisme syndical (1944-1972) au monosyndicalisme (1972-1992) avant de retourner au pluri-syndicalisme (depuis 1992).

Au lendemain de l'indépendance et de la réunification, le président Ahmadou Ahidjo plaide pour l'unité syndicale.

C'est alors que naît le 10 février 1972 l'Union Nationale des Travailleurs du Cameroun (UNTC). Cette centrale syndicale unique devait exercer ses activités dans le cadre des options politiques du parti unique. Avec la naissance du RDPC, l'UNTC change de dénomination pour devenir dès le 7 décembre 1985, l'Organisation Syndicale des Travailleurs du Cameroun (OSTC).

Le pluralisme syndical est ré-institué en 1990 avec la loi sur les libertés d'association. Aujourd'hui le Cameroun compte plusieurs centrales syndicales. On peut citer entre autres la Confédération Syndicale des Travailleurs du Cameroun (CSTC) créée le 1^{er} mai 1992, la Confédération Générale du Travail-liberté (CGT-L), l'Union des Syndicats Libres du Cameroun (USLC) et le Groupement Interpatronal du Cameroun (GICAM).

En bref

Les syndicats sont des associations de personnes en vue de défendre leurs intérêts professionnels

Au Cameroun, les syndicats se créent librement dans les conditions prévues par la loi. Plusieurs rôles sont assignés aux syndicats : assurer les meilleures conditions de vie et de travail aux syndiqués, les former et les informer sur leurs droits et devoirs, canaliser leurs revendications, les défendre en justice... Pour jouer ce rôle, ils disposent de plusieurs moyens d'action dont le plus redoutable est la grève.

Le mouvement syndical a connu depuis la période coloniale trois phases : le plurisyndicalisme (1944-1972), le monosyndicalisme (1972-1992) et le retour au pluralisme syndical depuis 1992.

DOSSIER 3 LES PROBLÈMES DES SYNDICATS AU CAMEROUN.

Justification: Ce dossier permet à l'apprenant d'éviter les écueils à la revendication de ses intérêts professionnels.

Exemples de situation	La grève illégale
Exemples d'action	Ne pas adhérer à la grève illégale

Document 1:

Le mouvement syndical africain se caractérise par un certain nombre de travers dont les plus décisifs sont : les modes d'organisation et de fonctionnement inadaptés, la non-maîtrise des technologies de l'information et de la communication, la faiblesse financière et l'absence des structures de solidarité et d'entraide entre eux...

Dans les pays où la démocratie est une gageure, les vestiges du syndicat unique (syndicalisme d'État) subsistent dans les pratiques de bon nombre d'organisations syndicales. C'est le cas du mode de désignation des dirigeants syndicaux de plus en plus sujet à caution, et responsable de multiples scissions et autres vagues de contestation...

Source: J. M. Bikoko, Le syndicalisme à la croisée des chemins Paris, l'Harmattan, 2012, pp.119-129.

Document 2:

Les cotisations, principale source de financement des syndicats sont devenues rares. Là où les membres continuent de les verser, les cotisations ne suffisent pas pour assurer les charges de fonctionnement : loyer, téléphone, électricité, éducation et formation, recherche, salaire... Ainsi fragilisés, les syndicats se voient contraints de recourir à des financements externes et occultes.

En plus du montant peu élevé des cotisations, il convient de relever que la baisse du taux de syndicalisation des salariés constitue aujourd'hui un élément majeur de leur fragilisation... Par ailleurs, les travailleurs manquent de structures de solidarité et d'entraide pour leur prise en charge collective et leur autonomie.

Source : <http://germinalnewspaper.com>

Document 3:

C'est le lieu ici de déplorer la duplicité de certains responsables syndicaux qui, tout en dénonçant ces réformes d'inspiration exogènes, ont souvent fini par les accepter et même se les approprier à l'issue des soi-disant ateliers de séminaires d'explication en contrepartie des pertes de primes de participation qui de l'avis des observateurs avertis, constituent la prime de trahison des travailleurs.

Nous avons pour preuve l'exemple du Cameroun avec l'IRPP. Il s'agit de l'impôt sur les revenus des personnes physiques dont la réforme unilatérale par le gouvernement fut énergiquement et officiellement dénoncée et combattue par toutes les confédérations syndicales camerounaises, mais qui, contre toutes attentes, a fini par être soutenue par certains leaders syndicaux à qui d'énormes sommes d'argent avaient été versées.

Questionnaire

1. Présenter les documents : nature et idée générale. Qui est l'auteur du document 1 ?
2. Relever dans les documents, les problèmes financiers des syndicats camerounais.
3. Pourquoi les travailleurs camerounais adhèrent-ils très peu au syndicat ?
4. Quelles sont les attitudes des leaders syndicaux qui entravent l'action syndicale.
5. Citer les interventions négatives de l'État dans l'action des syndicats.
6. Proposez deux solutions pour la réussite du mouvement syndical

au Cameroun.

En bref

Le mouvement syndical camerounais souffre de nombreux maux : précarité financière, manipulation et corruption des dirigeants, ingérence gouvernementale, dissensions et conflits entre les leaders, peu d'intérêt des travailleurs à se syndiquer, ...

LEÇON 7: LES TONTINES.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de s'épanouir en adhérant aux associations qui sauvegardent ses intérêts

Exemple (s) de situation	La difficulté de financer un projet familial, d'accès au crédit dans les banques.
Exemple (s) d'action	Adhérer à une tontine.

I. Principes et fonctionnement.

Document:

Les membres d'une tontine se connaissent bien. Ils constituent une association comportant les statuts et règlement intérieur. Ils ont également un bureau élu. Lors de la création de la tontine, les adhérents décident de constituer une cagnotte en cotisant chacun une somme d'argent selon une périodicité fixe.

À la suite d'un tirage au sort, un adhérent se voit attribuer la cagnotte sans payer les intérêts. Toutefois, il doit

continuer de cotiser afin que les autres adhérents en bénéficient. Il en est ainsi de la tontine d'argent ou tontine simple. On peut aussi procéder par la vente aux enchères des cagnottes : on parle alors de tontine à enchères. La tontine de projets articule autour des projets individuels ou collectifs financés à tour de rôle. Lorsque les paysans se regroupent pour mettre ensemble leur force de travail à tour de rôle au profit de chaque membre, on parle de tontine de travail. La tontine de solidarité quant à elle est basée sur l'attribution des fonds à tour de rôle aux membres en fonction des problèmes sociaux : événements heureux ou malheureux.

II. Rôle

Document:

Les tontines africaines ont avant tout une vocation sociale. Elles permettent aux Africains d'exprimer leur sens de solidarité. La tontine privilégie le groupe par rapport à l'individu. Elle est une espèce de sécurité sociale à l'africaine. En cas d'hospitalisation, de décès ou de sinistre par exemple, l'adhérent reçoit une assistance physique et financière des autres membres. Les tontines contribuent également à promouvoir la renommée sociale de ses adhérents.

Les tontines ont également un rôle économique. Il s'agit d'utiliser des fonds pour un investissement. Enfin, les tontines ont un rôle financier. Elles permettent de mobiliser l'épargne et de satisfaire les membres.

Source : <https://www.gdrc.org/icm>

III. Problèmes

Document:

Au cours de leurs activités, les tontines sont confrontées à de nombreuses difficultés. On peut relever

notamment la limite des fonds mobilisés, l'impossibilité de financer les gros investissements, l'insolvabilité de certains membres, la dissolution du groupe avant l'échéance...

En bref

Les tontines sont des associations regroupant des membres qui décident de mettre en communs des biens ou des services au bénéfice de tout un chacun.

Les tontines fonctionnent suivant les règles mises en place par leurs adhérents. On peut distinguer plusieurs variétés de tontines et dans chacune d'elles, chaque membre bénéficie à tour de rôle. Ces tontines ont une importance sociale et économique indéniable. C'est un instrument de solidarité, de prévoyance, de promotion sociale, d'investissement et de développement. Toutefois, les tontines accusent des faiblesses qui sont : la limite des fonds mobilisés, l'impossibilité de financer les gros investissements, l'insolvabilité de certains membres, la dissolution du groupe avant l'échéance...



LEÇON & LES COOPÉRATIVES.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de s'épanouir en adhérant aux associations qui sauvegardent ses intérêts

Exemple (s) de situation	La spoliation et la paupérisation des agriculteurs par les intermédiaires.
Exemple (s) d'action	Adhérer à une coopérative de son domaine d'activité, susciter la création d'une coopérative

I. Conditions de création

Document 1: Conditions et procédures de création des coopératives.

Les personnes qui désirent constituer leur société coopérative doivent élaborer un projet de statuts et tenir

une assemblée constitutive. Elles doivent par la suite constituer un dossier d'immatriculation comprenant une demande timbrée à retirer au service départemental du registre des coopératives et groupes d'initiative commune (COOP/GIC) du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), deux copies des statuts et deux exemplaires de la liste des membres du comité de gestion et du conseil d'administration. Le dossier est enfin déposé au service départemental du registre des COOP/GIC contre un récépissé.

Un mois à partir du dépôt du dossier, la coopérative requérante peut commencer à fonctionner en attendant la délivrance du certificat d'immatriculation. Pour les coopératives exerçant dans un domaine d'activité autre que celui contrôlé par le MINADER, le certificat est délivré par les services déconcentrés du MINATD.

Document 2: Certificat d'immatriculation d'une coopérative.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix - Travail - Patrie MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DELEGATION REGIONALE SERVICE REGIONAL DU REGISTRE	 Minader Ministry of Agriculture and Rural Development	REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT REGIONAL DELEGATION REGIONAL SERVICE OF THE REGISTRY
---	--	--

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION
MATRICULATION CERTIFICATE

N° 16/006/CMR/CE/12/317/CCA/012/0121

Le présent certificat d'immatriculation est délivré à SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
 The present matriculation certificate is issued to
DES PRODUCTIONS AGROPASTORALES DU CAMEROUN « EDING AKON COOP-CA »
 Ayant son siège social à MYOUM NDOUMBA, Arrondissement de ENZENDOUAN BP 206 Bondoucti 678 655 048
 With head office at Sub-Division P.O Box Tel 662 403 044

immatriculée au Registre régional des Sociétés Coopératives au titre de Société Coopérative avec Conseil d'Administration
 Matriculated at the regional registry of cooperative societies

En date du 28 JUN 2016 précédemment inscrit sous le n°
 On the 28 JUN 2016 previously registered under the N°

Conformément aux dispositions de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés coopératives et au droit coopératif national.
 In compliance with OHADA cooperative act and national cooperative Law.

Etabli à Yaoundé le 28 JUN 2016
 Done at
 Le Chef Service Régional du Registre
 The Regional Chief of the Service
 Régional des Coop/Gl
 du Centre

 Agnès Njor
 Agricultural Economist

II. Types de coopératives.

Document 1 :

Depuis le 15 mai 2013, la nouvelle loi OHADA établit deux types de coopératives. La coopérative simplifiée, plus adaptée aux groupements paysans et constituée d'au moins cinq personnes comprend l'assemblée générale, le comité de gestion et le comité de surveillance. La coopérative avec conseil d'administration est plus complexe. Elle demande au moins quinze membres et ses organes sont constitués d'une assemblée générale, un conseil d'administration et un comité de surveillance.

Document 2 : Classification des coopératives par objectifs et

secteur d'activités.

Types de coopératives	Objectifs	Secteurs d'activités
Coopératives financières	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des services financiers : prêts ou placements ; - Offrir des services d'assurance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Caisses populaires ; - Mutuelles ; - Crédits unions.
Coopérative de producteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Transformer et commercialiser les produits ou services ; - Commercialiser les intrants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Élevage ; - Agriculture ; - Artisanat ; - Pêcherie.
Coopératives de consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir des services ; - Fourniture des biens. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cablodistribution - Soins de santé ; - Transport et communication ; - Garderies et prématernelles
Coopératives de travail et travailleurs-associés	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir du travail à ses membres par l'acquisition et la détention de la compagnie qui les emploie ; - Fournir du travail aux membres via l'exploitation d'une entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Agroalimentaire ; - Impression et édition ; - Construction ; - Enseignement ; - Production industrielle.

III. Organisation et fonctionnement.

Document:

La société coopérative fonctionne grâce à ses membres et aux organes qu'elle met en place. Les principaux organes sont : l'assemblée générale, le conseil d'administration et le comité de surveillance. L'assemblée générale, organe suprême, valide l'ordre du jour des réunions, adopte ou modifie les statuts, élit les dirigeants, donne les directives de gestion et approuve les comptes annuels. Le conseil d'administration convoque l'assemblée générale, présente le rapport d'activités et des comptes, sauvegarde les biens et les fonds, nomme le Directeur. Le comité de

surveillancecontrôle la gestion du Directeur,la régularitédes inventaireset des bilans, évalue le bon fonctionnementde la coopérative.

Tous les membresont le droitde participerauxassemblées générales,d'être élu, d'utiliserles services de l'organisationde se retirerà la fin de leur engagement. Les obligations du membre consistentà accepterles décisionsprises parl'assembléegénérale, payerles amendes dues au non respect des statuts, contribuer au capital et payerd'autresfrais prévus par les statuts, assumer les dettes de la coopérative si elle tombe en faillite.

Source :

<http://atangana-eteme-emeran.com/spip.php?article14086>

IV. Rôle et problèmes.

Document 1 :

Le diagnostic révèle que les contraintes majeures au développementdes coopératives sont : la faible production et productivitédes exploitants,les difficultés d'accès au marché,la précaritédes conditionsde vie,la faibleorganisationdes acteurs, un environnement institutionnel insuffisamment adapté et l'insuffisance des crédits...

Document 2:

Les coopératives ont une incidencesur le développement socioéconomique.Par le biais de leurs activités,les coopératives contribuentà la productionet à la sécurité alimentaire donnent accès aux services financiers à ceux qui n'en bénéficient pas (...) Elles soutiennentles petits producteursagricoles hommes ou femmes et les groupes marginalisésen créantdes emplois ruraux durables.Les coopérativesoffrentaux petits exploitantsagricoles des opportunités de marché et des formations améliorées en gestion des ressources naturelles et un meilleur accès à

l'information, aux technologies, aux innovations ainsi qu'aux services de vulgarisation...

Dans certains pays, les coopératives comptent parmi les principaux acteurs économiques sur les plans de la production de la distribution et des services. Elles relèvent le niveau de compétence et d'instruction de la population locale et fournissent l'autonomisation des femmes ainsi que la démarginalisation de certains groupes... Les coopératives encouragent et appuient le développement de l'esprit d'entreprise, en créant des emplois productifs, en augmentant les revenus de ses membres et en contribuant à réduire la pauvreté.

Source: R. Ehode Elah et M. Makoudem Tene, « Politiques publiques et développement des coopératives agricoles au Cameroun », communication au colloque de Rennes sur la coopération et formes d'organisation sociale, 13 décembre 2012, pp.8-16.

En bref

Une coopérative est un groupe de personnes qui s'associent pour créer une entreprise dont la propriété est collective.

L'existence d'une coopérative est attestée par un certificat d'immatriculation. On distingue plusieurs types de coopérative : les coopératives de producteurs, les coopératives financières ou coopératives d'épargne de crédit, les coopératives de consommateurs, ... Chacune d'elles fonctionne grâce à ses membres et aux organes qu'elle met en place.

Malgré les difficultés auxquelles elles sont confrontées, les coopératives participent à l'épanouissement

social et économique de leurs membres.

TD 3 : ÉTUDE D'UNE COOPÉRATIVE : L'UCCAO.

Justification: Ce TD permet à l'apprenant de bien connaître le fonctionnement de la coopérative à laquelle il peut adhérer.

Exemple (s) de situation	Les difficultés de choix d'une coopérative.
Exemple (s) d'action	Adhérer à une coopérative qui défendrait mieux ses intérêts.

Consigne:

I. Activités préliminaires (Avant le jour de la séance de TD).

- L'enseignant propose un questionnaire aux élèves à répondre à domicile.

Questionnaire

1. Définir le sigle UCCAO.
2. Quand a-t-il été créé et où se trouve son siège ?
3. a) Quels sont ses objectifs ?
b) De quel type de coopérative s'agit-il ?
4. Citer les organes de l'UCCAO et présenter leurs rôles.
5. Quelles sont ses réalisations ?
6. Énumérer quatre problèmes de cette coopérative.
7. Proposer une solution pour résoudre les difficultés de

cette coopérative.

II. Déroulement du TP.

- Contrôler le travail effectué à domicile par chaque élève.
- Former des petits groupes pour la mise en commun du travail effectué à domicile ;
- Restitution du travail effectué sous forme d'exposé ;
- Recadrage de l'enseignant.

MODULE III : INITIATION À LA VIE ÉCONOMIQUE

LEÇON 9: GÉNÉRALITES SUR L'ÉCONOMIE.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'avoir des éléments pour réagir sur le champ des échanges.

Exemple (s) de situation	L'achat des produits sur le marché.
Exemple (s) d'action	Se renseigner sur la qualité et le prix de la marchandise, discuter le prix.

I. Agents et opérations économiques.

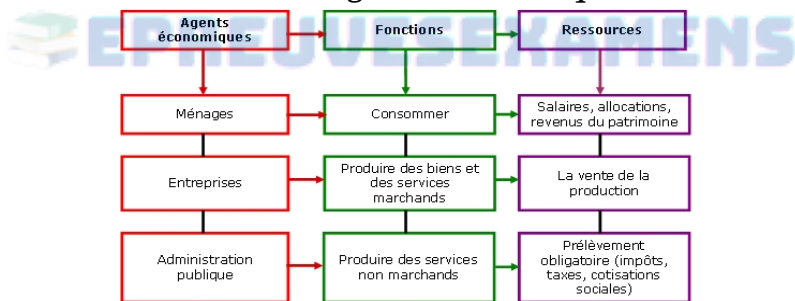
Document:

Le paysan achète une houe, le commerçant demande un prêt à sa banque, l'élève achète des cahiers, le boulanger produit du pain, l'État construit une école, la mairie réalise un forage. Chacun de ces acteurs qui participent à la vie économique est considéré comme un agent économique.

Les agents économiques ont plusieurs fonctions dans la vie économique. Un même agent peut à la fois produire et

consommer. Mais, pour simplifier, on peut associer à chaque agent une fonction économique principale. À ceux qui produisent est attribuée la fonction de production. Ceux qui consomment exercent la fonction de consommation. Et ceux qui redistribuent les revenus exercent la fonction de répartition. En tenant compte de leur activité principale, on regroupe les agents économiques en trois familles : les entreprises, les ménages et l'État.

Document 2: Le rôle des agents économiques.



II. Les secteurs d'activités de l'économie.

Document:

Les activités économiques sont classées en 3 secteurs : primaire, secondaire et tertiaire.

Le secteur primaire correspond aux activités liées à l'extraction des ressources naturelles. Il comprend l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'exploitation forestière et l'extraction minière. Le secteur secondaire renvoie aux activités industrielles. Le secteur tertiaire regroupe essentiellement les activités de services : échanges, enseignement, tourisme, services,

transports, défense...

Aujourd'hui on évoque de plus en plus l'existence d'un secteur quaternaire : le secteur du numérique. L'économie numérique renvoie aux technologies de l'information et de la communication la production et à la vente de produits et services numériques, bref aux métiers de l'informatique.

En bref

L'économie est l'ensemble des activités qui concourent à la production, à l'échange et à la répartition richesses.

Un agent économique est un individu ou un groupe qui s'organise pour satisfaire ses besoins. Il s'agit des ménages, des entreprises financières, des administrations publiques, des entreprises d'assurance et du reste du monde. Ceux-ci effectuent des opérations économiques : production des biens et services et consommation des biens et services. Il existe trois principaux secteurs d'activités : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

LEÇON 10: LES ENTREPRISES.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'avoir des outils qui vont susciter en lui l'esprit d'entreprise.

Exemple(s) de situation	Héritage des terres de ses parents.
Exemple (s) d'action	Créer une entreprise agricole, se mettre avec les autres pour la créer.

I. Création.

Document: Procédure de création des entreprises au Cameroun.

Au Cameroun, la création d'entreprise se fait au Centre de Formalités de Création d'Entreprises (CFCE). Les CFCE proposent un guichet unique destiné à simplifier et à faciliter les démarches des entrepreneurs.

Une personne qui exerce une activité commerciale

peut créer une entreprise individuelle ou s'associer à d'autres personnes en constituant une société. La procédure légale se déroule en 72 heures. La première étape consiste pour le promoteur à se rendre au CFCE. En second lieu, il doit fournir au guichet son acte de naissance, le plan de localisation de l'entreprise et le formulaire unique de création de l'entreprise. À la dernière étape, il est invité à retirer les documents attestant de la création de l'entreprise. Le coût de la procédure est de 41 900 FCFA pour les personnes physiques et 120 900 FCFA pour les personnes morales.

II. Types d'entreprises.

Document:

La classification des entreprises repose sur plusieurs critères. Selon la forme juridique, on peut distinguer : les entreprises privées, les entreprises publiques et parapubliques. Dans les entreprises privées, la totalité du capital est détenue par des personnes privées. Les entreprises publiques sont les entreprises dans lesquelles la totalité du capital appartient à l'État ou à des collectivités publiques, la CRTV, la CNPS faisant figure d'exemple. Les entreprises parapubliques sont aussi appelées entreprises semi-publiques, car la propriété du capital appartient en partie à l'État et en partie aux personnes privées. La Camair-cq Eneos sont des entreprises parapubliques.

Selon le secteur d'activité, on a : les entreprises du secteur primaire du secteur secondaire, du secteur tertiaire et du secteur quaternaire.

Selon la dimension ou la taille, on distingue les petites entreprises qui emploient moins de 10 personnes, les moyennes entreprises qui emploient moins de 50 personnes et les grandes entreprises qui ont un effectif supérieur à 50 personnes

III. Formes d'entreprise

Document:

Formes d'entreprises	Caractéristiques
Entreprises individuelle	<ul style="list-style-type: none">- Pas de capital minimum exigé ;- L'immatriculation est établie au nom du promoteur de l'entreprise- Les bénéfices reviennent au promoteur ;- En cas de faillite, les biens du propriétaire et son entreprise peuvent être saisis.
Sociétés à Nom Collectif (SNC)	<ul style="list-style-type: none">- Pas de capital minimum exigé ;- Au moins deux promoteurs- L'immatriculation est établie aux noms des associés ;- Tous les associés sont des commerçants
Sociétés en Commandite Simple (SCS)	<ul style="list-style-type: none">- Pas de capital minimum exigé ;- Présence des commanditaires (associés) ;- Tous les associés ne prennent pas part à la gestion.
Groupement d'Intérêt Économique (GIE)	<ul style="list-style-type: none">- L'entreprise a des associés ;- L'entreprise facilite le développement économique de ses membres.
Sociétés À Rendement Limité	<ul style="list-style-type: none">- Capital minimum exigé 1 000 000 F CFA ;- L'entreprise est une personne morale : elle se gère elle-même, elle possède des biens en son nom propre ;- La responsabilité des actionnaires est équivalente à leur mise de fonds dans l'entreprise.
Sociétés Anonymes (SA)	<ul style="list-style-type: none">- Capital minimum exigé 10 000 000 F CFA- La responsabilité des actionnaires est équivalente à leur mise de fonds dans l'entreprise ;- La société est gérée par une personne morale.

En bref

Une entreprise est une unité économique organisée pour produire des biens ou des services pour le marché.

Au Cameroun, la création des entreprises se fait dans les Centres de Formalités de création d'Entreprises et la procédure se déroule en 72 heures. On distingue plusieurs

types d'entreprises à savoir, les entreprises privées, publiques et parapubliques. Celles-ci peuvent revêtir plusieurs formes.

LEÇON 11: LE FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'avoir des outils qui vont susciter en lui l'esprit d'entreprise.

Exemple (s) de situation	La faillite d'une entreprise.
Exemple (s) d'action	Faire périodiquement bilan

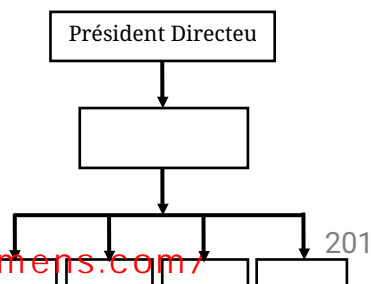
I. Organigramme de l'entreprise.

Document:

L'organigramme est une représentation schématisée des liens hiérarchiques de fonctionnement ou d'organisation d'une entreprise. Il sert ainsi à donner une vue d'ensemble de la répartition des postes et fonctions au sein d'une structure. En fonction du secteur d'activité, l'organigramme peut être établi sous diverses formes. On observe souvent les différents postes d'une entreprise représentés par des rectangles liés entre eux par des traits. Les traits verticaux indiquent les rapports de commandement et de subordination tandis que les traits horizontaux représentent les rapports d'égalité et de complémentarité.

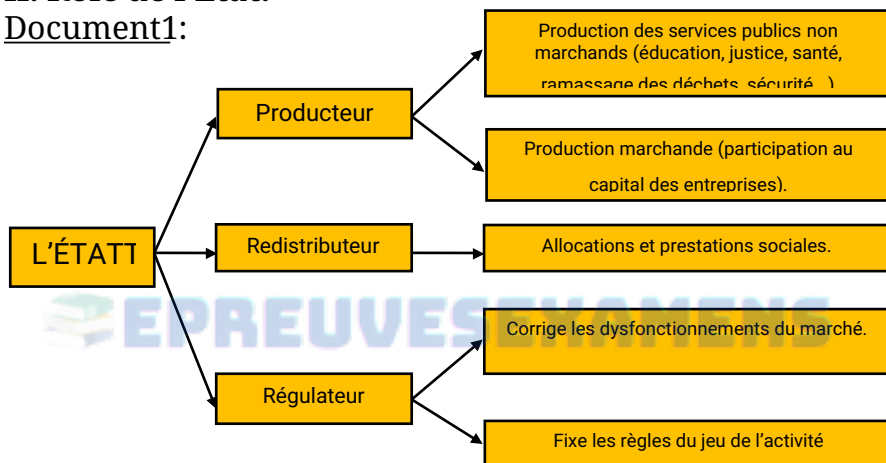
Activité d'intégration

Président Directeur Général	Directeur Général, Directeur Commercial, Directeur Technique	Comptable Techniciens agents commerciaux et Secrétaire
-----------------------------	--	--



II. Rôle de l'Etat.

Document1:



Document2:

Tout au long de son histoire, l'État camerounais a tantôt créé les entreprises, tantôt il s'est approprié les entreprises existantes. À tout moment, l'État peut intervenir dans la vie des entreprises : il est garant du bon fonctionnement des entreprises, participe au capital des entreprises, fixe les règles du jeu de l'activité économique, produit des services...

L'intervention de l'État dans les entreprises vise en effet à pallier les dysfonctionnements. Il détient une partie du capital d'un certain nombre d'entreprises camerounaises : SODECOTON, ENEO, CDE, Camrail, Commercial Bank of Cameroon, Camtel, ...

L'État régule par ailleurs le fonctionnement des entreprises en autorisant la concurrence, par l'élaboration de la législation du travail, en fixant le SMIG, par le règlement des conflits professionnels, en décernant les médailles aux travailleurs dévoués.

III. Bilan.

Document:

Le bilan d'une entreprise ou bilan comptable est un tableau représentant l'actif et le passif d'une entreprise à une date déterminée. L'actif du bilan liste les éléments que possède l'entreprise. Le passif renseigne sur ce qu'elle doit.

Le bilan de l'entreprise donne une image de l'activité et du patrimoine de l'entreprise. Il permet de déterminer les différents impôts et taxes de l'entreprise, de valoriser les opérations de l'année, faire des projections pour le futur de l'entreprise. Il permet enfin à l'investisseur d'apprécier la sécurité et la rentabilité de son entreprise.

En bref

Toute entreprise fonctionne à partir d'un organigramme. L'organigramme est une représentation schématique des relations fonctionnelles dans une entreprise.

L'État est un acteur important dans la vie de l'entreprise : il est garant du bon fonctionnement des entreprises, participe au capital de certaines entreprises, fixe les règles du jeu de l'activité économique, produits des services.

Le bilan d'une entreprise ou bilan comptable est un tableau représentant l'actif et le passif d'une entreprise à une date déterminée. Il donne une image de l'activité et du patrimoine de l'entreprise et permet de faire des projections.

LEÇON 12: LES PETITS METIERS.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant de promouvoir son insertion socioéconomique et celle des autres dans son environnement.

Exemple (s) de situation	Les besoins en eau potable des usagers de la route.
Exemple (s) d'action	Vendre l'eau potable aux usagers.

I. Types et caractéristiques.

Document:

L'explosion démographique, l'exode rural, le développement des villes et le chômage ont accéléré la prolifération des petits métiers. Ceux-ci sont très nombreux mais on peut les classer en trois grandes catégories : les métiers de l'artisanat de production, les métiers de commerce et les métiers de services.

Les métiers de l'artisanat de production comprennent : les charbonniers, les transformateurs des produits de récupération et les sculpteurs. Les métiers de commerce comprennent les détenteurs de petites boutiques, les bayam-sellams, les vendeurs à la sauvette. Les métiers de services sont les plus nombreux : call boxeurs, taximen, moto-taximen, cuisiniers, cordonniers, écrivains publics, pousseurs, porteurs, coiffeurs, blanchisseurs, démarcheurs, déplumeurs de poulets,...

Ces métiers se déroulent généralement le long de la rue, n'ont pas besoin d'une qualification professionnelle particulière. La main d'œuvre est individuelle. L'investissement n'est pas coûteux. La production répond aux besoins du marché et ne coûte pas chère

II. Importance et problèmes.

Document:

Les petits métiers ont une importance économique et sociale considérable. Ils procurent du travail et des revenus monétaires à ses promoteurs contribuant à la réduction du chômage et à la survie de nombreuses familles. Beaucoup considèrent les petits métiers comme la porte d'entrée dans le monde des affaires. Ainsi, de grands commerçants africains sont partis de la débrouillardise pour créer des entreprises. Grâce aux petits métiers, l'offre est permanente, les prix concurrentiels et à la portée de tous.

Cependant, les pratiquants de petits métiers sont confrontés à de multiples problèmes. Affrontant le soleil comme la pluie, certains doivent parcourir les rues et les ruelles de nos quartiers de jour comme de nuit afin d'écouler leurs marchandises : tel est le principal alvaire des vendeurs. D'autres doivent braver l'insécurité et même la répression des agents communaux et des autorités administratives au quotidien. La qualité des produits proposés à la clientèle n'est pas toujours garantie. Dans l'ensemble, les pratiquants de ces métiers exercent dans la précarité et parfois dans un environnement insalubre.

En bref

Les petits métiers désignent les activités de débrouillardise. Ils sont très nombreux et peuvent être classés en trois grandes catégories : les métiers de l'artisanat de production, les métiers de commerce et les métiers de services.

Les petits métiers sont d'une grande importance économique et sociale même si leurs pratiquants connaissent quelques difficultés.

TD 4: MONTAGE D'UN MICROPROJET ÉCONOMIQUE.

Justification: Cette leçon permet à l'apprenant d'avoir des outils qui lui permettent de monter une activité économique rentable.

Exemple (s) de situation	Les besoins alimentaires des élèves dans un établissement scolaire.
Exemple (s) d'action	Identifier l'activité rentable, monter le projet et le réaliser.

Consigne:

I. Activités préliminaires (Avant le jour de la séance de TD).

- L'enseignant propose un questionnaire aux élèves à répondre à domicile.

Questionnaire

1. Quelle est l'activité que je me propose de faire démarrer ?
2. Quelles sont les raisons qui me poussent à choisir particulièrement cette activité ?
3. Quelles sont les compétences nécessaires que je dispose pour le réaliser ?
4. Quelles sont les moyens financiers, matériels et humains

que je vais déployer pour réaliser ce projet ?

5. Où vais-je trouver ces moyens ?

6. Quel bénéfice cette activité te rapportera chaque semaine ?

II. Déroulement du TD

- Contrôler le travail effectué par chaque élève à domicile.
- Restitution des travaux sous la forme d'exposés par les élèves ;
- Discussion (Le projet est-il pertinent ? Est-il réalisable) ;
- Recadrage.

SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ouvrages édités

- Abwa D., *Cameroun, Histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, CLÉ, 2010.
- Ata Messan A., *Les modes de scrutin en Afrique francophone*, ndl
- Baba Kake et E. M'bokolo, *Histoire générale de l'Afrique, vol.8, L'Afrique coloniale*, Belgique, Casterman, 1977.
- Brunschwig H., *Le partage de l'Afrique*, France, Flammarion, 1993.
- D.A.T.Z.F., *Atlas national de développement physique du Cameroun*
- Delaveau B. et als, *Décolonisation et problèmes de l'Afrique indépendante* Paris, Edicef, 1989.
- F. Etoga E., *Sur les chemins du développement*, Yaoundé, CEPMAE, 1971,
- Kamga H. T., *Le guide de l'électeur camerounais* Yaoundé, édition Consaf, 2002.
- Kemka Tassé D. et Kenmogni P., *Histoire-Géographie Éducation à la Citoyenneté 4è* Yaoundé, Août 2016.
- Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique* Paris, Hatier, 1973.
- Kuété M. et als, *Nouvelle géographie 3è* Paris, Edicef, 1993.
- MINEPDED, *Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques* Yaoundé, 24 juin 2015.
- MINESEC, *Programmes d'études de 4^{ème} et 3^{ème} : Éducation à la*

Citoyenneté 2014.

- MINESEC, *Programmes d'études de 4^{ème} et 3^{ème} : Géographie* 2014.
- MINESEC, *Programmes d'études de 4^{ème} et 3^{ème} : Histoire*, 2014.
- Mveng E., *Histoire du Cameroun* Yaoundé, CEPER, 1985.
- Mallet et Isaac *La naissance du monde moderne : 1884-1914*
- J. Marseille, *Histoire 1^{re}*, Paris, Nathan, 1988.
- Ngoh J. V., *Cameroun 1884-1985 cent ans d'histoire* Yaoundé, CEPER, 1990.
- Stifung F. E., *Élections municipales au Cameroun* Yaoundé, PUA, 2001.
- Stifung F. E., *Prévenir et lutter contre la fraude électorale au Cameroun* Yaoundé, CLÉ, 2012
- Temgoua A. P., *Le Cameroun à l'époque des Allemands 1884-1916*, Paris, L'Harmattan, 2014.

EPREUVESEXAMENS

2. Mémoires, articles et rapports.

- Abwa D., « Code noir et code de l'indigénat ou la permanence d'une attitude », in *Le code noir et l'Afrique* Ivry, Nouvelles du sud, 1991, pp.52-59.
- Bikoko J. M., « Le syndicalisme à la croisée des chemins » in *Germinal*, édition du mercredi 18 juillet 2012.
- Cuonzo M. T., « Les petits métiers : le secteur de l'économie informelle en Afrique » in *Séminaires Méditerranéens*, n°7, 2003,
- Ehode R. Elah et Makoudem Tene M., « Politiques publiques et développement des coopératives agricoles au Cameroun », communication au colloque de Rennes sur la coopération et formes d'organisation sociale, 13 décembre 2012.
- INS, *Annuaire statistique du Cameroun 2011*.
- Iyebi-Manje Ю., « Préservation du patrimoine et construction des espaces touristiques au Cameroun », communication au colloque de Buéa sur la valorisation du patrimoine et diversités culturelles, Buéa, 1^{er} et 2 juin 2006.
- MINEBASE, « *Rapport national de l'éducation pour tous 2015* ».
- MINEE, *Plan d'action nationale de gestion intégrée des ressources en eau, état des lieux du secteur eau et environnement*, tome 2,

décembre 2009.

- Monday B. Akpan, « Le Libéria et l'Éthiopie, 1880-1914 : la survie de deux États africains » in *Histoire générale de l'Afrique*, vol. VII. *L'Afrique sous domination coloniale 1880-1935*, Paris, UNESCO, 1987, 2000, pp.274-278.
- Nardin J. C., « Le Libéria et l'opinion publique en France (1821-1847) » in *Cahiers d'études africaines*, vol.5, n°17, 1965, pp.96-144.
- Taphis, « Cameroun : des métiers au quotidien précaire et incertain » in <https://www.lebledparle.com/societe/1101283-cameroun>
- Torrent M., « Des partages coloniaux aux frontières culturelles (ré-)unification et marginalisations au Cameroun méridional (1954-1961) » in *Cahiers du MIMMOC*, n°10, 2013.
- Waffo U., « Menaces sur les mangroves au Cameroun » mémoire de maîtrise en géographie, université de Yaoundé, 2009.



Loi

- Loi n° 2012/001 19 avril 2012 portant Code électoral.

Webographie

-

- <http://www.investiraucameroun.com/agriculture/0703-5120-l-ucca-o-a-commercialise-100-tonnes-de-cafe-moulu-en-2013>
- https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Samuel_Maharero
- <http://atangana-eteme-emeran.com/spip.php?article14086>